

12^e Année

NOUVELLE SÉRIE

N^{os} 9, 10, 11

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 1914

SOMMAIRE DES N^{os} 9, 10, 11.

- MM. M. DIEULAFOY. Le palais d'Ukhaidir, p. 385.
CH.-V. LANGLOIS. L'histoire des mœurs dans « Renard le Contre-
fait », p. 398.
L. LEGER. Charles Jaromir Erben, p. 409.
C. DUGAS. Les fouilles de Vroulia (Rhodes), p. 418.
H. CORDIER. Les fouilles en Asie centrale, p. 424.
J.-B. CHABOT. L'architecture gréco-syrienne, p. 434.
A. THOMAS. Une œuvre patriotique inconnue d'Alain Chartier, p. 442.
VARIÉTÉS. H. DEHÉRAIN. Correspondance du comte Ouvarov avec Silvestre
de Sacy, p. 450.
NÉCROLOGIE. R. CAGNAT. Georges Perrot, p. 460.
LIVRES NOUVEAUX, p. 464.
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, p. 469.
CHRONIQUE DE L'INSTITUT, p. 471.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. SALOMON REINACH,
LOUIS LEGER,
ÉDOUARD CHAVANNES,

MM. ÉLIE BERGER,
BERNARD HAUSSOULLIER.

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Et MM. les Membres composant le bureau de l'Académie.

Directeur :

M. RENÉ CAGNAT, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. HENRI DEHÉRAIN, Bibliothécaire à l'Institut.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le JOURNAL DES SAVANTS paraît le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4°.
Le prix de l'abonnement annuel est de 24 francs pour Paris, de 26 francs pour les départements et de 28 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.
Le prix d'un fascicule est de 2 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. DEHÉRAIN, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL DES SAVANTS.

SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 1914.

LE PALAIS D'UKHAIDIR.

GERTRUDE LOWTHIAN BELL. *Palace and Mosque at Ukhaidir. A study in early mohammadan architecture.* Un vol. in-4°, 180 p., 35 figures, 93 planches hors texte. Oxford, At the Clarendon press, 1914.

Miss Gertrude Lowthian Bell de qui j'ai eu l'occasion de louer les belles études sur les Mille et Une Églises de Cappadoce (*The Thousand and One Churches*)⁽¹⁾ vient de publier un nouvel ouvrage consacré comme le précédent à l'architecture orientale.

Le palais d'Ukhaidir (transcription anglaise), dont la description et l'étude font l'objet essentiel du dernier volume, domine l'embouchure du Ouâdi el Oubaiedh, à quelque 190 kilomètres au sud-ouest de Kerbéla. La ville que sanctifie aux yeux des musulmans chiïtes le tombeau du martyr Houssein est à la limite des régions habitées. Au delà, vers le couchant, commence une plaine aride et déserte, mais les ruines de Koséir, de Moudjdah, d'Athchân voisines d'Ukhaidhir attestent qu'elle était encore habitée aux premiers siècles de l'hégire.

Deux années environ avant la venue de Miss Bell, le palais avait été visité par un jeune arabisant, élève de l'école du Caire, M. Massignon qui en avait donné une monographie excellente et qui avait transcrit sous la forme « *el Okhaïdher* » le nom arabe de l'édifice. Depuis cette époque, un savant allemand, M. Reuther, a lui aussi

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, juin 1911, p. 241.

étudié sur place le palais dont il écrit le nom « *Ocheïdir* ». Pour éviter toute confusion, j'adopterai la transcription orthographique de Miss Bell bien que, lue à la française, elle traduise mal la vocalisation arabe.

A proprement parler, aucun des voyageurs qui viennent d'être cités n'est l'auteur de la découverte du palais. Dès 1625, l'édifice semble bien avoir été aperçu par Della Valle. En tout cas, Tavernier le signala quelques années plus tard (*Les six voyages*, t. I, liv. II, chap. III, p. 136, Paris 1681). Un Anglais, dont Niebuhr recueillit les impressions, et le major John Taylor (juin 1790) y furent également conduits au cours de leurs voyages. M. Massignon n'aurait donc pas révélé l'existence du palais d'Ukhaidir; du moins il est le premier qui l'ait étudié, en ait relevé un plan détaillé, en ait donné des photographies et qui ait proposé une date de fondation.

La différence entre la monographie de M. Massignon et le travail de Miss Bell réside dans l'étendue considérable de ce dernier, dans la richesse de son illustration, dans l'abondance des détails de construction — détails pris et choisis avec discernement —, dans la période où Miss Bell place l'érection du palais qu'elle fixe au milieu du second siècle de l'hégire, par conséquent, à une époque un peu plus récente que M. Massignon et, surtout, à l'importance archéologique qu'elle attribue à l'édifice. Pour Miss Bell, le palais d'Ukhaidir est au même titre que les châteaux de Mchatta, de Koséir Amvra, de Kharâneh, de Touba compris dans le cercle de Jérusalem et de la mer Morte, un jalon précieux en tête de la route qui conduit aux constructions classiques de style musulman. Le point de vue n'est pas nouveau. Dès que j'eus connaissance des documents relatifs au palais d'Ukhaidir rapportés par M. Massignon, je le rapprochai des édifices précités et je les intercalai tous chronologiquement entre les monuments sassanides et ceux où s'affirme le génie de l'Islam. Mais si dans les conclusions où je persiste, je me sépare de Miss Bell sur des points de détails, c'est-à-dire si je recule légèrement le jalon et si je dévie vers l'Est le chemin d'accès, j'approuve sans réserve la direction qu'elle donne à la route aval et j'ajoute qu'elle a développé sa thèse avec beaucoup de bonheur, de science et de talent.

A quelques détails près, les documents graphiques fournis par les trois explorateurs sont comparables. Ce résultat devrait toujours

être atteint quand il s'agit d'un édifice relevé à la même époque; pourtant, entre les plans et les coupes, provenant de sources différentes, le coefficient d'erreur personnel s'accuse en général d'une manière exagérée. Dans les conditions présentes, je me réfère aux dimensions données par Miss Bell comme j'adopte ses repères, ses désignations et ses transcriptions.

Dans son premier chapitre, l'auteur a multiplié les renseignements relatifs à la construction et complété ceux que nous devions à M. Massignon.

Le palais d'Ukhaidir occupe la tête d'une enceinte fortifiée, à peu près carrée, large de 162 mètres et longue de 167 mètres. L'enceinte est percée de quatre portes répondant aux médianes. La médiane axiale, commune à l'enceinte et au palais est orientée Nord-Sud et la grande entrée répond au milieu du front Nord.

Le palais mesure lui-même 78 mètres de large et 113 m. 25 de long de sorte qu'il existe entre ses faces Est et Ouest et le parement intérieur des fronts correspondants, des espaces longitudinaux, vides larges de 38 mètres et, entre sa façade Sud et le parement intérieur du front Sud, un espace transversal, large de 49 mètres.

L'enceinte se compose d'une muraille en maçonnerie de 2 m. 50 d'épaisseur. A l'extérieur, le mur est flanqué de contreforts et de tours engagées pour un tiers dans les contreforts.

Les contreforts ont 1 mètre de saillie sur 4 m. 50 de face et les tours 3 m. 50 de rayon. La distance axiale de deux tours consécutives est de 13 mètres, mais elle est divisée en deux parties égales par un contrefort intermédiaire de 1 mètre de saillie et 1 m. 20 de face.

A l'intérieur, il règne des contreforts pareils aux contreforts intermédiaires de la face extérieure dont la distance axiale est de 5 m. 50.

Il n'y a pas d'accord entre les contreforts des deux parements, de sorte que du dehors un assiégeant n'aurait pu ni distinguer, ni relever les points faibles des courtines.

La partie de la muraille du front Nord où s'appuie le palais a reçu un surcroît d'épaisseur égal à la saillie des contreforts intérieurs. Elle est ainsi portée à 3 m. 50.

Tant au dehors qu'au dedans, les contreforts sont réunis par des arceaux dont les tympans portent les murs à meurtrières qui comprennent entre eux un chemin de ronde voûté et casematé. Au dessus,

s'étendait un chemin de ronde à ciel ouvert en grande partie ruiné. Il comportait des parapets crénelés qui ont disparu.

Le palais lui-même est fortifié. Ses murs épais de 1 m. 45 sont flanqués de tours d'un diamètre moindre que celles de l'enceinte et un peu plus espacées.

La symétrie que l'on observe à Firouz Abâd, à Touba, à Kharâneh, à Mchatta, à Rabbat Ammân et dans une certaine mesure à Sarvistan, à Kasr-è Chirin et à Chehâr Kapou est parfaite dans le plan d'Ukhaidir par rapport à l'axe longitudinal. En outre, bien qu'il soit difficile d'identifier toutes les pièces du palais, la distribution se lit et se comprend sans peine et n'offre ni la complication des plans assyriens, babyloniens et perses, ni la division en damier et en cellules multiples des camps fortifiés romains découverts en Orient et cités à titre d'exemple (fig. 22 à 26) ou du palais abasside de Sâmarrâ décrit par Miss Bell sous le nom de Balkuwara (fig. 13).

D'une manière générale, les voûtes et les arceaux en briques sont tournés sans l'aide de cintres.

Les grands berceaux sont montés en tas de charge, c'est-à-dire par assises horizontales jusqu'au point de rupture et sont appareillés au-dessus (pl. 14, fig. 1 et 2; pl. 16, fig. 1).

Les coupoles et les demi-coupoles sont raccordées avec le plan carré ou rectangulaire des espaces à couvrir au moyen de trompes pour les grandes portées (pl. 25, fig. 1 et 2) et de goussets horizontaux pour les petites (pl. 13, fig. 1; pl. 26, fig. 1 et 2). La salle n° 32 du plan est couverte d'une voûte articulée formée de doubleaux réunis par des voutains (pl. 31, fig. 1).

Les voûtures habituelles sont, pour les petites portées, le plein cintre et, pour les grandes, l'ogive très peu accusée dont la montée exède la moitié de l'ouverture. Mais la voûture ovoïdale et la voûture outrepassée sont également en usage (texte, p. 165, 166).

A l'intrados, les coupoles cannelées en forme de *pecten* sont fréquentes (pl. 13, fig. 2; pl. 28, fig. 2). Parfois, les berceaux présentent soit des arcs-doubleaux (salle 1, pl. 12, fig. 1) ou de simples stries dans la direction des génératrices (pl. 20, fig. 1 et 2, pl. 30, fig. 1).

Les colonnes isolées ou engagées dans les parements sont maçonnées et uniquement coiffées du chapiteau tailloir. Les colonnes sont

réunies par des arceaux dont les naissances reposent sur des chapiteaux taillor (pl. 15, fig. 1 et 2; pl. 31, fig. 1, 2, 3; pl. 32, fig. 1). Quelques arceaux sont couronnés d'une archivolté polylobée (pl. 21, fig. 1). Enfin le système de contre-boutement, soit par la disposition des constructions, soit par des contreforts extérieurs, est général.

Les matériaux employés sont la brique dans les voûtes et les parties délicates ou soignées de la construction et le moellon de petit appareil.

Après avoir décrit le palais, l'auteur consacre les chapitres II, III et IV aux monuments qui peuvent expliquer l'origine de l'architecture musulmane ou qui constituent ses premières manifestations. A cet effet, elle passe en revue les principaux édifices, chaldéens, assyriens, perses achéménides, les maisons grecques et romaines, notamment celles de Pompéi et de Pergame ainsi que les camps romains précités, les palais de Niffer, de Babylone et de Hatra de l'époque des Parthes. Elle étudie et donne les plans des palais sassanides de Ctésiphon, de Tag-è Ivân (Kakhr d'après Miss Bell), de Sarvistan, de Kasr-è Chirin, de Chehâr Kapoù. Elle ajoute à leur description celle des monuments découverts dans la région de la mer Morte, tels que Mchatta, Kharâneh, Touba, Koséir Amrah, Kasr ibn Ouardân, les bains d'Abdeh et de Rhaibeh et joint à ces documents les mesures, les plans et les photographies relatives à des édifices de la région d'Ukhaidir qu'elle est la première à fournir. Enfin, elle cite le palais de Sâmarrâ construit d'une manière certaine sous les Abbassides, quelques mosquées-temples et une mosquée de Syracuse.

Dans la région d'Ukhaidir, Atchân Khân (pl. 46, 48 à 52) est un petit fort carré situé au Sud-Sud-Est de Kerbéla et qui, joint à Kerbéla et à Ukhaidir, jalonne les sommets d'un triangle à peu près équilatéral. Kséir (pl. 5, fig. 4 et pl. 45) est une simple galerie sur la route de Kerbéla au palais d'Ukhaidir et à 120 kilomètres environ de Kerbéla. A Moudjdah (pl. 46, 47), sur la route d'Ukhaidir au fort d'Atchân Khan s'élève une tour isolée en forme de minaret, mais d'un âge très postérieur à celui des constructions précédentes (pl. 46, 47).

Avec le chapitre III, s'achève la partie descriptive de l'ouvrage. Les chapitres IV, V, VI, VII, consacrés à « La genèse d'un ancien palais

musulman », à « La Façade », à « La mosquée » et à « La date d'Ukhaidir » sont réservés à la discussion.

De même que certaines écoles archéologiques croient à la génération quasi spontanée des architectures françaises, romane et gothique sans importation de germes venus de l'Orient, de même il a été professé que la Grèce, Rome, l'Asie hellénistique, l'Égypte copte et Byzance n'avaient rien ou presque rien emprunté à l'Asie et, en tout cas, que leurs arts auraient beaucoup plus donné à la Perse qu'ils n'en avaient reçu. La thèse est trop absolue. Suivant l'époque, suivant la manifestation que l'on considère, le plateau penche dans un sens ou dans un autre et l'Asie est créancière ou débitrice de l'Europe et de l'Afrique.

Dès l'époque des grands monarques assyriens, l'architecture hypostyle s'inspire des modèles adoptés par les riverains de la Méditerranée. Pour construire leurs *apadânas*, les Grands Rois sont en partie tributaires de l'Ionie et de l'Égypte. Mais à côté des souverains qui se plaisent à vaincre les difficultés et à réaliser leurs fantaisies, le peuple reste fidèle aux thèmes nationaux qui s'exécutent avec les uniques matériaux du pays, les matériaux de terre. D'une part, le marbre gris des Zagros et le bois apporté à grands frais depuis les rivages de la mer, destinés à la construction des colonnes, des entablements et des terrasses; de l'autre, les arceaux et les voûtes tournés en briques crues ou en briques cuites.

Sous les Parthes philhellènes, l'architecte, le décorateur, le sculpteur rompent tout lien avec l'Égypte et se rapprochent de la Grèce et de Rome. Mais viennent les Sassanides et pour affirmer leurs sentiments nationaux et leur patriotisme, ils protégeront une réaction décisive contre les influences étrangères. L'architecte royal lui-même s'inspirera des modèles traditionnels et populaires, n'emploiera la colonne qu'à titre d'exception, la construira en petits matériaux ainsi que le chapiteau réduit au tailloir et substituera l'arceau de briques à l'entablement de pierre ou au poitrail de charpente. Durant cette période, la coupole sur trompes, le berceau nervé, le contre-boutement par la disposition du plan ou par les contreforts extérieurs, le tracé de la voussure ovoïde en raison de sa faible poussée et la construction des voûtes sans cintres reçurent des perfectionnements définitifs ou atteignirent même à la perfection.

Miss Bell reconnaît le caractère nettement défini de l'architecture sassanide. Aussi bien je n'y insisterais pas si, d'autre part, elle ne déniait une valeur documentaire aux constructions voûtées des Assyriens, des Babyloniens et des Perses à l'époque des Achéménides et si, par voie de suite, elle ne rajeunissait les édifices choisis comme terme de comparaison. Elle date par exemple le palais de Firouz Abâd — que personne autre que moi aujourd'hui n'a étudié sur place — de l'année 226, la deuxième de l'avènement d'Ardechir I^{er}, le fondateur de la dynastie sassanide, tout en le tenant pour le plus ancien monument oriental à coupole et en lui reconnaissant de profondes analogies de style avec les palais de Persépolis.

En vérité, le palais de Firouz Abâd est une manière de chef-d'œuvre, conçu par un architecte de génie, d'une hardiesse extraordinaire, mais à qui l'expérience et la technique que ses successeurs acquirent faisaient encore défaut. Mais si l'on considère que pas un monument, pas un document, pas une sculpture, pas un ornement ni de l'époque des Parthes, ni de l'époque des Sassanides ne présentent des reflets même atténués du style royal persépolitain, si, comme je l'ai établi d'après des documents irrécusables, l'on découvre dans la structure intime du palais de Firouz Abâd les rudiments des formes qui s'épanouissent dans des édifices orientaux, bien datés, antérieurs à l'avènement des Sassanides⁽¹⁾, la bonne logique conduit à placer le palais dans la période que son style lui assigne.

D'accord avec M. Herzfeld, Miss Bell objectera que Firouz Abâd fut fondé par Ardéchir I^{er} qui triompha du dernier monarque parthe en 224. Or, la plaine de Firouz Abâd est une des plus fertiles et des mieux irriguées du Fars, c'est-à-dire de la province qui fut non seulement le noyau de la Perse antique, mais le berceau des Achéménides. Dans ces conditions, il serait déjà bien étrange qu'une terre de promesse, une sorte d'oasis, n'ait pas été habitée et peuplée avant le début du III^e siècle de notre ère. Il serait plus extraordinaire encore, si la victoire à la suite de laquelle Ardéchir monta sur le

⁽¹⁾ *Histoire de l'Art. Espagne et Portugal*, p. 1 à 5, 16 à 18. Paris, Hachette, 1913. Voir l'édition anglaise, *Art in Spain and Portugal*, p. 23, note 1.

trône se place en 224, que la ville de Firouz Abâd ait pu être fondée et le palais bâti dès 226.

Je ne prolongerai pas la discussion, d'autant moins que la question de date mise à part, Miss Bell reconnaît l'importance exceptionnelle du monument tant au point de vue de sa date relative que de son style et de sa structure intime. Pour s'élever un peu plus que moi sur l'échelle chronologique, elle ne le tient pas moins pour un modèle précieux de l'architecture voûtée perse et pour un type de comparaison auxquels on peut recourir sans crainte dans l'analyse technique des édifices ultérieurs.

Je ne conteste ni la date du palais de Sarvistan, ni celle du palais aujourd'hui ruiné de Kasr-è Chirin : Sarvistan serait du temps de Bahrâm V Gour (420-438) et Kasr-è Chirin de celui de Khosroës II Parwîz (fin du vi^e siècle). Je n'élèverai pas non plus d'objections en ce qui concerne le Tag-è Kersa de Ctésiphon élevé par Chapour I^{er} (242-272) et le Tag-è Ivan que le premier j'ai publié et signalé sur les rives de la Kertkha et que Miss Bell cite sous le nom de Karkh. Chapour II (309-379) le construisit en même temps qu'il essayait de ressusciter Suse.

Les palais de la mer Morte appartiennent à une région séparée de l'Euphrate par le désert syrien. La communauté de régime politique et les rapports incessants entre la Judée et la Mésopotamie les rendent néanmoins intéressants d'une manière intrinsèque et comme documents de comparaison.

Ici, les dates sont flottantes et les limites où les comprendre paraissent bien larges.

Le château de Kharâneh (p. 114, plan, fig. 29 et pl. 79 et 80), l'un des mieux conservés et des plus instructifs, porte un graffiti donnant la date de novembre 710. Miss Bell en conclut que sa construction remonte au début du viii^e siècle; mais n'est-il pas imprudent d'assigner à sa fondation la date même de 710 alors qu'il s'agit d'une inscription sans aucun caractère particulier. Ne conviendrait-il pas, au contraire de la placer à une époque antérieure.

Sur les murs de Koséir Amra, existent des fresques et des rudiments d'inscription qui se rapporteraient, pense-t-on, à Roderick, le dernier roi visigoth d'Espagne. Comme la bataille de Xérès où les Arabes rencontrèrent pour la première fois Roderick fut livrée en

711, Miss Bell en déduit que la construction du palais doit être placée entre les années 711 et 750. La remarque précédente s'applique au cas de Koséir Amra. Elle prend d'autant plus de force que les bains ruinés d'Abdeh et de Raibeh du même style que Koséir Amra et situés dans son voisinage immédiat paraissent appartenir au vi^e siècle et que, dans des conditions identiques, le palais de Kasr ibn Ouardân est daté de l'an 564 sur le linteau de la porte Sud.

D'après l'auteur, le célèbre palais de Mchatta, dont la grande porte extérieure a été donnée à Guillaume II et qui se voit aujourd'hui au Kaiser Friedrich Museum, aurait été commencé par Yazid II mort en 724 (p. 117 et 81). Cette attribution est moins que certaine. Un grand nombre d'auteurs reculent la date de un et même de deux siècles.

Le château fortifié de Touba qui par son style diffère des précédents (p. 113 et pl. 28) me paraît aussi d'une période plus récente. Si je m'en rapporte à la décoration, il pourrait être attribué au viii^e ou au ix^e siècle.

Le dernier monument cité est l'immense Balkouvara, situé à Sâmarrâ, sur le bord du Tigre. Il s'agit d'un palais abandonné en 892 par les khalifes abbassides en même temps que la ville où il s'élevait.

Tels sont les documents et les termes de comparaison où s'appuie Miss Bell pour dégager la date d'Ukhaidir.

En réalité, les monuments précités composent un riche cortège savamment ordonné que commande le palais, objet de cette étude, mais l'argumentation de Miss Bell repose sur la présence présumée d'une mosquée privée — sorte de chapelle palatine — dans la partie antérieure de l'aile droite et l'identification de la mosquée elle-même se fonde sur l'existence à l'orientation du Sud et dans la direction approximative de la Mecque d'une fausse baie qu'elle croit être un mihrab.

La mosquée se composerait d'une cour ou *sahn* de 10 m. 30 sur 16 mètres bordée sur trois côtés par des arcades. Les arcades Est ou Ouest sont profondes de 3 mètres, celle du Sud beaucoup plus ornée que les deux autres est aussi plus longue et plus profonde. C'est au milieu de cette dernière qu'apparaît la niche signalée comme un mihrab. Sur la paroi Nord, s'ouvrent deux portes mettant la cour en

communication avec une longue galerie qui règne sur toute la façade.

Des objections sérieuses s'élèvent contre l'identification proposée.

Sous la réserve de faire les ablutions rituelles et de se placer dans la direction de la Mecque, le Musulman prie n'importe où il se trouve. Pour lui, la mosquée est un lieu d'où la prière s'élève en commun. Elle doit être accessible à tous les croyants quelle que soit leur situation sociale, aux voyageurs, aux nomades aussi bien qu'aux habitants d'une ville, d'un bourg, d'une demeure princière. Aussi bien, la mosquée ne constitue pas une pièce d'un appartement. Même quand elle est construite sous la protection d'une enceinte fortifiée, elle est isolée dans une cour et ne tient même pas au sérail où il serait imprudent de laisser pénétrer des inconnus, des étrangers. C'est ainsi que la mosquée de l'Alhambra, la mosquée de Balkouvara sont des édifices compris dans l'enceinte générale, mais absolument distincts des palais et que, à Constantinople, chaque vendredi, quand le sultan va faire sa prière, il sort de son palais et se rend à la mosquée, même s'il craint pour sa vie, comme le faisait Abdul Hamid.

En ce cas, que doit-on penser de la niche ou fausse-baie peu profonde qui occupe le milieu de la paroi sud de l'arcade méridionale? Cette fausse baie n'est pas spéciale au palais d'Ukhaidir et à sa mosquée présumée. De semblables existent dans les édifices privés et publics construits à toutes les époques en Babylonie et en Perse et on en signalerait d'identiques, dans le petit *apadanâ* de Darnis, à Persépolis, dans les salles à coupoles du palais de Firouz Abâd, dans les palais d'Atchan, de Chehar Kapoù, de Mchatta, de Touba et d'Amra. Le plus souvent, c'est une niche, servant d'étagère que j'ai entendu désigner sous le nom de *takhtché* (petit trône), et que Miss Bell appelle *Taqchach* (petite voûte)⁽¹⁾; parfois, c'est une excavation très ornée, terminée en demi-coupole, qui indique la place occupée par le *takht* (estrade basse, trône) du roi ou d'un personnage puissant. J'ajouterai que fréquemment la salle d'audience signalée par la présence du *takht* ne diffère en rien de la pièce ouverte sur une

⁽¹⁾ *Taqchah*, p. 28, 35, 51, 52, 76. maisons persanes et à Babylone, maison du tell Merkes (note 1).
p. 28, 35 Ukhaidir; p. 51, 52, Chehar Kapoù; p. 76, Persépolis, Firouz Abâd,

face où Miss Bell croit reconnaître une mosquée. A titre d'exemple moderne, je citerai le faux mihrab, tout revêtu de glaces biseautées et de bronze doré dans le pavillon royal des Tcheel Soutoun d'Ispahan, construit pour Sultân Hassein, vers la fin du xvii^e siècle. Il occupe le milieu de la paroi, au fond de l'une de ces pièces ouvertes sur un côté, spéciales à l'architecture de la Perse et que précède, en ce cas, un porche hypostyle. Ces pièces, sur lesquelles j'insiste parce qu'elles sont de plusieurs siècles antérieures aux oratoires musulmans sans clôture sur la cour ou *sahn* sont connues aujourd'hui sous le nom de *talar* et l'étaient au moyen âge sous celui de *Eivân* ou *Ivân* qui se confond avec l'appellation de Liwân (Liwân-el Eivân, voir p. 22, note 1), employé par Miss Bell pour les désigner.

Quant à la direction du mihrab présumé, bien qu'elle coïncide avec la *kibla*, elle ne fournit aucun argument précis étant donné que le grand axe du palais est lui-même orienté Nord-Sud, c'est-à-dire vers la Mecque et que les *talars* sont ouverts au Nord pour défendre leurs habitants contre les rayons du soleil à moins que la protection ne résulte de leurs grande profondeur.

Enfin, il est une dernière remarque qui mérite un examen sérieux. Le musulman doit accomplir des rites purificateurs avant de prier. Aussi bien joignant l'oratoire des mosquées, en général au milieu du *sahn*, trouve-t-il toujours pour ses ablutions un bassin ou une fontaine. Or je cherche en vain dans le plan très exact et très minutieux du palais une trace, un vestige qui les rappelle. Miss Bell a même signalé l'absence de bains dans l'édifice primitif.

Je ne nie pas d'une manière absolue que la salle où Miss Bell et M. Reuther voient une mosquée ne soit un oratoire privé, mais je serais beaucoup plus porté à l'identifier avec une salle d'audience du genre de l'*apadâna* achéménide, de la nef centrale des palais parthes et sassanides de l'*ivân* et du *talar* royaux des époques post-islamiques. Par sa situation en tête du sérail, par ses dimensions, par ses dispositions, elle répondrait et mieux que toute autre à cette destination. Pour si séduisante qu'elle s'offre, il n'y aurait donc pas lieu, selon moi, de se ranger à l'identification admise par Miss Bell. Celle que je lui substituerai laisse également en suspens la question de date. Jusqu'ici, elle reste donc entière. D'autre part, on ne peut espérer aucun secours décisif de l'ensemble des édifices précités.

Seul le Balkouvara donne une limite supérieure, infranchissable de l'avis motivé de l'auteur. L'on en est donc réduit à interroger directement le palais.

Miss Bell a pesé avec le plus grand soin la valeur des arguments qui pouvaient lui permettre d'asseoir un jugement motivé et montré une impartialité d'autant plus louable que la présence du mihrab lui semblait incontestable et décisive.

En faveur d'une date antérieure à l'hégire, elle relève l'absence de bains et l'impossibilité d'installer le harem hors de la vue des soldats et des serviteurs appelés par leur service sur les chemins de ronde ou les simples terrasses. Puis elle a cherché dans les historiens et les géographes arabes une mention du palais d'Ukhaidir et la seule qui lui ait semblé convenable l'identifierait avec le Kasr al Moukattil, un édifice préislamique que caractérisait l'absence de végétation dans son voisinage immédiat. La mention en parfait accord avec l'état actuel de la région est d'autant plus étrange que le nom tout moderne d'Ukhaidir signifie *endroit vert*. Les nomades usent de l'antiphrase.

Par la disposition du plan, par les détails intimes et les méthodes de construction, par les procédés de contre-boutement, par les arcatures sur colonnes, par les cannelures des coupoles et les archivolttes polylobées, par la forme plein cintre et la forme ovoïdale de quelques voussures communes d'ailleurs aux palais voisins d'Atchan et de Koséir, par le tracé et le profil des ouvrages défensifs le palais est nettement sassanide. Seul l'arc brisé de la majeure partie des grands berceaux accuse une transition entre l'architecture perse voûtée préislamique et l'architecture musulmane.

L'arc brisé et surtout la voussure ovoïdale étaient connus des Assyriens, mais, à part quelques exceptions motivées, c'est le plein cintre facile à décrire et à décorer qui semble avoir régné dans les grands édifices de l'antiquité chaldéo-assyrienne. Aucune coupole, il est vrai, n'a été dégagée et il se pourrait que la voussure ovoïdale ait été parfois leur courbe génératrice. Quoi qu'il en soit, lorsque les monarques sassanides voulurent dans leurs palais des salles d'apparat voûtées qui ne le cédassent pas en majesté aux *apadânas* hypostyles de leurs prédécesseurs, les architectes s'ingénierent à diminuer les poussées au vide et adoptèrent la voussure ovoïde parce que, à portée égale, elle n'exerce pas sur les murs d'appui la même action des-

tructive que le plein cintre. En revanche, elles nécessitent l'emploi d'un cube de matériaux considérable et, partant, impliquent une grande dépense. Les courbes brisées jouissent du double avantage de pousser peu, la flèche fût-elle relativement faible, et de n'exiger pour entrer dans la construction que des épaisseurs réduites. Mais en raison du point de rebroussement, elles présentent au sommet des composantes obliques et transmettent incomplètement les pressions développées dans chaque branche.

Il vint un moment où en dehors de la Perse, des princes moins riches ou moins puissants que les Sassanides eurent l'ambition de les imiter sans posséder les mêmes ressources. Alors des raisons d'économie l'emportèrent sur des considérations architectoniques et, la perfection du tracé dût-elle en souffrir, la courbe brisée se substitua par degré à la voussure ovoïde. Telles sont, sans doute, les raisons qui imposèrent l'introduction de courbes brisées dans la construction des très grands palais, alors qu'à la même époque elles étaient exclues de celle des petits édifices.

Dans l'hypothèse où elle se place, Miss Bell observe avec beaucoup de raison que l'introduction du mihrab dans les mosquées remontant à l'année 711, le palais d'Ukhaidir serait du milieu du VIII^e siècle. Si comme j'incline à le croire, l'édifice ne comportait pas de chapelle palatine, on pourrait, en raison des guerres et de l'état d'insécurité qui accompagnèrent la conquête arabe, rejeter la fondation à un siècle en arrière et l'attribuer soit à un souverain de l'Hirah tributaire de la Perse, soit à l'un des gouverneurs perses que reçut la contrée à dater de 605, à l'époque où le Yémen, l'Hadramaut, le Mahra et l'Oman obéissaient à Khosroès II (591-628).

La discussion chronologique engagée à l'égard de la construction du palais paraîtra sans doute bien académique. Elle n'en est pas moins utile. L'écart entre les deux dates proposées étant relativement faible, quelle que soit celle que l'on adopte, le palais d'Ukhaidir apparaît comme un des édifices où l'on apprend le mieux à connaître les véritables sources de l'architecture musulmane. Je l'ai cité comme tel dans un travail que Miss Bell n'a certainement pas eu le temps de connaître, bien qu'il en ait été publié une édition anglaise⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Art in Spain and Portugal*.

Aussi bien je me félicite que dans ces circonstances elle ait ajouté au titre de son étude sur le palais et la mosquée d'Ukhaidir « *A study in early mohammadan architecture* ». Entre l'étude de la première architecture musulmane et l'étude de la dernière manifestation de l'architecture sassanide, il existe à peine une nuance quand on considère le résultat définitif.

Au cours de ce travail, j'ai dû me séparer parfois de l'auteur et proposer quelques dates de construction antérieures à celles qu'elle fixe. Mais la discussion m'a été rendue facile par la netteté de la langue, la clarté de la rédaction, la précision des renseignements techniques que fournit Miss Bell, par la méthode excellente qu'elle apporte dans la mise en œuvre des matériaux recueillis, par la richesse de la documentation et par le choix et l'usage parfait des sources où elle puise. J'apprécie d'autant plus ces qualités que, sans vouloir les désigner plus clairement, j'étudie depuis quelques mois des cahiers de croquis et de notes prises au cours des premières fouilles exécutées en Assyrie et que je me heurte, à chaque pas, à des obstacles qui rendent la marche hésitante et pénible.

En résumé Miss Bell vient d'ajouter à ses travaux précédents, une œuvre excellente qui complète heureusement la monographie consacrée au château d'el Okhaidher par M. Massignon et confirme dans ses points essentiels l'origine sassanide des premiers palais musulmans.

MARCEL DIEULAFOY.

L'HISTOIRE DES MŒURS
DANS « RENARD LE CONTREFAIT ».

Le roman de Renard le Contrefait, publié par GASTON REYNAUD et HENRI LEMAITRE. Deux vol. gr. in-8°. Paris, Librairie H. Champion, 1914.

Il y avait au commencement du xiv^e siècle, à Troyes, un clerc, fils d'un « épicier » ou apothicaire de la ville, qui fut obligé de renoncer à la cléricature pour cause de relations incorrectes avec une femme; fort longtemps après, il paraissait encore sincèrement ému en parlant, à mots couverts, de cette aventure (v. 39915 et

suiv.). Il prit la suite du commerce de son père et l'exerça dix ans. « Espicerie est bon mestier » (v. 26535), a-t-il écrit depuis, en dévoilant les artifices. Il se retira de bonne heure, car il était à son aise. Il n'avait qu'une quarantaine d'années en 1319, et comme c'est alors qu'il commença à écrire « pour éviter l'oisiveté », on peut croire que, à cette époque, il avait déjà renoncé à la vie active.

Il entreprit, pour occuper ses loisirs, un grand roman en vers qu'il intitula *Renard le Contrefait* parce qu'il s'y « contrefesait » au personnage traditionnel de Renard, en disant sous le couvert de ce personnage ce qu'il n'aurait osé dire autrement (v. 1319). Il avait observé; il avait beaucoup lu. Il souhaitait de consigner par écrit ce qu'il pensait sur les hommes en général et sur les mœurs de son temps en particulier, et surtout d'étaler ses connaissances. Entre 1319 et 1322 il composa une première rédaction, en plus de trente mille vers, plats et malaisés. Peu satisfait, avec raison, de cet essai, il recommença en 1328 : sa seconde rédaction, qu'il n'acheva que vers 1342, plus longue d'un quart que la première, est, littérairement, un peu moins faible, mais toujours encombrée. L'ancien épiciier, qui n'était pas un sot, n'eut jamais ni goût ni talent. Et son ouvrage n'eut pas de succès : il n'existe qu'un exemplaire manuscrit de chacune de ses rédactions.

Le regretté G. Raynaud s'était proposé de publier la seconde, en signalant, dans des notes, les passages correspondants ou apparentés de la première qui offrent des différences notables. Lorsqu'il mourut, en juillet 1911, le tome I^{er} était déjà imprimé et le texte était entièrement établi, annoté. M. H. Lemaître a surveillé l'impression du tome II (à partir de la 7^e feuille) et dressé le glossaire et la table qui complètent la présente publication. Ces travaux ont été conduits par les deux savants éditeurs avec une diligence irréprochable.

Le roman de *Renard le Contrefait* est intéressant à deux principaux points de vue. D'une part, l'auteur y a entassé des matériaux de toutes sortes, extraits de ses lectures, dont la provenance est à déterminer : il s'y trouve ainsi des éléments considérables pour l'histoire littéraire. D'autre part, l'auteur parle quelquefois de son cru, et ce qu'il dit, en faisant connaître le bagage d'idées et d'anecdotes d'un petit bourgeois de la première moitié du xiv^e siècle, est une

source excellente pour l'histoire de ce temps. C'est seulement à ce second point de vue — la valeur de *Renard le Contrefait* pour l'histoire des mœurs — que l'on se placera ici pour indiquer ce que la publication de MM. Raynaud et Lemaitre apporte de neuf.

Le poème de l'Épicier de Troyes est comme un appareil à projections où l'opérateur insère successivement, sans transitions, des clichés disparates. La plupart de ceux qui passent d'abord sous les yeux de qui s'intéresse surtout à l'histoire des idées et des mœurs ont quelque chose de sommaire, de flou et de déjà vu. Il suffira de les faire passer très vite.

Voici d'abord une cour plénière tenue par le Lion, roi des animaux (v. 415-788). Excellente chose pour un roi, observe l'auteur, de tenir des cours pareilles, car un roi doit être sociable avec ses barons; s'ils les suit, ils le suivront; s'il les fuit, ils le fuiront; et un roi qui n'est pas aimé ne pèse pas lourd. Il s'agit, dans cette cour, d'« ordonner une constitution » perpétuelle. Renard s'emploie (c'est un parlementaire habile) à faire voter par les riches hommes qui sont là une résolution que les pauvres seront désormais pressurés, foulés sans merci. Qu'il soit entendu, une fois pour toutes, que les pauvres ont toujours tort. Qu'on ne les ménage pas : à la guerre, en avant; dans les fêtes, en arrière. Les riches, au contraire, auront toujours raison, et seront dits « gentils et nobles ». — Tels sont les cahiers que l'assemblée plénière présente au roi, qui les scelle volontiers. Les riches en font prendre copie, mais non les pauvres, parce qu'ils ne s'y « accordent » pas.

Un autre cliché est la confession de Renard à un ermite (v. 24643 et suiv.). Le pénitent s'accuse d'avoir été successivement avocat, médecin, astrologue, procureur, courtier, usurier... et d'avoir vécu d'une manière honteuse aux dépens du public dans toutes ces professions, dont il indique les trucs. Dans sa première rédaction, l'auteur avait déjà, incidemment, médité des courtiers, ou démarcheurs, intermédiaires entre prêteurs et emprunteurs, amateurs et vendeurs : ces « mouches », qu'il connaissait bien, qui bourdonnent autour des prudhommes et les piquent jusqu'à ce que, pour s'en débarrasser, on se décide à contracter l'opération qu'ils vantent. Dans toutes ces professions, Renard a volé. Mais, parmi tant de vols,

il ne saurait regretter sincèrement ceux qu'il a commis au préjudice des nobles, des gens d'Église et des Ordres mendiants. Prélever quelques reprises individuelles sur les seigneurs qui exploitent le peuple, sur les prêtres qui gagnent leur vie « en chantant », sur les dignitaires d'Église qui ne sont jamais pendus pour des cas qui vaudraient la corde à tant d'autres, c'est bien fait. — Ces traits sont forts, mais on en trouve l'équivalent ailleurs, dans la littérature du moyen âge; et ce sont, au fond, des lieux communs.

C'est seulement à partir de la septième « branche » (il y en a huit en tout) que le poème tourne décidément en critique des mœurs, et prend à cet égard une allure plus originale.

Cette fois encore, le cadre adopté par l'auteur est celui d'une confession dérisoire de Renard.

Renard s'accuse en premier lieu des sept péchés capitaux; et ce n'est pas encore à ce propos, naturellement, qu'il trouve à dire des choses très originales. C'est encore, par exemple, un lieu commun médiéval que le développement sur l'Accide et les Accidiens (v. 35321 et suiv.) qu'il enfile à la suite de son couplet sur le péché d'Ire; mais il le traite, semble-t-il, avec prédilection. L'Accide, c'est, comme on sait, le *tædium vitæ*, « un des plus mauvais péchés dont l'homme puisse être atteint », qui torture le corps et l'âme. Les « branches », c'est-à-dire les symptômes ou les conséquences de ce mal sont, on l'avait bien reconnu dès le moyen âge, fort nombreuses : paresse pathologique, ralentissement, torpeur. Ce mal est de telle nature qu'il porte l'homme à se dispenser des devoirs communs de l'humanité. Pour le soulager, on recherche souvent les excitations : mauvais désirs, vilenies, débauches. Cependant la pusillanimité domine le tableau; à la fin, négligence, oubli, désespoir. Nul doute qu'il s'agisse ici de la maladie de dégénérescence, commune en tous les temps, que plusieurs générations ont cru particulière à leur siècle. — A propos de l'Avarice l'auteur ne se peut tenir de médire de bien des gens : surtout des juges, qui se font graisser la patte, et des usuriers. Mais il distingue plusieurs sortes d'« usure ». Il y a des usures dissimulées. Tel est le cas damnable de ceux qui ont des colombiers, même s'ils ne les ont pas établis eux-mêmes; car, en bonne justice, les possesseurs héréditaires de pareils fléaux devraient des dommages-intérêts aux gens du pays.

qu'ils grugent. Tel est encore le cas de ceux qui prêtent par personnes interposées, ou gratis en apparence et comme par bonté d'âme, mais sous condition de corvées. Pèchent aussi par avarice, en vérité, les joueurs qui vont au tripot pour réaliser des gains. Ménestrels, jongleurs, hérauts, escamoteurs, l'Épicier est très hostile à toutes ces professions corruptrices. Il en connaît l'influence. Dès qu'on entend les tambours ou le flageolet des ménestrels, les gens descendent quatre à quatre pour se mêler à la fête; mais le diable plane au-dessus de ces assemblées frivoles. Un seul ménestrel vaut mieux pour mener les gens en enfer que quatre-vingt-dix cordeliers pour montrer le chemin du paradis. Les marchands aussi sont des usuriers, comme l'auteur s'en est bien aperçu pendant les dix ans qu'il dirigea un commerce.

Mais Renard n'aurait-il pas quelques bonnes œuvres à son actif, pour contrebalancer ses fautes? Le confesseur le lui demande. — « Sire, dit-il ironiquement, j'en ai beaucoup. » Il a en effet causé ou inauguré bien des abus. C'est par cet artifice que le rimeur introduit sa petite philosophie de l'histoire et la nomenclature des abus du temps présent qui l'avaient le plus choqué.

Au commencement les gens vivaient des biens que la terre portait, en toute joie, bénignité et innocence; il n'y avait de bailli ni de prévôt nulle part. Cette bienheureuse anarchie dura jusqu'à ce qu'on eût l'idée d'élire le premier roi, qui fut « un grand vilain »⁽¹⁾; c'est alors que s'introduisit la notion de « gentillesse » (« qu'on appelle aujourd'hui noblesse »), si contraire à l'humilité et à la charité. On procéda ensuite au partage des terres; le plus fort eut la meilleure part. Il y eut des châteaux; les possesseurs s'en servirent pour entasser leurs rapines. Les premiers châteaux ont été dressés par des voleurs, qui ne savaient rien faire que voler et qui s'attirèrent ainsi, non du mépris, mais le respect de tous. Ils s'imaginèrent alors qu'ils étaient le froment et les pauvres la paille. Ils montèrent à cheval, ce qui ne s'était pas fait encore. De là la chevalerie. Les chevaliers de nos jours, qui lèvent des tailles, vivent ainsi, sans rien faire, de la substance d'autrui. Et quel scandale de les voir jouir,

⁽¹⁾ Cf. dans le *Roman de la Rose*, Meun sur les débardeurs de la Grève le morceau classique de Jean de et l'origine des rois.

« contre Dieu », des dîmes qui appartiennent, par définition, à l'Église!

Mais il y a pis que la taille et les dîmes inféodées; ce sont les formariages, cet empêchement déplorable à la procréation légitime, à la multiplication du peuple et à la liberté de l'amour : « ce pour quoy le monde est créé ». La loi de Dieu, c'est que l'homme choisisse en mariage la femme qui lui paraît la meilleure; Dieu n'a pas dit : « Prends la plus riche ». Or de nos jours, parce que l'homme est d'une seigneurie dont la femme de son choix n'est pas, il lui faut renoncer à l'épouser. Tous les ans, cent mariages sont ainsi traversés : c'est contre raison et conscience; mais gentilshommes, abbés, chanoines, tous buveurs de la sueur du peuple, sont d'accord pour maintenir cet usage qui leur profite.

Il y a aussi le droit de mainmorte, qui crée le vagabondage et la misère, et recrute l'armée des truands. Voici comment. Quand un brave homme a travaillé toute sa vie, jeûné, veillé, économisé pour éviter la mendicité dans sa vieillesse, pourquoi, après sa mort, ses héritiers n'ont-ils rien de ce qui aurait dû leur revenir de par le droit naturel, à cause de la mainmorte? Pourquoi celui-là bénéficie-t-il de mon travail qui, de mon vivant, ne m'eût pas donné un morceau de pain? De quel cœur un seigneur peut-il se porter héritier des malheureux dans ces conditions? C'est du vol : « Laisse au fils le sang de son père ». — L'origine historique de ces abus est d'ailleurs ancienne et connue. C'est Charlemagne qui institua le servage, à la veille de son expédition en Espagne. Un chevalier de Bourgogne, nommé Othon, inventa formariages et mainmortes.

Autres abus. Les Églises ont des justices qui leur donnent le droit d'arrêter, de pendre et de bannir; elles font exercer ces droits par leurs prévôts et par leurs maires, et s'en lavent les mains : ces mains qui devraient être pures. Mais c'est de l'hypocrisie. Au nom de qui ces prévôts et ces maires agissent-ils? Quelle est la source de leur autorité? Qui profite de leurs arrêts? Et c'est l'argent du Crucifix qui les paye. On dit, il est vrai, pour la justification des Églises : « Si mainmortes, formariages, etc., n'étaient pas des usages légitimes, ils n'auraient pas duré; s'ils durent, c'est que Dieu le permet ». Non pas. Dieu n'a cure de ce qui appartient à autrui; ceux à qui les Églises enlèvent du leur s'en considèrent comme moins tenus envers

lui : ils « oublient Dieu »; bien mal acquis ne profite à personne.

Renard a fait établir toutes sortes de droits restrictifs de l'ancienne liberté. Les corvées! laisser sa chose pour s'occuper de celle du maître, qui n'en sait aucun gré, est-ce que c'est raisonnable? — Jadis les prévôtés et les mairies n'étaient pas vendues, affermées aux titulaires de ces offices, comme c'est le cas aujourd'hui. — Jadis l'Eglise n'était pas frappée de décimes par le pape et par le roi, et le roi ne jouissait pas des régales. — Jadis, surtout, il n'y avait point de droits sur les ventes. Ces droits, les gentilshommes et les abbayes ne s'en souciaient guère; ils pèsent de tout leur poids sur les pauvres. Chaque fois que l'on vend un immeuble, terre, pré, vigne ou maison, il faut payer au seigneur le sixième denier. Est-ce juste que le seigneur, c'est-à-dire quelqu'un qui n'est pas mon ami et qui ne me rendrait aucun service, ait le sixième ou le cinquième de mon bien, sans rien faire et sans m'en savoir gré? Il y a aussi le terrage, ou redevance d'une gerbe sur dix, si sévèrement exigé que défense est faite d'enlever la récolte d'un champ avant que le terragier⁽¹⁾ du seigneur ait passé pour compter les gerbes.

Ici l'auteur s'arrête comme écœuré devant cet ensemble de vexations imposées aux travailleurs; et son indignation est telle qu'il se retourne contre eux. Comment! vous supportez sans broncher une condition si révoltante. Mais alors, vous la méritez. — Je ne puis pas arriver, dit Renard, à en faire tant aux vilains qu'ils ne demeurent respectueux pour leurs tyrans. J'aurais beau leur faire crever le cœur et arracher les dents qu'ils continueraient à les appeler : « Monseigneur! » Les nobles les font vivre dans la misère et ne s'occupent d'eux que pour les insulter, et cependant ils les honorent. « On doit bien haïr tels vilains. » Jusqu'où peut s'abaisser leur patience, l'histoire d'une dame noble de Champagne, la dame de Doches⁽²⁾, arrivée en 1300, le fait bien voir. Une femme de la seigneurie de Doches étant morte, on l'ensevelit dans quinze aunes de toile qu'elle avait filée, et elle fut mise en terre. Six jours après l'inhumation, la dame de Doches ordonna de rouvrir la fosse pour reprendre la toile, sous

⁽¹⁾ Au v. 38134 « terragier » signifie évidemment, non pas, comme le dit (d'après Godefroy) l'auteur du lexique, « tenancier d'une terre sou-

mise au droit de terrage », mais « percepteur de ce droit » (cf. Godefroy, au mot *Terrageor*).

⁽²⁾ Doches, canton de Piney, Aube.

prétexte que la morte n'avait à elle rien en propre. La toile fut lavée et servit à faire des couvertures de cheval. Cela crie vengeance, n'est-ce pas? pourtant on ne s'en émut guère.

Le dégoût qu'inspire à l'auteur la lâcheté des vilains est tel qu'il considère maintenant la condition de la noblesse d'un œil plus bienveillant. Ces gentilshommes, qui bénéficient de tant d'iniquités traditionnelles, sont-ils donc, eux-mêmes, si heureux? N'ont-ils pas à souffrir aussi? Assurément. Il y en a beaucoup qui sont, en vérité aussi mal à leur aise que leurs propres serfs. — D'abord, ils tiennent leurs terres en fief

38255. Et fief si est de tel nature :
Paisible preudom n'en a cure.

Ils en sont fiers, cependant; mais il n'y a pas de quoi. Au temps de Louis le Hutin, nos nobles de Champagne se sont plaints à la couronne de ce que le taux ordinaire des amendes fût, pour les nobles, de 60 livres et pour les bourgeois de 60 sous : « Au moins, qu'il soit entendu, dirent-ils, que si un noble tue un bourgeois qui lui a fait du tort, il en sera quitte pour 60 livres ». — « A la bonne heure, répondit le roi, si vous voulez bien que le bourgeois, qui aura tué un noble en pareil cas, soit quitte aussi pour 60 sous. » — Plaisanterie à part, nos nobles ont obtenu du roi Louis le droit de guerre privée; or c'est un triste avantage. Pour la moindre querelle le suzerain mande ses fiévés et leurs hommes, garnis d'armes et de chevaux. Les vassaux, sous peine de perdre leurs tenures, raccommodent leurs vieux hauberts et se procurent à crédit chevaux éclopés, vieux harnais, vieux bacinets enfumés. Des deux parts on s'en va-t-en guerre, mais sans se faire grand mal :

38338. Ne seay qui plus grant peur ara
Ou le cachant ou le sieuant....

On s'arrange toujours de manière à prendre bientôt paix ou trêves. Alors chacun s'empresse de revendre son équipage; ce qui a coûté dix livres, on s'en défait pour soixante sous; bourgeois et marchands en profitent. Et puis c'est à recommencer; et enfin c'est la ruine. — Si, pour se débarrasser d'obligations si lourdes, on se résout à vendre son fief, et s'il se trouve un amateur assez fou pour en vou-

loir, on ne s'en défait qu'à perte, une maille pour un denier : « Puisque c'est fief, plus n'en ara ». Encore faut-il payer le quint denier pour droits de mutation. Quant au petit vassal qui a vendu son fief, il est réduit à la misère. Il n'ose devenir marchand, car il ne saurait comment faire. Aucun bourgeois ne consentirait à le prendre à son service, parce qu'il est naturellement vantard, fier, exigeant. Ce n'est pas merveille si les gens paisibles évitent les gentilshommes : ils ont l'habitude d'acheter à crédit et de payer en menaces ou en diffamations. Ils sont détestés ; et c'est justice.

Le sort des nobles de haut rang, qui sont riches, n'est pas non plus enviable, du reste. Soit un noble bien renté ; il meurt, laissant un enfant en bas âge (cela n'est pas rare). En ce cas le suzerain s'empare du fief, en lève les revenus, dispose des meubles jusqu'à ce que l'héritier légitime ait quinze ans. Alors on lui rend son domaine, mais dans quel état : les maisons sans toit, les bois coupés à blanc, les étangs vidés. Il faut tout remettre en ordre ; et on n'y parvient qu'en empruntant et en allant servir au loin, pour faire des économies.

En pareil cas les bourgeois ne sont pas, Dieu merci, logés à si fâcheuse enseigne. Leurs enfants sont mis en tutelle par autorité de justice et des comptes leur sont rigoureusement rendus à leur majorité : c'est l'inverse de ce qui se passe dans le monde de la noblesse. Derechef si un bourgeois veut affermer ou aliéner ses biens, il le peut pour 19 ou même pour 27 ans, tandis qu'un gentilhomme ne peut disposer de son fief que pendant trois ans dans les mêmes conditions ; après ce terme, s'il ne le reprend pas, le suzerain se l'adjudge....

Il suit de toutes ces circonstances que, à regarder de près, c'est le franc bourgeois qui a la plus belle vie, la plus noble, la plus commode. Il est loisible aux bourgeois de s'habiller magnifiquement et d'entretenir des oiseaux de proie et des destriers. Toutes les professions leur sont ouvertes. Quand les écuyers vont à l'ost, les bourgeois restent à dormir sur leurs deux oreilles. Le bourgeois, c'est le vrai seigneur du monde moderne. En Champagne, pourtant, la bourgeoisie est trop accablée de tailles et de subventions. Mais à Bruges, à Gand, à Douai, à Saint-Omer, ce serait le paradis, si les habitants étaient d'humeur tranquille.

La huitième et dernière « branche » de *Renard le Contrefait* n'ajoute qu'un seul trait notable à ce tableau si vivant de la société du xiv^e siècle, vue à travers les lunettes d'un bon bourgeois pacifique, patriote (v. 21 628 et s.), peu favorable à la noblesse et théoriquement compatissant au sort des pauvres. Mais c'est un trait qui l'achève. — Les pauvres que l'Épicier de Troyes plaint, ce sont des vilains de la campagne, exploités par les seigneurs. Quant aux ouvriers de la ville et de la banlieue, à qui les bourgeois ont affaire, et qu'il connaît bien, il est plus sensible à leurs défauts qu'à leurs misères. — Il met en scène, dans sa huitième « branche », une tigresse qui meurt de faim parce qu'elle ne peut se repaître que de nourritures très rares, difficiles à trouver. Par exemple de femmes fidèles (il n'y en a pas). A défaut de femmes fidèles, la tigresse se contenterait d'« ouvriers de bras » qui fissent loyalement leur journée, d'ouvriers consciencieux. Mais il n'y en a pas non plus. Un couvreur, craint de tous ses compagnons, et leur porte-parole, le déclare en leur nom, tout net : « Voici comment nous vivons. Le matin, au moment de commencer la journée, on est plus pesant et plus lent que le soir. On commence par aller à la grève, muser, s'informer des nouvelles, demander ce que les compagnons gagnent; car fûssé-je engagé pour un an, plutôt que de gagner moins qu'un autre, je lâcherais tout pour aller où l'on gagne davantage. Cependant le jour s'avance. Le patron vous reproche d'être en retard. On lui dit : « Patron, je suis engagé ailleurs; je vais vous envoyer « quelqu'un pour me remplacer; seulement je suis obligé de le « payer six deniers de plus que vous ne me donnez; j'y mets du « mien; vous m'en tiendrez compte ». Tous les matins, c'est un tour nouveau. Si je me décide à travailler, j'emmène avec moi mon jeune homme, qui ne sait rien du métier et que je fais embaucher pourtant comme apprenti à douze deniers par jour : autant de plus dans ma ceinture. Enfin, monté sur le toit, je pose une tuile pendant le temps qu'il faudrait pour en placer huit ou dix. Je dégoise une chanson sur le comble; je fais un somme entre deux pentes; et c'est l'heure de déjeuner. Après, c'est l'heure de diner; le soir tombe, et on s'en va. A la tâche, ce n'est pas pareil : j'abats autant d'ouvrage en un jour qu'en cinq au compte du patron. Mais les patrons ont beau grogner; il n'en est rien de plus. Si un patron est

trop subtil et regardant, on en est quitte pour ne pas s'embaucher chez lui. Mieux vaut travailler pour ces tout-puissants tanneurs, ces gouverneurs d'abbayes, ces riches hommes; on leur compte deux journées pour une, deux compagnons pour un seul.... Que voulez-vous? « L'un poisson si se vit de l'autre. » — De même le charpentier, qui n'aiguise jamais ses outils qu'au moment de s'en servir et pendant le temps qui lui est payé pour un tout autre travail; telle est l'« ordonnance » du syndicat (de « l'alliance ») et il en cuirait aux compagnons de ne pas s'y conformer. Vignerons, faucheurs, charretiers, bergers, tous sont aussi de mauvaise intention, se plaisent à ruiner leurs maîtres et la maison qui les nourrit.... Rutebeuf avait déjà dit :

Il vuelent estre bien païé
Et petit de besoingne faire.
Ainz leur torneroit a contraire
S'il passoient leur droit deus lingnes.
Neis ces paisans des vingnes
Vuelent avoir bon paiement
Por pou faire⁽¹⁾....

La tigresse perd tout espoir; elle se rabattrait bien, à la rigueur, pour rompre son jeûne, sur des courtiers véridiques, des prêtres qui ne quémandent point, des sergents raisonnables, etc. Mais on n'en trouve nulle part.

Tels sont le cercle d'idées et les thèmes familiers de l'ancien épiciériste de Troyes. Ils ne sont pas, par eux-mêmes, sans intérêt. Comme l'auteur illustre souvent sa pensée de détails précis (par exemple dans la description qu'il fait des abus courants chez les drapiers, les orfèvres, les épiciéristes, les pelletiers, les taverniers⁽²⁾, et par le savoureux langage technique qu'il prête aux gens de métier mis en scène⁽³⁾), il est d'ailleurs plus agréable et plus profitable à lire que la plupart des moralistes du XIII^e et du XIV^e siècles qui ont disserté sur « l'État du monde ». La présente édition, qui rend son œuvre accessible, sera donc accueillie avec gratitude.

CH.-V. LANGLOIS.

⁽¹⁾ Éd. A. Kreissner, p. 189.

⁽³⁾ *Ib.*, p. 190.

⁽²⁾ T. II, p. 41-47.

CHARLES JAROMIR ERBEN.

K. J. ERBEN. *Vybráné Bájé Slovanské* (Contes slaves choisis édités par R. Rais). — *Národní Pohádky a Povesti* (Contes et légendes tchèques édités par J. Rais), 3^e édition (sans date), Prague, librairie Topič.

J'ai à diverses reprises étudié ici-même la physiologie des précurseurs, des initiateurs de la renaissance tchèque⁽¹⁾ et fait ressortir l'intérêt de cette renaissance qui a exercé une action si considérable, non seulement sur la vie politique des peuples slaves, mais aussi sur le développement des sciences historiques et philologiques. Les personnages dont j'ai retracé l'histoire offrent tous un trait commun. Ils sont partis de très bas; ils ont débuté par la misère; ils ont fait eux-mêmes leur éducation et ce n'est qu'après de larges et pénibles efforts qu'ils sont arrivés à une situation, je ne dirai pas convenable, mais suffisante. Quelle différence par exemple entre la vie de Schafarik et celle du professeur qui a repris si brillamment son œuvre, M. Niederle!

I

Charles Jaromir Erben dont le nom figure en tête de cette étude a poursuivi une carrière presque aussi pénible que celle de Schafarik, — moins tragique à la vérité, moins grandiose, mais très digne d'intérêt. J'ai eu quelques relations avec lui — il y a bientôt un demi-siècle. J'ai pu apprécier la profondeur de sa science, l'aménité de son caractère et je suis heureux qu'une nouvelle édition de ses contes me donne l'occasion de mettre cette sympathique figure en lumière.

Il était né le 7 novembre 1811 non loin de Kralové Dvor, dans

⁽¹⁾ Voir *Vacslav Hanka* (1907, p. 70, 112), *Vacslav Tomek* (1908, p. 141), *Schafarik* (1910, p. 15, 155). Ces essais ont été recueillis dans le volume intitulé *La Renaissance tchèque* (Paris, Alcan).

le village de Miletin que la falsification de Hanka devait rendre célèbre dans tous les pays slaves ⁽¹⁾.

Son père après avoir exercé la profession de cordonnier était devenu jardinier et s'adonnait particulièrement au commerce des fruits. Le jeune Jaromir avait hérité de sa mère une santé fort délicate; il fit tard et assez péniblement ses études primaires. Ses parents avaient songé d'abord à en faire un instituteur, mais il avait un défaut de prononciation qui semblait le rendre impropre à l'enseignement. Un curé du voisinage lui apprit l'allemand et le fit entrer au collège de Kralové Hradec où il suivit l'enseignement classique. Les leçons se donnaient en allemand; mais les élèves étaient animés de l'esprit national. Erben était pauvre; il avait de bonne heure appris la musique et complétait ses modestes ressources en donnant des leçons de piano. Sur les bancs du collège il s'essayait déjà à la poésie tchèque.

Il rêvait d'aller se perfectionner à Prague, mais ses parents ne pouvaient lui payer le voyage. Des souscriptions amicales y pourvurent. Erben fut accueilli dans la capitale comme un jeune poète d'avenir. Mais la poésie n'était pas une carrière. Erben fut trop heureux de trouver à copier des textes historiques pour l'historiographe du royaume, Palacky. Grâce aux honoraires qu'il toucha pour ses copies et à quelques leçons de piano mal rétribuées il réussit péniblement à vivre, tout en prenant le goût des études historiques. Les relations qu'il eut l'occasion de nouer avec Palacky devaient lui être d'un grand secours dans sa vie accidentée. Pour faire œuvre de bon copiste il suivit à l'Université, alors allemande de Prague, des cours de paléographie et de science héraldique.

Au milieu de ces graves occupations et préoccupations il ne négligeait point la poésie. Celakovsky avait récemment publié ses *Chansons populaires slaves* (1822) et ses *Échos des chansons russes* (1829). Erben les lisait avidement et parfois il s'essayait à les imiter. Ce double labeur devait être d'autant plus pénible au jeune savant que sa santé était plus délicate.

En 1837 il acheva ses études de droit et entra dans l'administration

⁽¹⁾ Une des chansons du célèbre *Manuscrit de Kralove Dvor* renferme une apostrophe aux forêts de Miletin.

judiciaire. Il employa tous les loisirs que lui laissaient des fonctions assez ingrates, non plus à composer des vers, mais à recueillir les chansons populaires de son pays. Celakovsky avait commencé, comme nous l'avons vu, dès 1822; Kollar, en 1834, avait édité *Les Chansons des pays slovaques* et Susil, en 1835, celles de la Moravie. Le recueil de Celakovsky n'était qu'un essai fort incomplet. Pendant ses congés Erben parcourait les campagnes, faisait causer ou chanter les bergers, les paysannes et payait chacune de ses trouvailles d'une petite pièce de monnaie. Il en recueillait aussi dans des brochures populaires jusque-là négligées des savants, que de vieilles femmes vendaient dans les fêtes ou les pèlerinages. Il en apprit de la bouche d'une servante du voisinage qui avait une mémoire prodigieuse et qui chantait toujours. Comme il était très bon musicien, il trouvait le moyen de noter tout ensemble les paroles et la mélodie. Il avait autour de lui des parents ou des amis dévoués qui l'aidaient dans sa tâche de collectionneur. En 1840 il avait déjà réuni cinq cents textes et mélodies. A la fin de l'année 1841 il put faire paraître un recueil qui en contenait cent cinquante. Ce fut une véritable surprise pour ses compatriotes. Mais le succès de la publication ne suffisait point à nourrir le collectionneur qui vivait péniblement. En 1841 Palacky fit attribuer le poste de secrétaire bibliothécaire de la *Société Royale des Sciences* de Prague à son jeune protégé. Moyennant deux heures de présence par jour il lui assurait ainsi un traitement fixe de 120 florins (250 francs) par an. Néanmoins Erben se crut assez riche pour se marier (le 11 mai 1842). La vie était à très bon marché en Bohême. Cette fois encore Palacky vint à son secours. Erben avait donné sa démission des fonctions misérables qu'il occupait dans l'administration. Palacky, l'historiographe officiel du royaume, obtint d'un certain nombre de membres de la noblesse bohémienne une subvention destinée à dresser l'inventaire général des archives nationales. Tomek — ainsi que je l'ai raconté ici même — fut chargé des archives de Prague et Erben de celles de la province. C'était pour lui une excellente occasion de voyager dans le royaume et de recueillir en même temps que des textes, les matériaux du folklore indigène. La vie n'était pas toujours fort agréable quand il sortait des districts tchèques pour s'aventurer dans les régions purement allemandes. Il s'était égaré jusqu'à Fridland, sur la fron-

tière de Prusse pour dépouiller les archives des comtes Clam Gallas et de là, le 16 décembre 1843, il écrivait à un ami : « J'ai mené une vie maudite parmi ces Allemands, plus encore que beaucoup de Polonais en Sibérie. Ceux-là ont avec qui parler, moi je n'avais que des Allemands qui tendent de toutes leurs forces vers les Allemands d'au delà de la frontière et ne veulent même pas savoir qu'ils descendent du sang slave. Ils n'en croient même pas leurs noms qui décèlent leur origine slave ⁽¹⁾. »

Tout en copiant et en classant ses textes historiques Erben continuait la publication de ses chansons. Cette publication avait surpris et déconcerté plus d'un de ses compatriotes. On mettait en doute l'authenticité des paroles ou des mélodies. Erben annonçait que dans la table du troisième fascicule il donnerait pour chaque morceau le nom et l'adresse de la personne auprès de laquelle il avait été recueilli.

II

La condition des écrivains tchèques était alors fort pénible. La censure autrichienne s'obstinait à voir dans toutes les manifestations slaves l'action du Panslavisme russe. D'autre part le clergé catholique redoutait dans les progrès de la littérature tchèque une renaissance des hérésies hussites. Tomek même était dénoncé comme un catholique insuffisant et, toutes les fois que la censure de Prague était alarmée, elle envoyait à Vienne le texte suspect, ce qui retardait singulièrement certaines publications.

Erben ne se contentait pas de copier des manuscrits ; il dépouillait scrupuleusement les *Monumenta germanica* de Pertz pour y découvrir tous les textes relatifs à sa patrie.

Ses tournées à travers les archives provinciales étaient achevées au commencement de l'année 1847. Il n'avait pas relevé moins de trois mille documents tchèques, latins ou allemands dont les copies furent déposées au Musée national. Il fut nommé *assistant* de cet établissement avec un traitement de 20 florins par mois. Cette

⁽¹⁾ Les noms slaves sont en effet assez fréquents — quoique souvent défigurés — chez les Slaves germanisés.

somme se cumulait avec les 10 florins qu'il touchait à la Société Royale des Sciences. Total 30 florins de fixe! Il était alors âgé de trente-cinq ans! A ces honoraires réguliers s'ajoutaient les produits incertains de travaux littéraires qui n'étaient pas toujours très intéressants. Ainsi Erben fut appelé à collaborer à la traduction tchèque des codes autrichiens. Il s'agissait de créer une terminologie et sa connaissance des anciens textes juridiques lui fut d'un grand secours. Il ne travaillait pas seul et, pour se mettre d'accord avec ses collaborateurs, il dut, de son propre aveu, établir jusqu'à vingt mille fiches.

En 1847 la publication du troisième fascicule des *Chansons tchèques* lui valut de l'Empereur une médaille d'or. L'année suivante, à la veille des graves événements qui devaient agiter le royaume et bouleverser l'empire il fut nommé membre de la Société Royale des Sciences.

Erben signa le manifeste qui convoquait les Slaves autrichiens à un congrès dans la ville de Prague. Ce fut le seul acte politique de sa vie. Il entretenait depuis longtemps des relations avec le poète Croate Stanko Vraz et collaborait à une revue publiée à Agram sous sa direction. Il fut envoyé par ses compatriotes auprès de la diète croate pour négocier avec elle. Après l'échec du congrès slave il reprit silencieusement ses travaux. Il n'avait toujours que trente florins de traitement régulier sans aucune garantie de retraite. Il continua ses traductions de textes législatifs et fut appelé à Vienne pour fixer définitivement la terminologie juridique. En 1849 il sollicita en vain une place d'archiviste près la Cour suprême du royaume. Il ne put l'obtenir.

Cette fois encore ce fut Palacky qui vint à son secours. Il le fit nommer (novembre 1850) secrétaire archiviste du Musée; et, à la place de Tomek qui venait d'être nommé professeur à l'Université, il le prit comme adjoint pour la publication des monuments inédits avec un traitement honorable. C'était presque la fortune. Enfin, au cours de l'année 1850, Erben fut nommé archiviste de la ville de Prague avec un traitement annuel de 1 000 florins. Désormais sa vie était assurée. Mais au moment même où il aurait pu se livrer sans contrainte à ses travaux philologiques et historiques, un vent furieux de réaction et d'obscurantisme soufflait de Vienne. Les publications

les plus inoffensives, si elles rappelaient le passé historique et religieux de la nation tchèque, risquaient de se voir interdites ou poursuivies. On dut abandonner un projet d'Encyclopédie nationale dont on avait déjà commencé l'exécution. Néanmoins Erben réussit à publier en 1851 la *Chronique pragoise de Bartos* (texte du xvi^e siècle) et en 1852 le traité de Thomas de Stitny sur *La République chrétienne*. Stitny (né en 1325, mort en 1400) était un laïque qui écrivit sur les choses religieuses et qui est considéré comme un précurseur de Hus, dont Erben devait quinze ans plus tard publier les œuvres tchèques. Vers la même époque il donnait ses soins au deuxième volume du *Vybor* ou Recueil de littérature tchèque, sorte d'encyclopédie historique de l'ancienne littérature nationale. Peu de temps après il réédite les voyages en terre sainte de Harant de Polzice, un grand seigneur tchèque qui vécut au xvi^e siècle et qui entreprit au cours de l'année 1598 un pèlerinage en Palestine. Ce voyage, dont la première édition avait paru au xvii^e siècle, et dont il existe une traduction allemande intitulée *Der Christliche Ulysses*, méritait assurément cet honneur. Il recueillait les poésies de sa jeunesse en un petit volume intitulé *Le Bouquet (Kytice)*, volume sans prétention sur le succès duquel il ne comptait guère et qui révèle en lui « un poète mort jeune en qui l'homme survit ». Il y mettait en vers exquis, quelques-uns des motifs populaires qu'il avait recueillis. C'est de tous nos poètes le plus tchèque, disait de lui un critique. La postérité a ratifié ce jugement et *Le Bouquet* a récemment encore eu les honneurs d'une édition richement illustrée.

Erben était entré en rapport avec la plupart des savants russes qui venaient visiter Prague et dans lesquels le gouvernement autrichien affectait de voir de dangereux agents panslavistes. J'ai fait depuis longtemps justice de ces légendes. A la fin de l'année 1856 il fut nommé correspondant de l'Académie de Petersbourg. Ce fut le plus grand honneur de sa carrière scientifique. Il le justifia par ses travaux ultérieurs. En 1859 il résuma ses recherches d'archives dans un volume intitulé *Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemix et Moravix* (depuis les origines jusqu'à l'année 1253). Il édita un nouveau fascicule de chansons populaires et résuma le fruit de ses recherches sur le folklore indigène dans un très précieux

volume de *Chants* qui fut édité à Prague en 1863⁽¹⁾. Tout en copiant d'anciens manuscrits latins ou tchèques, il n'avait pas négligé l'étude des langues slaves. Il méditait une Mythologie slave et il en a donné des fragments soit dans des articles de *La Revue du Musée*, soit dans ceux qu'il a fournis à partir de 1863 à l'*Encyclopédie Tchèque (Slovník Naučný)* éditée en 12 volumes par l'éditeur Kober, qui réussit avec le concours de Rieger à réaliser l'entreprise conçue quinze années auparavant par un certain nombre de patriotes. Sous le titre modeste de Chrestomathie slave il fit paraître en 1865 un recueil de cent contes publiés chacun dans la langue originale. Ce recueil était accompagné d'un vocabulaire⁽²⁾. Plus tard, en 1869, il les traduisit en tchèque dans une série de livres populaires publiés dans la collection intitulée *Matice lidu* (La ruche populaire).

Je le vois encore dans le bureau qu'il occupait au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Prague. Il se trouva que nous étions tous deux occupés du même travail, une traduction de la vieille Chronique russe dite *Chronique de Nestor*. Je préparais une thèse de doctorat sur cette chronique et Erben en avait commencé la traduction.

Il m'offrit de m'envoyer les bonnes feuilles de la sienne au fur et à mesure du tirage et il tint parole. J'eus la primeur d'un travail qui m'a beaucoup servi et auquel j'ai d'ailleurs rendu hommage dans la préface de ma *Chronique de Nestor*, qui ne devait paraître qu'en 1884⁽³⁾.

La traduction tchèque vit le jour en 1867.

Erben y ajouta bientôt celle de deux textes russes célèbres à des titres divers dans l'histoire littéraire. Le morceau dit : *Le récit de la bataille d'Igor* et la *Zadonchtina*, poème en prose sur les luttes des Russes contre les Tatares. On sait que je suis très sceptique sur l'authenticité de la bataille d'Igor. Quoi qu'il en soit, l'interprétation

⁽¹⁾ J'ai emprunté à ce volume un certain nombre de morceaux que j'ai traduits dans un volume publié en 1866 sous le titre *Chants héroïques et Chansons populaires des Slaves de Bohême* (Paris, Librairie internationale). On me permettra d'y renvoyer. J'ai traduit dans ce volume quelques pages de la Préface d'Erben.

⁽²⁾ C'est à ce recueil que j'ai emprunté un certain nombre de contes publiés en 1882 dans mon volume *Recueil de contes populaires slaves* (Librairie Leroux). M. Alexandre Chodzko en a traduit également.

⁽³⁾ Publication de l'École des langues orientales.

et le commentaire de ces deux morceaux offraient de nombreuses difficultés et l'on se demande comment avec son état de santé et au milieu de ses occupations multiples Erben avait pu terminer ces travaux.

Un autre travail considérable fut la publication des écrits tchèques de Jean Hus édités de 1864 à 1868 à la librairie Tempsky à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance du patriote réformateur. Nous avons vu que Schafarik une dizaine d'années auparavant avait — bien qu'il appartint à la religion réformée — reculé devant cette publication.

Les savants russes avec lesquels Erben était en rapport, Herbel, Sreznevsky, Lavrovsky (de Kharkov) savaient que, vu sa santé délicate, le savant tchèque n'accepterait jamais un poste dans leur patrie, mais ils avaient le désir ardent de recruter des professeurs tchèques pour les Universités et les gymnases russes et ils écrivaient sans cesse à Erben pour réclamer ses bons offices. L'invasion de la Bohême par l'armée prussienne au cours de l'été 1866 le retarda dans ses travaux. Au cours de l'année suivante il se rendit à Moscou pour le congrès ethnographique qui se tint sous les auspices de la Société des Sciences naturelles de cette ville. Il avait contribué à fournir des matériaux pour l'exposition organisée à cette occasion, exposition qui est devenue le point de départ d'une des collections les plus importantes de ce genre, du Musée Roumiantsov, collection d'ethnographie slave.

Erben, nous l'avons dit, ne se mêlait point de politique; ce n'est que dans des correspondances intimes que l'on peut deviner ou simplement constater le fond de sa pensée. Il souffrait cruellement des iniquités dont sa nation était l'objet. « La situation actuelle, écrivait-il à un ami (le 18 mars 1868), peut se qualifier par le mot d'Havliczek il y a vingt ans. Elle ressemble à une messe noire : « Nullum Credo. Nulla Gloria. Solum Offertorium. Nulla Benedictio. » Voltaire eût envié cette épigramme.

Malgré la délicatesse de sa santé la Société royale des Sciences voulut lui imposer un nouvel ouvrage, la composition d'un Recueil qui aurait été intitulé : *Scriptores rerum bohemicarum extranei*, et d'un autre côté la municipalité exigeait de lui un travail sur la dénomination des rues et la numérotation des maisons. Le bureau

qu'il occupait à l'hôtel de ville et où j'ai eu l'honneur de lui rendre visite en 1866 était obscur et humide. Toutes ces circonstances ne contribuaient pas à améliorer sa santé. Il ne se faisait pas d'illusions. Il écrivait à un ami : « Je ne compte pas sur une longue vie : j'ai l'air bien portant; mais je connais depuis longtemps ma vieille maladie qui, d'année en année, se fait sentir de plus en plus ».

Ses pressentiments devaient se réaliser. Il n'atteignit pas la fin de l'année 1870. Il s'éteignit le 20 novembre. A ce moment j'étais enfermé dans Paris assiégé et je n'appris sa mort que dans le courant de l'année 1871. Des funérailles solennelles, les plus touchantes que Prague eût vues depuis celles de Schafarik, attestèrent la reconnaissance de la nation pour le savant modeste et laborieux qui lui avait révélé une partie des trésors de sa littérature populaire. La ville de Prague tint à récompenser libéralement dans la personne de sa veuve et de ses filles les services que son archiviste lui avait rendus. On aurait pu graver sur la tombe les mots célèbres qui semblent avoir été la devise de sa vie douloureuse : *Multa tulit*. Quels services n'aurait-il pas rendus s'il avait vécu dans des temps plus heureux, s'il avait pu voir son peuple pourvu d'une Université, d'un théâtre national, d'une Académie!

Quelque temps avant la mort d'Erben un savant russe, professeur à l'Université de Kharkov avait, dans la *Revue du Ministère de l'Instruction publique*, rendu pleine justice à sa traduction et à son commentaire des anciennes légendes russes. Dans une séance solennelle de l'Université de Kharkov tenue au mois de janvier 1871 le même professeur décernait un hommage solennel à la mémoire du savant tchèque qui était membre honoraire de l'Université. « Son édition de *Nestor*, disait-il, donne tous les moyens d'étudier nos plus anciennes annales. » A l'Académie sud slave d'Agram, le président, le chanoine Raczki, dans la séance du 28 décembre 1870 prononçait une éloquente oraison funèbre et terminait son discours par ces paroles empruntées à l'*Agricola* de Tacite : « admiratione et immortalibus laudibus et, si natura suppeditet, imitando colamus ». Les générations qui ont succédé à Erben ont connu des jours plus heureux. Elles n'ont pas eu comme lui, comme Schafarik, comme Tomek, à subir d'abord la rude école de la misère. Leur œuvre a pu aisément

surpasser celle de leurs prédécesseurs autodidactes; mais, si leur érudition inspire plus de confiance, leur caractère n'inspirera pas autant d'admiration.

LOUIS LEGER.

LES FOUILLES DE VROULIA (RHODES).

K. F. KINCH. *Vroulia*. — Un vol. in-4°, 276 colonnes, 139 fig., 1 carte, 47 planches. Publication de la Fondation Carlsberg. Copenhague, 1914.

Le volume que publie aujourd'hui M. Kinch est le compte rendu des fouilles qu'il a faites à Vroulia, localité située à l'extrémité sud de Rhodes, en 1907 et en 1908, avec l'appui de la Fondation Carlsberg. Les ruines qu'il y a explorées paraissent représenter les restes d'un poste militaire fondé au VII^e siècle, au moment de la grande expansion coloniale, et l'intérêt de ses trouvailles est d'en faire connaître la civilisation avec plus de détails que nous n'en avons d'ordinaire pour les établissements de cette époque. D'une part, en effet, le plan de la forteresse avec ses ouvrages défensifs, ses sanctuaires, ses maisons, sa nécropole, a été en grande partie retrouvé et nous donne une idée d'ensemble de la petite cité; d'autre part, celle des industries qui est toujours, en terre hellénique, la plus riche d'enseignements, la poterie, est représentée en abondance et permet de pénétrer un peu plus avant dans l'état de culture des occupants.

Avant d'examiner le contenu de ce livre je voudrais dire un mot de son exécution. On ne saurait trop louer la méthode qu'a suivie M. Kinch; l'ordonnance générale de l'œuvre est claire et nette; et, sur chaque objet ou monument, sur ses caractères, sur les conditions de sa découverte, tous les renseignements nécessaires aux recherches futures sont donnés avec une minutieuse précision. Mais, en même temps, l'auteur s'est gardé de tous les détails superflus et encombrants. De même, pour les rapprochements, il a su se borner à ceux qui étaient vraiment utiles⁽¹⁾. L'illustration a droit aux mêmes éloges;

(1) Il faut signaler les nombreux rapprochements avec les vases de la Russie méridionale; ils sont d'autant plus précieux que ces découvertes sont très incomplètement publiées et difficilement accessibles.

abondante sans excès, elle comprend une dizaine de planches en couleur où sont rendues avec une exactitude parfaite les nuances des vases et un grand nombre de dessins qui viennent constamment en aide à la description. De plus, grâce aux renvois faits avec beaucoup de méthode, il est toujours facile et rapide de se reporter soit du texte aux planches, soit des planches au texte. Ces détails, si importants dans une publication de ce genre, témoignent du soin apporté par l'auteur à toutes les parties de son livre.

La colonie qu'a fouillée M. Kinch comprend comme parties les plus remarquables une petite chapelle, analogue à celle du palais de Knossos, une nécropole où sont simultanément employés le procédé de l'incinération pour les adultes et celui de l'inhumation dans des jarres pour les enfants âgés de moins de six ans environ, et une série de maisons appuyées au rempart qui, du côté de la terre, protégeait l'agglomération. Mais chacun de ces emplacements, intéressant par lui-même, l'est peut-être plus encore par les découvertes de poteries qui y ont été faites; aussi insisterai-je peu sur la ruine. Je présenterai seulement une remarque au sujet des fosses dans le roc qui sont signalées par M. Kinch (p. 118). L'auteur pense qu'il peut exister un rapport entre ces fosses et les constructions élevées par-dessus et qu'elles ont peut-être servi à des rites de fondation. La chose me semble fort douteuse et j'y verrais plutôt les restes d'établissements beaucoup plus anciens, remblayés tant bien que mal lorsque s'est bâti le nouveau village. Ce type d'excavation n'est d'ailleurs pas inconnu en Grèce; en 1909 des excavations analogues à celles de Vroulia ont été découvertes à Délos, sous les maisons au sud de l'agora⁽¹⁾; et en 1908 des fosses un peu plus petites, mais du même genre, ont été déblayées à Céphalonie par M. Cavvadias⁽²⁾. Ces divers groupes de trous pratiqués dans le rocher me paraissent rentrer dans la même catégorie et l'explication de silos à provisions préhistoriques pouvoir s'appliquer à tous.

Ce sont certainement les trouvailles céramiques qui font la nouveauté et l'importance de l'ouvrage. Les vases recueillis dans toutes les parties de la fouille et spécialement dans les maisons

⁽¹⁾ Cf. Hojleaux, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 310.

⁽²⁾ Cf. Cavvadias, *Ibid.*, 1909, p. 382.

sont nombreux et ils apportent des contributions notables à la connaissance de plusieurs séries. Les catégories qui attirent le plus l'attention sont la catégorie dite rhodienne ou milésienne et celle des coupes à fond sombre et à décor floral (lotus et palmettes) incisé et rehaussé de rouge⁽¹⁾. C'est de ce dernier groupe, dont les représentants trouvés en Grèce sont peu nombreux et proviennent presque exclusivement de Rhodes, que Böhlau avait cherché le point de départ; il y a quelques années, dans la région lesbo-éolienne⁽²⁾. Bien que la thèse de Böhlau n'ait jamais eu qu'une valeur d'hypothèse, elle paraît encore plus difficilement soutenable depuis les découvertes de M. Kinch. Non seulement le nombre des exemplaires de ce groupe originaires de Rhodes en est encore accru, mais on peut mieux apprécier l'évolution qui aboutit à la constitution de cette série, constater en particulier qu'elle a pour antécédents des vases paraissant appartenir au groupe dit rhodien-géométrique⁽³⁾; groupe que rien ne permet de rattacher à Lesbos ou à l'Éolide, mais qui paraît, au contraire, originaire de l'Ionie et de Rhodes. La frise ornée de triangles opposés par le sommet, qui est caractéristique de cette catégorie et que l'on retrouve sur les plus anciennes des coupes à fond sombre, ne laisse guère de doute à cet égard. Sans nier que des poteries de ce genre aient pu être fabriquées dans la partie nord du littoral asiatique, on doit donc considérer comme infiniment probable que le principal centre de production s'est trouvé dans la partie sud et peut-être dans l'île même de Rhodes.

Les découvertes de vases appartenant à la première classe, celle des vases rhodiens, ont été pour M. Kinch l'occasion de reprendre dans son ensemble l'étude de cette série; il lui a consacré le dernier chapitre de son livre et a exposé à ce sujet des idées très intéressantes

ir
⁽¹⁾ M. Kinch dénomme *kaméen* le premier groupe et *vroulien* le second. Cette terminologie ne me paraît pas très heureuse. Les noms purement conventionnels ne sont de mise qu'en l'absence de toute donnée permettant de rattacher un groupe céramique à la région qui l'a produit, et il n'y a d'intérêt à modifier le nom consacré d'une série que pour lui en substituer un plus

conforme à la réalité. Or tel n'est pas ici le cas. Les désignations qui me semblent le mieux convenir, d'accord même avec les opinions de M. Kinch, sont pour le premier groupe celle de *rhodo-ionien*, pour le second celle de *rhodien*.

⁽²⁾ *Aus ion. und ital. Nekrop.*, p. 89.

⁽³⁾ Cf. mon article dans le *Bull. de corr. hell.*, 1912, p. 495.

et très personnelles qui méritent d'être examinées en détail. M. Kinch a essayé : 1° de classer chronologiquement les vases rhodiens ; 2° d'en expliquer la décoration. Sur la première question je suis tout à fait d'accord avec lui ; il me paraît avoir réussi à fonder sur des bases inattaquables une classification vraiment réelle. Laissant justement de côté les raisons de style, il s'est guidé sur les trois critères suivants : 1° la forme donnée aux ailes des monstres tels que sphinx, griffons ; dans les vases les plus anciens l'aile est droite, puis elle se recourbe de plus en plus pour devenir finalement l'aile recoquillée ; — 2° le type de la guirlande de lotus : au début la fleur est formée d'un calice à l'intérieur duquel sont indiqués trois pétales, puis ces pétales se détachent des bords du calice et se transforment en losanges flottant à l'intérieur ; le bouton, lui aussi, évolue ; composé primitivement de trois parties, il n'en comprend plus ensuite que deux ; — 3° les motifs de remplissage donnent de même des renseignements certains ; le plus instructif est la demi-rondelle que l'on voit suspendue à la ligne qui limite en haut le champ des zones ; cette demi-rondelle, dont le contour est donné d'abord par une ligne continue, se dentèle peu à peu et, à la fin, les festons sont devenus de petites feuilles distinctes rayonnant tout autour d'elle. C'est en s'appuyant sur ces divers indices, dont la valeur n'est guère contestable, que M. Kinch arrive à distinguer un style sévère, un style libre et, enfin, un style de décadence, ces styles ne se succédant pas d'ailleurs dans un ordre chronologique rigoureux, mais chevauchant les uns sur les autres. Comme critérium secondaire on doit noter l'emploi du décor polychrome dont l'importance augmente progressivement ; les rubans bicolores formés d'un filet rouge entre deux filets blancs sont, en particulier, caractéristiques du dernier style, de même que les groupes de bâtonnets plantés sur les cadres inférieur ou supérieur des zones.

Si la question chronologique est ainsi élucidée d'une façon qui, je crois, s'imposera, la solution donnée au problème du décor prête davantage à discussion. Après avoir déterminé les principaux motifs d'ornementation : égagre⁽¹⁾, daim, oie sauvage, lotus, et très justement

⁽¹⁾ Tel est, paraît-il, le véritable nom du quadrupède que l'on appelle généralement bouquetin. Les deux espèces sont très soigneusement étudiées et distinguées dans l'appendice, page 265.

distingué deux conceptions différentes du décor, l'une créée pour les *œnochoés*, l'autre pour les coupes, M. Kinch en apporte l'interprétation suivante :

Voici donc ce que, selon notre opinion, l'ensemble du décor des *œnochoés* représente : autour d'un lac indiqué par les fleurs aquatiques qui le bordent, des animaux sauvages se sont rassemblés pour paître et pour s'abreuver. Ces animaux et les scènes variées de leur vie constituent la partie importante du décor ; le reste n'est qu'un schéma de convention qui se transmet d'un pays à l'autre et d'un vase à l'autre (p. 250).

Et au sujet des coupes il ajoute :

Les animaux sont venus sur les bords d'un étang ou d'une source pour brouter l'herbe qui y croît abondamment, pour s'abreuver et pour se baigner.... La partie médiane qu'occupent la rosace et les bandes environnantes représente cet étang ou cette source, et le paysage à plantes et à animaux est censé se dérouler aux bords du bassin ou de la source, tout autour (p. 254).

A l'appui de son explication M. Kinch cite des monuments égyptiens, mais ils me paraissent insuffisants à la justifier ; il me semble bien difficile d'admettre que les animaux figurés sur les *œnochoés* ou sur les coupes soient en train de s'abreuver ou de se baigner alors qu'aucune sorte d'eau n'est représentée sur ces vases ; dans une scène de ce genre l'eau, élément essentiel, ne pouvait être ainsi sous-entendue et suggérée seulement par des plantes aquatiques plus ou moins stylisées. Dans toute cette exégèse M. Kinch, entraîné par le plaisir de développer une théorie originale et séduisante, me paraît être allé chercher bien loin de Rhodes ce qu'il eût trouvé tout près. Avant de comparer les poteries rhodiennes à des monuments égyptiens, n'était-il pas nécessaire d'en rapprocher les poteries grecques contemporaines ou immédiatement antérieures ? D'une façon générale, pour rendre compte des styles grecs orientalisants, il ne faut pas oublier tout ce qu'ils conservent encore de géométrique ; la composition par zones, en particulier, est le procédé ordinaire du style géométrique et les suites d'animaux passant lui sont familières. On ne saurait donc isoler le système décoratif rhodien des systèmes décoratifs grecs qui l'ont précédé ; et, lorsqu'on essaie d'en expliquer la genèse en partant de l'art géométrique, on constate que, si les motifs ont été renouvelés, la disposition générale est restée la même ;

les lotus ont remplacé les méandres et autres motifs linéaires; mieux observés, les animaux ont perdu leurs formes rigides et pris une allure plus souple, mais la conception du décor n'a pas subi de transformation radicale, et, en somme, il n'y a pas plus lieu de voir des paysages sur les vases rhodiens que sur les vases du Dipylon ou de Théra⁽¹⁾.

M. Kinch me paraît, d'ailleurs, exagérer le caractère réaliste des peintures rhodiennes. Sans doute elles révèlent dans la connaissance de la nature un progrès énorme sur les peintures géométriques, et sans doute aussi les scènes qu'il a réunies et commentées (p. 237) témoignent d'une verve amusante et d'un goût du pittoresque que l'on ne saurait contester, mais ces quelques compositions ne suffisent pas à faire des céramistes rhodiens de véritables animaliers et ne doivent pas faire oublier que, sur bien des vases, rien ne vient rompre la monotonie des animaux se suivant presque identiques à la queue leu leu. Il me semble qu'on pourrait déjà reconnaître dans l'art rhodien les deux tendances que l'on retrouve plus tard, diversement associées, dans les différentes séries ioniennes : la tendance décorative et la tendance naturaliste. Par l'une s'explique tout ce que l'ornementation rhodienne a de schématique et de conventionnel, de destiné seulement à plaire aux yeux par un agencement harmonieux de couleurs et de formes, par l'autre tout ce que les représentations révèlent de fantaisie gaie, d'humour, d'observation exacte. La première tendance est, très probablement, un héritage des styles géométriques; quant à la seconde, j'en chercherais volontiers l'origine en Égypte, « l'antique terre des merveilles », comme l'a appelée un autre archéologue danois⁽²⁾, mais il me paraît injuste de sacrifier l'une à l'autre, et c'est peut-être ce qu'a fait M. Kinch au profit de la tendance naturaliste.

⁽¹⁾ De même, pour rendre compte des protomes d'animaux peintes sur les coupes rhodiennes, dont M. Kinch cherche l'explication en Égypte et en Crète (p. 254), il est essentiel de rap-

de cheval, Poulsen-Dugas, *Bull. de corr. hell.*, 1911, p. 405; Poulsen, *Arch. Jahrb.*, 1911, p. 239; pour les protomes de femmes, Hopkinson, *Journ. of hell. stud.*, 1902, p. 52; Perrot, *Hist. de l'art*, 18, p. 477).

⁽²⁾ F. Poulsen, dans *Der Orient und die frühgriech. Kunst*, p. 77.

En terminant l'auteur exprime l'opinion que les vases rhodiens sont originaires soit de Rhodes, soit de la côte ouest ou sud-ouest de l'Asie Mineure. C'est là une hypothèse fort vraisemblable et, étant donné le nombre de ces vases, il n'y a pas lieu d'en localiser la fabrication en un seul point; les recherches de M. Kinch relatives à la faune des représentations paraissent plutôt indiquer le continent, Lycie ou Ionie (p. 244), mais cela n'exclut pas la possibilité d'ateliers travaillant simultanément à Rhodes dans le même style. Je regrette un peu que l'auteur n'ait pas traité à fond cette question de provenance; sa connaissance du pays et des conditions économiques actuelles lui ~~pussent~~ certainement fourni bien des observations et des comparaisons instructives. Mais, à vrai dire, tel n'était pas son objet; il se proposait avant tout non pas de reprendre des questions depuis longtemps agitées, mais de publier et d'expliquer la fouille qu'il avait dirigée avec tant de scrupuleuse méthode. Je crois qu'il était difficile d'accomplir cette tâche d'une façon aussi complète, aussi sûre et, en même temps, aussi intéressante que l'a fait M. Kinch.

CHARLES DUGAS.

LES FOUILLES EN ASIE CENTRALE.

AUREL STEIN. *Ruins of Desert Cathay Personal Narrative of Explorations in Central Asia and Westernmost China.* 2 vol. in-8°, XXXVIII et 546 p.; XXI et 517 p., ill. et cartes. London, Macmillan and Co, 1912.

EDOUARD CHAVANNES. *Les documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental.* Gr. in-4°, p. XXIII-232, 37 pl. Oxford, Imprimerie de l'Université, 1913.

J'ai jadis indiqué les résultats importants de la première mission de M. Aurel Stein, aujourd'hui Sir Aurel Stein, dans sa première mission en Asie centrale pendant les années 1900-1901⁽¹⁾; j'ai même donné un aperçu sommaire du second voyage de l'explorateur⁽²⁾; il nous est maintenant possible grâce à la publication du

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, 1910, p. 216-217. ⁽²⁾ *Ibid.*, p. 223-224.

journal d'étudier dans le détail cette mémorable mission conduite au cours des années 1906, 1907 et 1908 par ordre du Gouvernement de l'Inde.

Le champ des opérations de Stein s'étend des vallées de la frontière Indo-Afghane où, comme le fait remarquer notre auteur, l'art gréco-bouddhiste essaya tout d'abord d'employer les formes classiques pour représenter les figures et les scènes du culte religieux de l'Inde, à Toun-houang à la frontière de Chine, en passant par l'Hindou-Kouch, les Pamirs, source de l'Oxus, le Tarim et le Lob-Nor. De Toun-houang étaient rapportées vingt-quatre caisses de manuscrits et cinq de peintures, broderies, etc. Des explorations furent conduites dans les chaînes des Nan-Chan dont on releva 20 000 milles carrés dans les régions montagneuses et peu connues avoisinant le Tibet; une seconde campagne archéologique fut dirigée dans l'hiver de 1907-1908 dans le bassin du Tarim. Le désert de Takla-Makan fut traversé dans sa plus grande largeur. L'été et l'automne de 1908 furent consacrés à l'étude géographique des Kouen-loun au sud de Khotan et Kériya; enfin le bassin supérieur du Kara-Kach-Daria fut atteint. Un Atlas de 94 feuilles à l'échelle de 4 milles par pouce représentera le territoire étudié au cours de ces trois années de labeur incessant.

Nous allons rechercher les résultats obtenus au cours de cette longue et fatigante exploration.

Inspecteur général de l'éducation à la frontière nord-ouest de l'Inde, Stein avait été occupé jusqu'à l'été de 1904 à la mise en œuvre des matériaux de son premier voyage; c'est alors qu'il soumit à Lord Curzon, Gouverneur général de l'Inde, le plan d'une nouvelle exploration qui reçut l'année suivante l'approbation du Secrétaire d'État. Il fut convenu que le British Museum prendrait à sa charge les deux cinquièmes des frais de voyage. Stein obtint son congé le 1^{er} octobre 1905 et quitta Srinagar le 2 avril 1906. Accompagné de Rai Ram Singh, le topographe indigène du *Survey* de l'Inde, qui avait pris part à son premier voyage, et d'un caporal du génie, Naik Ram Singh, il partit du fort de Malakand dans le Tchitral le 28 avril 1906 et passa les cols de Lowaraï (3 mai), de Darkot (17 mai) et de Baroghil (19 mai) où l'Hindou-Kouch qui forme la ligne de partage des eaux de l'Indus et de l'Oxus s'abaisse à

12 400 pieds. Quoique Darkot ne fût pas sur sa route, Stein désirait visiter cette passe qui traverse la grande chaîne au sud de la partie la plus haute de la vallée du Yarkhun (partie supérieure de la rivière de Tchitral) 15 400 pieds, à cause de l'exploit mémorable relaté dans les Annales de la dynastie des T'ang du général chinois Kao Sien-tche qui, en 747, franchit cette route avec ses troupes pour envahir Yasin et Gilgit.

Stein traverse l'Oxus, passe le col de Wakhjir, le Taghdoumbach Pamir et arrive à Tachkourgan dans le Sarikol; tandis que Rai Ram Singh va lever la partie orientale du Moustagh-ata, il gagne le Chichiklik Maidan ou plateau, entre dans le défilé encaissé de Tangi-tar, c'est-à-dire « la gorge étroite », traverse la passe de Kachka-sou, quitte la route de Yarkand, remonte à Yangi-hissar et enfin à Kachgar (3 juin). Là, il retrouve des amis, Macartney, l'agent anglais, Kolokolov qui a remplacé Petrovsky comme Consul général; il prépare sa caravane de chameaux à la tête de laquelle il place Hassan Akhoun. C'est pendant le séjour de Stein à Kachgar que meurt le 22 juin le missionnaire Hendricks bien connu de tous les voyageurs de l'Asie centrale : Hollandais de naissance, il avait appartenu aux Missions belges qu'il avait abandonnées pour s'établir à Kachgar; il fut enterré le lendemain de sa mort dans le cimetière russe et Stein partit pour Yarkand après la cérémonie. De Kachgar, Stein se rend à Khotan d'où il fait un crochet vers le sud passant par les glaciers de Nissa, celui d'Otrughul et par la chaîne de Karanghu-Tagh et le Youroung-Kach-daria revient à son point de départ. De Khotan également, il fait le 15 septembre une course vers Rawak dont il a déjà fouillé les ruines en 1901; il visite les temples de Khadalik, enfin il prend la route du Lob-Nor. Par Domoko et Kiriya il arrive à Niya : il extraira de ses ruines un mobilier du III^e siècle ap. J.-C., des bois sculptés, des documents en kharoshthi, etc. Stein quitte Niya le 1^{er} novembre pour se rendre à Endere. « On devra, dit-il, toujours accorder une importance spéciale à l'époque historique à l'espace couvert de végétation de la fin du cours de la Rivière d'Endere comme étant la seule position possible pour une station à moitié route dans le désert, entre Niya et l'oasis de Tchertchen. » En 1901, Stein avait trouvé dans les ruines du fort circulaire d'Endere une inscription chinoise de 719

ap. J.-C. et des fragments de manuscrits en tibétain, brahmi et chinois, qui prouvaient que le fort avait été occupé pendant les premières décades du viii^e siècle et abandonné peu après pendant l'occupation tibétaine; cependant, il faut remarquer que Hiouen Tsang dans son voyage de retour en Chine vers 645, passant par la route de Niya à Tchertchen, n'avait trouvé à la place correspondant à Endere que les ruines d'établissements abandonnés depuis longtemps dont la tradition faisait le site de Tou-houo-lo ou Toukhara. De nouvelles tablettes en kharoshthi du ii^e ou iii^e siècle ap. J.-C. furent découvertes. Il semble que l'emplacement après avoir été abandonné avait été réoccupé une dizaine d'années après le passage de Hiouen Tsang. Après de nouvelles recherches à Endere, Stein se met en route le 15 novembre pour Tchertchen. Tchertchen situé à moitié route entre le Lob-Nor et Kiriya a été visité en 519 par le pèlerin bouddiste Soung-Youn allant du Lob-Nor à Khotan, puis par Hiouen Tsang et enfin par Marco Polo. Ce n'est qu'après le premier tiers du siècle dernier que les Chinois ont commencé de coloniser Tchertchen une fois de plus comme une petite station pénale. Plus loin Stein atteint Tcharkalik; il est convaincu que cet oasis représentait jadis comme aujourd'hui le point le plus important de la région du Lob-Nor, que c'est le Lop de Marco Polo, et il ne voit pas de raison pour placer ailleurs l'ancien royaume de Na-fo-po, le même que Leou-lan ou Chan-Chan, où arriva Hiouen Tsang après dix marches au nord-est de Tchertchen.

Le matin du 6 décembre 1906, Stein quittait Tcharkalik pour se rendre à l'emplacement du Lob-Nor au nord des marais desséchés qui appartenaient autrefois à ce lac; il y trouvait des tablettes kharosthihi et des documents chinois qui ont été examinés par M. Chavannes: ils sont datés de 263 à 330 après Jésus-Christ; les documents rapportés du même endroit par Sven Hedin et examinés par Karl Himly sont datés de 264 à 270. D'un temple en ruines, Stein tira des bois sculptés décorés de grands losanges en relief remplis de fleurs à quatre pétales dans le genre de celles de l'art du Gandhara. Après une moisson fructueuse, il quitte l'ancien site du Lob-Nor le matin du 29 décembre 1906, traverse les dunes du désert, et par Abdal, le Tarim et le Tchertchen-Daria revient à Tcharkalik. A quelque distance au nord-est de cet endroit il fouille

le vieux fort de Miran qui semble avoir été abandonné comme Niya, Endere et le nord du Lob-Nor vers la fin du III^e siècle. Miran a été l'un des points qui ont donné les meilleurs résultats : tout d'abord de vieux débris, des peignes, une fronde, des pièces d'armure en cuir laqué, des bois de flèches brisés, enfin des documents tibétains qui doivent être examinés par le Rév. A. H. Francke, de la mission morave de Leh. D'une inspection sommaire de F. W. Thomas, de l'India Office, il résulte qu'il s'agit de pièces diverses adressées à des officiers de la garnison tibétaine : les Tibétains ont sans doute dominé dans l'Asie centrale depuis la chute de l'influence chinoise dans le dernier tiers du VIII^e siècle jusqu'à la seconde moitié du IX^e. Chose curieuse, Stein trouva aussi à Miran un papier avec une écriture turke-runique, la plus ancienne écriture turki, comme celle des documents du VIII^e siècle trouvés sur les bords de l'Orkhon et l'Yenisei. L'examen de cette pièce par le grand philologue de Copenhague, V. Thomsen, montre qu'elle renferme en turki une liste de noms d'hommes, probablement de militaires auxquels des passeports avaient été fournis ; ce serait une relique de la période précédant l'occupation tibétaine qui devait donner à Miran son importance à cause de sa situation sur la route conduisant de Lhasa à la partie orientale du Tibet à travers les Kouen-loun ; pendant les périodes Ouigours, Musulmanes et Mongoles, Tcharkalik valait mieux, étant placé d'une manière plus avantageuse. Mais l'art bouddhiste allait aussi révéler à l'intrépide voyageur, quelques-uns de ses trésors. Dans un temple bouddhiste en ruines il trouve la tête d'un Buddha colossal en stuc, et les restes de figures de Buddhas colossaux assis appartenant au style gréco-bouddhique du Gandhara. Dans des monticules recouvrant des stupas, on découvre des fresques représentant des chérubins d'une jolie couleur : « dans ces fresques ils approchaient du dessin purement classique, dit Stein, plus que dans n'importe quelle œuvre de peinture que j'ai vue jusqu'à présent soit au nord, soit au sud des Kouen-loun. Une autre fresque représente Gautama Bodhisattva enseignant, et devant lui un prince en adoration ; le fond est d'un rouge pompéien. » Une peinture murale représente la légende du roi Vessantara. Ces fouilles à Miran si productives terminaient la tâche de Stein dans la région du Lob-Nor. Il était temps de marcher vers Toun-houang.

Abdal offre au voyageur un humble lieu de repos qui lui permet toutefois de préparer sa caravane avant de s'aventurer de nouveau dans le désert.

Pendant la dynastie des premiers Han, il y avait quatre routes conduisant de Chine vers l'Occident : 1° Toun-houang, sud du Lob-Nor, Tchertchen et Khotan; 2° Toun-houang, nord du Lob-Nor, Kourla au sud de Karachahr, Koutcha, Aqsou; 3° Hami, Tourfan, Koutcha où la route rejoignait la seconde; 4° Hami, vers le lac Barkoul et le versant nord des T'ien-Chan.

Stein prit le sud du Lob-Nor, longea le lit desséché du grand lac incrusté de sel, la chaîne déserte du Kourouk-Tagh; il arrive au Sou-lou-ho. Il aperçoit les premiers tours de garde qui annoncent l'approche de Toun-houang où il se prépare à faire son entrée le matin du 12 mars 1907. Toun-houang est une ville ancienne dont le nom remonte à l'époque des Han, mais elle doit sa célébrité à ses grottes remplies de Buddhas, *Ts'ien Fo Toun*, « Grottes de Mille-Buddha », qui furent visitées en 1879 par M. L. de Lóczy, le savant géologue hongrois, compagnon du comte Szechenyi dans son exploration de l'Asie orientale, qui avait vivement admiré les fresques de l'époque des T'ang qui les ornaient, et vingt ans plus tard par notre compatriote, M. Charles-Eudes Bonin qui en rapporta des estampages dont les inscriptions ont été publiées depuis par M. Chavannes dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quelque temps avant l'arrivée de Stein, des ouvriers avaient découvert une grotte restée murée jusqu'alors, pleine de manuscrits dont des spécimens furent envoyés aux autorités de Lan-tcheou, capitale du Kan-Sou, qui les jugeant sans doute sans intérêt ordonnèrent qu'ils fussent remis en place. Chose curieuse, quoique le lieu fut consacré à Buddha, Wang, un prêtre Taoïste, en était le conservateur. Les caves étaient ornées de fresques, l'une représentant Buddha entre des disciples, bodhisattvas et dvarapalas. Toutefois avant d'essayer de pénétrer dans la grotte aux manuscrits, Stein résolut d'examiner l'ancienne ligne frontière, formée d'un mur construit de couches alternatives d'argile compressée et de fascines, avec des tours de garde, marquant l'ancienne route de Ngan-si au Lob-Nor à l'époque des Han: une des ses premières découvertes fut celle de trois fiches de bois avec des caractères chinois de la période Youg-Ping (Kien-

Wou) 58 ap. J.-C. Ce n'était que le prélude de la trouvaille de nombreux documents de l'époque des Han qui furent remis à M. Chavannes et dont nous parlerons tout à l'heure. Il semble que cette Grande Muraille avait pour but non seulement de défendre le territoire au sud du Sou-lo-ho, comme le dit Stein, mais avait aussi un caractère offensif. Il n'est peut-être pas hors de propos d'expliquer ce qu'était l'ancienne Grande Muraille et la Nouvelle Grande Muraille; aussi bien M. Chavannes nous donne d'après Se-ma Ts'ien et le *Ts'ien Han Chou* des renseignements historiques qu'il nous paraît utile de reproduire ici, car ils sont confirmés par quelques-unes des fiches :

« La partie de l'ancienne Grande Muraille le long de laquelle M. Stein a fait ses mémorables trouvailles n'appartient pas au système de protection organisé par T'sin Che Houang-ti. En l'an 214 avant Jésus-Christ, T'sin Che Houang-ti, maître de l'empire depuis sept ans, décida de relier entre eux les murs de défense que les royaumes féodaux du Nord avaient construits sur leur frontière septentrionale pour se garder contre les incursions des Hiong-nou; ainsi fut conçue l'entreprise gigantesque de la Grande Muraille. Cette Grande Muraille de T'sin Che Houang-ti, dont on peut suivre le tracé sur une carte chinoise de l'année 1137, partait de Lin-t'ao à l'ouest pour aboutir à Chan-hai-kouan à l'Est. Lin-t'ao, est aujourd'hui la préfecture secondaire de Min, située dans le sud du Kan-sou, près du coude de la rivière T'ao, affluent de droite du Houang-ho.

« La Grande Muraille de T'sin Che Houang-ti était un ouvrage défensif; les compléments qui lui furent ajoutés du côté de l'Ouest une centaine d'années plus tard furent l'instrument d'une politique qui prenait l'offensive. En 126 avant Jésus-Christ, Tch'ang kien était revenu de cette longue et périlleuse ambassade qui, primitivement destinée à nouer des relations avec les Yue-tche qu'on croyait établis dans la vallée de l'Ili, avait eu en réalité pour terme les bords de l'Oxus et avait révélé à la Chine, non seulement la situation économique des principautés du Turkestan oriental, mais encore l'importance commerciale des grandes civilisations occidentales. A partir de ce moment, l'empereur Wou forma le dessein de s'ouvrir la route de l'Ouest en pratiquant une trouée au point précis où les hordes turques et les peuplades tibétaines étaient en contact et où par conséquent la cohésion des nomades qui entouraient la Chine était moindre. Le résultat fut obtenu lorsque, en 121 avant Jésus-Christ, à la suite des campagnes glorieuses du général Ho K'iu-ping, les régions de Kan-tcheou et de Leang-tcheou furent annexées à l'empire.... Pour assurer la liberté du passage, on construisit un rempart qui partait de Ling-Kiu pour se diriger vers l'ouest.... C'est en 108 avant Jésus-Christ qu'on établit une ligne continue de postes et de fortins depuis Tsieou-ts'iuan (Sou-tcheou) jusqu'à la porte du Jade.... C'est à la suite de Li Kouang-li contre le Ta-ywan,

en 102 et 101 avant Jésus-Christ que la Grande Muraille paraît avoir été prolongée. Alors en effet les relations diplomatiques de la Chine avec l'Occident se multiplièrent. »

Mais retournons aux grottes des Mille-Buddhas. Stein avait enfin obtenu du bonze taoïste la permission d'examiner et... d'acheter un certain nombre de manuscrits. Quand on sait que les Tibétains conquièrent Toun-Houang avec une grande partie du Kan-Sou vers 759, il n'est pas étonnant qu'on ait trouvé dans cette grotte un grand nombre de manuscrits tibétains. La suprématie tibétaine à Toun-Houang a atteint son point culminant du milieu du VIII^e siècle au milieu du IX^e; c'est par Toun-Houang que les Tibétains à partir de 766 envahirent les territoires du Turkestan oriental et finirent par s'emparer en 790 des garnisons chinoises isolées qui essayaient de maintenir la puissance chinoise au nord et au sud des T'ien-chan.

En 850, Tchang Yi-tch'ao, gouverneur héréditaire de Toun-Houang secoua le joug tibétain, fit sa soumission à l'Empereur chinois qui retrouva pendant quelques temps sur ces pays de l'ouest une suzeraineté bientôt perdue pendant les troubles qui suivirent la chute de la dynastie des Tang; un envoyé chinois à Khotan passant vers 938 par les territoires correspondant à Ngan-Si et à Toun-Houang les trouva sous la dépendance des Chinois, quoique la population fut restée principalement chinoise et que l'administration fut entre les mains d'un chef appartenant à la grande famille locale de Ts'ao. Dans la grotte, on trouva des bannières peintes sur soie de l'époque des Tang sur lesquelles étaient représentées des bodhisattvas; sur d'autres bannières étaient figurées des scènes de la vie de Buddha; une grande peinture bouddhique sur soie datée de 864 montraient des bodhisattvas avec les portraits des donateurs en adoration; une vieille broderie de fleurs semblant appartenir au type sassanide: où les dessins sassanides dérivés de l'art grec transplanté en Mésopotamie et de là dans l'Iran ont-ils été exécutés? Mais la plus importante partie des découvertes de Stein dans la grotte de Toun-Houang est la bibliothèque même: quelles richesses! de quoi fournir du travail à tous les orientalistes d'Europe pendant des années: Manuscrits sanskrits intéressants pour l'histoire du canon bouddhique du Nord confiés, à M. L. de la Vallée Poussin. — Manuscrits en diverses

variétés centrales-asiatiques d'écriture indienne brahmi, mais en langues non indiennes, remis au D^r A. F. Rudolf Hoernle. — Manuscrits sogdiens contenant des traductions de la littérature canonique du Bouddhisme, examinés par M. F. W. K. Müller, de Berlin. — Un manuscrit, turk runique, c'est-à-dire la plus ancienne écriture turke, celle des inscriptions de l'Orkhon, étudié par le grand philologue de Copenhague, V. Thomsen; ce manuscrit est particulièrement intéressant, car ce n'est pas un texte religieux, mais un recueil de petites histoires sur les hommes et les animaux avec une morale pour les enfants et les jeunes gens; il est probable que ce document n'est pas plus récent que le VIII^e siècle. — Une demi-douzaine de livres en écriture ouigoure; le D^r E. Denison Ross a reconnu que deux de ces volumes renfermaient des traductions de portions différentes d'un commentaire sur l'ouvrage métaphysique bouddhique, l'Abhidharmakosa, traduit pour la première en chinois de l'original sanskrit par le fameux pèlerin Hiouen Tsang. — Plus de 9 000 Manuscrits chinois dont l'inventaire détaillé qui sera fait par M. Paul Pelliot sera publié par les Trustees du British Museum. — Une masse de manuscrits tibétains dont un examen sommaire par le D^r F. W. Thomas, bibliothécaire de l'India Office, et par Miss C. M. Riding, montrent qu'ils renferment des textes du canon bouddhique tibétain, ils seront conservés à l'India Office.

Extrêmement remarquables au point de vue de l'art sont les fresques qui décorent les panneaux des caves des « Mille-Buddhas » représentant des scènes de la vie du Dieu, des figures colossales, des disciples, des bodhisattvas, des scènes du ciel bouddhiste; nous avons encore ici la marque de l'influence de cet art gréco-bouddhiste dont nous suivons la trace depuis le nord-ouest de l'Inde. Enfin Stein s'arrache aux délices du Ts'ien-Fo-Toung et il se rend à Ngan-si au nord-est placé au point où la grande route venant de Sou-tcheou et de la Chine intérieure tourne brusquement vers le nord-ouest vers Hami et le Turkestan oriental; il franchit le canal qui amène l'eau du Sou-lo-ho à l'oasis de Ngan-si. Nous ne le suivrons pas dans les montagnes occidentales du massif des Nan-Chan et nous arriverons avec lui à la porte de la Grande Muraille, Kia-yu-kouan; là il s'assure que la muraille qui s'étend de là au nord de Sou-tcheou et de Kan-tcheou n'était en réalité que la continuation de la

ligne frontière de défense dont il avait suivi la trace à travers le désert de Toun-Houang et près de Ngan-si; il quitte Kia-yu-kouan, le 22 juillet au matin pour se rendre à Sou-tcheou, la première grande ville de Chine où il évoque le souvenir de Marco Polo et de Benoit de Goës, le célèbre jésuite portugais qui venu du nord-ouest de l'Inde, y était mort en 1607, avant d'avoir reçu l'autorisation de continuer sa route jusqu'à Pe-king. Enfin par la chaîne Richthofen des Nan-Chan, à travers le To-lai-chan, par les sources du Sou-lo, il atteint Kan-tcheou, le but extrême de son voyage. Il reprend maintenant la route de l'ouest et des T'ien-chan, non sans faire en route l'école buissonnière. Il passe à l'oasis de Hami, visite les ruines de Tourfan signalées jadis par le capitaine Roborovsky et étudiées en 1897 par le D^r Klementz, par A. Grünwedel et enfin par A. von Lecoq; Stein se rend à Kara-Khoja, la capitale du Tourfan à l'époque ouigoure et à Yarkhoto, site de la capitale du Tourfan jusqu'à l'époque des T'ang. Parti le 1^{er} décembre, notre voyageur se rend à Karachahr qui a été moins fouillé que Tourfan par Grünwedel; il y trouve des bodhisattivas en relief en stuc, des têtes montrant l'influence de l'art gréco-bouddhique, quelques-unes d'un réalisme étonnant. Mais il faut poursuivre la route: Khora, Koutcha; ici l'explorateur descend en ligne à peu près droite à Kiriya à travers la mer de sable; il atteint mourant de soif, la rivière de Kiriya, puis après avoir visité encore quelques ruines du Takla-Makan, passe à Khotan et remonte à Aqsou, va à Yarkand, revient à Khotan où il fait ses préparatifs pour la fin de son expédition qui le conduit dans les gorges de Polur et de Zailik d'où jadis on tirait annuellement 300 onces d'or. Son objectif est le glacier du Youroung-Kach ou Khotan-daria et le 25 août « il traverse l'éperon abrupt entre les vallées de Zailik et du Youroung-Kach par une passe de plus de 17 700 pieds de hauteur »; il veut remonter des sources du Youroung-Kach à la vallée supérieure du Kara-Kach, son affluent et il suit en partie une route déjà suivie par le capitaine Deasy, mais en cherchant le Yangi-Davan l'intrépide voyageur a les pieds gelés; il ne peut plus marcher; il a hâte de gagner rapidement le Ladakh; après un voyage pénible il arrive à Leh le 12 octobre. Le Rév. S. Schmitt, médecin missionnaire morave à Leh ampute tous les orteils du pied droit de Stein soit complètement, soit à la première phalange; la

cicatrisation est longue : enfin Stein peut partir le 1^{er} novembre; douze jours après, il est à Srinagar. Le vice-roi Lord Minto lui donne l'autorisation d'accompagner ses collections à Londres; Stein passe à Calcutta, s'embarque à Bombay le 26 décembre 1908, et arrive à Londres au mois de janvier après un court séjour à Venise.

Quels ont été les résultats de cette exploration : 94 feuilles de cartes à l'échelle de 4 milles pour un pouce; plus de 14 000 manuscrits dans une douzaine d'écritures et de langues; il a fallu près de six mois pour déballer et faire l'arrangement préliminaire des objets dans les sous-sols du British Museum. Heureusement que le Gouvernement de l'Inde avait accordé à Stein un congé de deux ans et trois mois qu'il put passer en Angleterre. Toutes ces collections ont été placées dans le nouveau bâtiment du British Museum inauguré le 7 mai 1914.

HENRI CORDIER.

L'ARCHITECTURE GRÉCO-SYRIENNE.

Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. 8 fascicules in-4°, avec de nombreuses illustrations. — Leyden, E.-J. Brill; 1907-1914.

MM. H. Crosby Butler, W. Kelly Prentice et Enno Littmann, chargés d'une seconde mission⁽¹⁾ en Syrie, font connaître les fruits de cette nouvelle expédition, dans une suite de monographies publiées sous le titre général reproduit ci-dessus. Les éditeurs n'ont guère dépassé la moitié de leur tâche⁽²⁾; mais l'étendue et l'importance de

⁽¹⁾ Les mêmes savants avaient déjà accompli en Syrie une mission dont les résultats ont été publiés sous ce titre : *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900.* (New-York 1902-1904; in-6°.) Les deux publications se complètent mutuellement.

⁽²⁾ L'ensemble doit comprendre 19 fascicules. Le plan général est celui-

ci : I. *Géographie et Itinéraires*, par M. Butler; II. *Architecture*, par le même; chacune de ces parties est divisée en deux sections consacrées, l'une, à la Syrie du Sud; l'autre à la Syrie du Nord; III. *Inscriptions grecques et latines*, par MM. Littman (Syrie du Sud) et Prentice (Syrie du Nord); IV. *Inscriptions sémitiques*, par M. Littmann.

cette œuvre nous invitent à la signaler dès maintenant à l'attention des archéologues. Depuis les recherches faites par M. de Vogüé en 1861-62, qui ont abouti à la publication de son remarquable ouvrage : *La Syrie centrale*, cette région, si abondante en ruines, n'avait été le but d'aucune exploration méthodique. Les parties les plus désertes, et, par suite, les moins favorables à des haltes prolongées, sont celles qui ont conservé le plus grand nombre de monuments, la main de l'homme n'y ayant pas contribué à la destruction toujours rapide dans le voisinage d'un centre habité. Ce sont ces points extrêmes que la mission américaine a explorés avec grand profit.

L'ensemble des monuments relevés avec précision et étudiés en détail comprend : 2 pyramides, 11 temples, 87 églises, 12 couvents, 52 maisons, 8 villas, 2 palais, 16 tours, 12 tombeaux, 3 étables, 9 forteresses, 4 ponts, 2 mosquées, 3 bains, et 6 autres constructions diverses.

Les dénominations de Syrie méridionale et Syrie septentrionale adoptées par la mission, n'ont rien de strictement géographique ; elles indiquent la situation respective des deux centres visités et étudiés par les explorateurs : celui du sud embrassant le Hauran et ses alentours, celui du nord, le massif montagneux compris entre Antioche, Alep et Hamah (l'ancienne Epiphania).

Ces deux régions, différentes par leur constitution géologique, ont été soumises à des influences politiques diverses. Pendant et après l'époque où l'architecture classique florissait en Syrie (sous les Séleucides et les Romains), elles ont produit des monuments qui, et par les principes de construction et par l'ensemble des détails, appartiennent à deux styles fort dissemblables. Les édifices érigés dans la région du sud, se rattachent à l'art nabatéen. Dans la Syrie du nord, au contraire, depuis le milieu du iv^e siècle jusqu'au vii^e, les architectes indigènes ont développé un système qui, au point de vue de la diversité du plan, de la disposition des masses et de l'adaptation des détails, l'emporte en perfection sur toutes les écoles contemporaines ; et ils l'ont appliqué à tous les genres de constructions : religieuses, civiles, funéraires, domestiques. Pour désigner ce style particulier, M. Butler a adopté le nom de *Gréco-syrien*, voulant marquer par là qu'il a ses racines dans l'architecture hellénique, et qu'il a reçu sous la direction des architectes orientaux un dévelop-

pement indépendant. Contraire au sentiment de plusieurs archéologues qui faisaient dépendre d'influences byzantines les particularités de l'architecture syrienne, cette opinion est solidement appuyée sur l'examen d'un grand nombre de monuments étudiés dans les fascicules consacrés à la Syrie du nord⁽¹⁾, les seuls qui retiendront notre attention, nous réservant de signaler ultérieurement l'ensemble des découvertes faites par la mission américaine dans la Syrie du sud et dans le domaine de l'épigraphie grecque et sémitique; à cette dernière spécialement, les explorateurs ont apporté une sérieuse contribution, en recueillant de nombreux textes nabatéens, syriaques, safaitiques et arabes.

Les ruines des églises surtout offrent une abondante matière, pour l'étude des particularités du style gréco-syrien. Non seulement ces ruines sont de beaucoup les plus nombreuses, mais souvent leur date est garantie par des inscriptions; ce qui permet de suivre avec pleine assurance le développement chronologique des principes et de leur application. Entre l'église de Bâ'ûdeh construite en 392, et l'église de Saint-Serge, à Bâbiskâ, bâtie en 610, nous trouvons vingt autres édifices datés⁽²⁾, s'échelonnant à une dizaine d'années les uns des autres, permettant d'assigner, par comparaison, une époque précise aux monuments non datés, et une époque plus reculée qu'on ne le faisait généralement en s'appuyant sur les exemples publiés dans *La Syrie centrale*. La comparaison est surtout instructive lorsqu'on peut l'appliquer aux parties successives d'un même édifice; comme à l'une des églises de Bâbiskâ, où on rencontre les dates 390, 401, 403, 407, 480; comme encore à Deir-Kitâ, où la belle église de Saint-Paul-et-Moyse, bâtie en 418, a été augmentée d'une résidence presbytérale en 456, et d'un baptistère vers 515.

Ce baptistère est intéressant pour nous, car la cuve d'immersion, ménagée dans le sol de l'abside, est demeurée intacte. Cette cuve est le seul exemple de ce genre de monuments rencontré jusqu'ici en Syrie.

⁽¹⁾ Le fascicule consacré à la célèbre église de Saint-Siméon stylite, le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse en Syrie, n'a pas encore paru.

⁽²⁾ Je fais des réserves sur la date de 539 attribuée à l'église de Umm it-

Tuwêneh. Elle repose sur l'interprétation d'un monogramme que M. Prentice a lu ετους φνζ'. J'y reconnais les mêmes lettres, mais, les disposant dans un ordre différent, j'en forme le nom propre Στεφάνου.

Dans le domaine de l'architecture privée, on peut de même comparer la série des huit maisons relevées à Kerrâtîn (Tarutia), datées de 368 à 477, avec les deux villas de Sergillâ qui sont du vi^e siècle. Mais une pareille étude ne saurait trouver place ici. Nous devons nous borner à quelques considérations générales.

Toutes les églises de la Syrie relevées dans cet ouvrage sont orientées. Leur plan est presque toujours celui de la basilique : un rectangle partagé en trois nefs. Leurs dimensions sont modestes : de 12 à 20 mètres en largeur; la plus vaste de toutes (à Kerrâtîn) mesure 60 mètres de long, sur 26 de large. Quelques édifices sont réduits à une seule nef terminée par une abside semi-circulaire. On a retrouvé une église hexagonale, à Mir'âyêh, et une église circulaire, à Fa'lûl.

L'église de Mir'âyêh ne peut être exactement datée. Il en reste tout juste assez pour révéler le plan, unique en Syrie. Le mur extérieur forme un octogone percé de portes au nord, au sud et à l'ouest; le côté faisant face à l'est est entièrement ouvert sur une construction rectangulaire contenant une abside en hémicycle flanquée, selon l'usage, de deux chambres carrées, le diaconicon à gauche, la prothesis à droite. Huit piliers, répondant aux angles du mur extérieur sont disposés circulairement au centre de l'octogone et devaient supporter une coupole.

L'église de Fa'lûl a été construite en 526. Elle est formée par un mur circulaire, et mesure 15 mètres de diamètre. Le quadrant est de ce cercle ouvre sur un rectangle qui renferme l'abside et les deux pièces adjacentes; les quadrants nord et sud sont percés de trois fenêtres, remplacées dans le quadrant ouest par trois portes s'ouvrant à l'extérieur sur un narthex rectangulaire, qui fait pendant à l'abside et à ses annexes. L'emploi combiné du basalte, de la brique, de la pierre calcaire et du marbre rattache cet édifice à l'école byzantine.

Le plan général des églises n'a guère varié, au cours des deux siècles et demi qui forment la période de prospérité de l'architecture gréco-syrienne. Quelques modifications secondaires se remarquent dans la disposition de l'abside, et dans les proportions.

La proportion entre le grand et le petit côté du rectangle formant la basilique est 3 : 2 dans les plus vieilles églises; généralement 4 : 3, au v^e siècle, quelquefois 5 : 3. Au vi^e siècle, on revient volon-

tiers aux anciennes mesures. L'abside disposée en hémicycle dans les églises du iv^e siècle, est le plus souvent rectangulaire au vi^e. Au v^e siècle, la largeur de la nef n'est plus toujours égale à un nombre fixe d'entre-colonnements; les colonnes engagées, aux extrémités de la nef, sont maintes fois supprimées. Au siècle suivant, la portée des arcades est augmentée, et, par suite, leur nombre est diminué; des piliers rectangulaires, cruciformes ou en T, remplacent les colonnes. Le narthex, inconnu au iv^e siècle, devient partie intégrante des grandes églises.

Dans quelques édifices, notamment à Mir'âyeh et à Firdjeh, M. Butler a reconnu, au milieu de la grande nef, plus proche de la porte que du sanctuaire, une sorte d'abside, délimitée par un mur bas, dont l'entrée fait face à l'autel. Ce petit monument a beaucoup intrigué le savant archéologue. Je n'hésite pas à y voir l'ambon ou βῆμα des liturgies orientales. Dans d'autres églises, cet espace était probablement marqué par de simples balustrades. Comparer le plan schématique dressé par H. Connolly, d'après les textes liturgiques nestoriens⁽¹⁾. Dans les églises jacobites postérieures, le βῆμα fut réduit aux proportions d'un simple suggestum⁽²⁾.

Dans l'application des détails d'ornementation, les églises de la seconde moitié du iv^e siècle conservent encore des éléments classiques; les ouvertures sont rectangulaires et ne sont point encadrées de moulures; lorsque celles-ci se rencontrent, dans quelque autre partie, elles sont simples et d'un faible relief.

Au v^e siècle apparaît le chapiteau muni de deux consoles, création particulière des architectes Syriens.

Il n'est pas impossible que l'idée dérive des chapiteaux persans. M. Littmann pense aussi que le disque, qui tient une si large place dans les motifs de décoration de l'école syrienne, a des origines babyloniennes ou assyriennes. Cela nous paraît plus problématique. Le disque peut rentrer dans la catégorie des dessins géométriques, dont l'image s'offrait, pour ainsi dire, spontanément, à l'esprit.

Concurremment avec les moulures on emploie des frises sculptées, et des corniches de différentes formes. De larges bandes, richement

⁽¹⁾ *Corpus Script. Christ. Orient.*, *Scriptores Syri*, t. XCI, versio, p. 196. ⁽²⁾ Cf. H. Pognon, *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, p. 92 (Paris, 1907).

ornées, entrent dans la décoration des linteaux. Les fenêtres rectangulaires sont surmontées d'un tympan cintré. On trouve des fenêtres cintrées, accouplées, avec une colonnette engagée.

La marque caractéristique du *vi*^e siècle est l'emploi de cordons moulurés qui contournent les fenêtres rectangulaires ou cintrées. On les rencontre à tous les niveaux de l'édifice et dans toutes les directions. Là où ils doivent être interrompus, ils se terminent en une sorte de volute. Il faut y joindre la bande avec dentelure cuspidaire qui s'ajoute à la moulure pour encadrer les grandes ouvertures.

Les principes de décoration architecturale appliqués aux églises se retrouvent dans les autres édifices religieux : baptistères, couvents, chapelles funéraires, et dans les nombreux monuments de l'architecture civile relevés par la mission : maisons privées, hôtelleries, bazars, bains publics.

L'existence de bains dans des lieux où l'eau et le combustible étaient si rares, témoigne des habitudes de luxe et de confort des citoyens qui venaient villégiaturer dans ces montagnes.

L'architecture funéraire offre à l'étude une grande variété de types, depuis le tombeau creusé dans le roc jusqu'au mausolée entièrement bâti. Les tombeaux formés d'un cube de maçonnerie surmonté d'une pyramide sont les plus nombreux. Le tombeau de Bizzos, à Rouwêha, consiste en une base cubique, ornée de pilastre aux angles, et surmontée d'un dôme hémisphérique. Aucun autre monument du même genre n'a été découvert en Syrie. C'est le prototype du *wéli* musulman. Il date probablement des premières années du *vi*^e siècle. Au cours de ce siècle les constructions funéraires deviennent moins nombreuses ; peut-être parce que les gens de qualité commençaient à se faire enterrer dans des chapelles adjacentes aux églises, ou dans les églises mêmes.

Il y en a des exemples à Sergillâ. Je me suis demandé s'il ne faudrait pas chercher dans cet usage la raison d'être d'un nombre d'églises hors de proportion avec les besoins religieux de la population, même en supposant qu'elle appartint à différentes confessions. Ainsi, par exemple, à Anderîn (Androna), il n'y a pas moins de dix églises ou chapelles. Dans le village de Ruhaiyeh, trois églises de même dimension (12 mètres sur 16) ont été bâties, respectivement en 529, 556, 564, sur les trois côtés d'une cour carrée, ornée d'un

portique. Des fouilles dans le sol de ces églises permettraient de vérifier la valeur de cette conjecture.

Les caractères propres de l'architecture gréco-syrienne sont encore mis en évidence par la comparaison des monuments qu'elle a produits, avec le groupe de ruines connues sous le nom de *Ḳaṣr Ibn Wardân*, situé en plein désert, à 40 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Hamah. Ces ruines avaient déjà été signalées par plusieurs voyageurs. M. Strzygowski⁽¹⁾, jugeant d'après quelques photographies, crut pouvoir expliquer les particularités de ces constructions par l'influence d'Antioche, qui aurait fourni les matériaux et les artisans. M. Butler démontre victorieusement que nous avons là une œuvre exotique, certainement dessinée et dirigée par un architecte byzantin, et même probablement exécutée par des ouvriers venus de la capitale de l'empire.

Le groupe comprend trois monuments : une église, un palais, et une caserne : l'église n'est qu'à six mètres du palais, la caserne à cent mètres au sud. De l'église, il reste des portions assez considérables pour permettre d'en restituer l'ensemble avec certitude. Elle mesurait 15 mètres de largeur sur 18 m. 50. La nef centrale est précédée d'un narthex qui se continue de chaque côté par une galerie de même largeur. Chacun de ces bas-côtés communique avec la nef par trois arcades reposant sur deux piliers. Le centre de l'église était couvert d'un dôme à pendentifs, d'une construction très hardie et très compliquée. Il existait un triforium auquel on avait accès par un escalier placé dans une tour extérieure. La bâtisse elle-même, plus encore que le plan, s'éloigne de tout ce que nous connaissons dans la région. Elle est formée d'assises alternées de basalte et de briques : toutefois, le basalte est seul usité dans les substructions, et les briques seules dans la construction des voûtes, qui se présentent sous les formes les plus diverses. Les briques sont tout à fait semblables à celles employées à Sainte-Sophie et au « Palais de Justinien », à Constantinople. Les briques de cette nature étaient importées en Syrie; l'industrie locale ne connaissait que la brique cuite au soleil. Les colonnes du triforium, en pierre blanche, sont surmontées de chapiteaux de marbre, dont les sculptures variées n'ont aucune

⁽¹⁾ *Klein-Asien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, p. 121-182 (1903).

analogie avec celles du pays. Il en était de même de la riche décoration en stuc polychromé et en mosaïque, qui recouvrait les murs.

Le palais occupait un quadrilatère de 49 m. 40 sur 52 mètres; et l'ensemble des bâtiments était disposé autour d'une cour intérieure, carrée, de 25 m. 50 de côté. Les ruines du bâtiment principal, situé sur le côté sud de la cour, restent seules debout. Le plan est assez particulier. Qu'on se représente trois rectangles de 9 mètres sur 15, juxtaposés par leur grand côté. Le rectangle du milieu constitue une vaste galerie sur laquelle ouvre la porte principale de la façade. Les deux autres rectangles sont symétriquement partagés, dans le sens de la largeur, en trois sections : la partie centrale constitue de nouveau une galerie transversale, terminée en hémicycle, ouvrant par une porte sur la grande galerie; chacune des parties latérales est divisée en deux chambres ayant leur entrée sur la petite galerie. Il y avait ainsi trois galeries, et huit chambres. L'une de celles-ci renferme l'escalier, qui conduit à l'étage présentant la même disposition. Un dôme recouvrait la partie centrale. La bâtisse du palais est absolument semblable à celle de l'église : même usage des assises alternées de briques et de basalte, mêmes formes variées de voûtes, même décoration de stuc et de mosaïque. Le linteau de la porte principale donne la date de la construction : novembre 564, 13^e indiction; ce qui permet de conclure que l'indiction 10^e inscrite sur la porte de la caserne répond à l'an 561.

La surface occupée par cette caserne était exactement la même que celle du palais. Il n'en reste que des pans de murs, assez pour montrer que la bâtisse était identique à celle des deux autres édifices. L'aménagement intérieur ne différait probablement pas de celui de la caserne d'Anderin, vaste construction carrée de 80 mètres de côté, qui pouvait loger commodément un millier d'hommes et plusieurs centaines de chevaux. Celle-ci date de 558, et il y a lieu de croire que son architecte, « le très estimable Thomas », fut aussi l'architecte du groupe de Kaşr Ibn Wardân.

Au centre de la cour des casernes bâties en Syrie à cette époque se trouve une petite église. La présence de cet édifice avait suggéré à plusieurs voyageurs l'idée que ces bâtiments étaient des couvents. Le nom de *καστρον*, qui leur est donné dans les inscriptions, ne laisse aucun doute sur leur destination militaire. Les dates de ces forte-

resses : 556 (Habbât), 557 (Stabl 'Antâr), 558 (Anderin), 561 (Kaşr Ibn Wardân), témoignent des préoccupations de défense qu'inspiraient à Justinien les invasions répétées de Chosroés et le pillage d'Antioche par les Perses en 540.

En dehors de l'architecture, la mission n'a recueilli que de maigres débris de l'art syrien. Il n'est point surprenant qu'on n'ait retrouvé ni peintures, ni sculptures dans une région où la barbarie des iconoclastes chrétiens et musulmans a sévi avec tant de fureur. Quelques bustes en haut relief, découverts dans les tombes, et quelques sculptures rupestres ont échappé à la destruction : ces restes appartiennent à l'époque païenne. Les peintures décoratives ont péri avec l'enduit qui les portait. Les mosaïques qui recouvraient le sol des églises, des villas luxueuses, des édifices publics, gisent sous l'amas des décombres. M. Butler en a mis au jour, dans les bains de Sergillâ, un fort beau spécimen, qui a fourni la date du monument : 473. Il lui a jadis consacré une étude spéciale⁽¹⁾.

Nous ne pouvons terminer ce rapide coup d'œil sur l'ensemble des monuments gréco-syriens sans rendre hommage aux éminentes qualités de l'archéologue qui les a étudiés et publiés avec un soin si scrupuleux.

J.-B. CHABOT.

UNE ŒUVRE PATRIOTIQUE INCONNUE D'ALAIN CHARTIER.

La statue d'Alain Chartier se dresse, depuis 1899, sur une des places de Bayeux, sa ville natale, et ce monument élevé « au poète patriote » par le xix^e siècle finissant est comme la réplique du vers bien frappé par lequel Clément Marot lui rendait hommage au début du xvi^e :

En maistre Alain Normandie prend gloire.

Pas seulement la Normandie. Cette gloire rejaillit sur la France tout entière. Pendant longtemps maître Alain a été considéré comme le roi littéraire de son siècle, et la renommée européenne dont il a

⁽¹⁾ *Revue Archéologique*, 1901, II, p. 62-76.

joui peut, jusqu'à un certain point, entrer en compensation de la politique néfaste qui mit en péril l'existence même de notre pays au temps des luttes fratricides entre Armagnacs et Bourguignons.

Malheureusement, il nous manque une édition définitive des œuvres françaises d'Alain Chartier : nous en sommes toujours réduits à celle qu'a publiée, en 1617, le « père de l'histoire de France », André Duchesne, et qui n'est digne ni de l'un ni de l'autre, car c'est un fatras incohérent compilé sans critique. La moitié du volume, in-quarto massif, est occupée par des œuvres en prose et en vers qui ne sont pas sorties de la plume de l'auteur à qui elles sont attribuées ; Alain Chartier a été victime de sa renommée elle-même. D'autre part, des légendes indéracinables (notamment celle du baiser de Marguerite d'Écosse) se sont greffées sur sa biographie, encore mal connue. On sait que, comme secrétaire et ambassadeur de Charles VII, il parcourut une partie de l'Europe, du fond de l'Écosse au fond de la Hongrie, pour chercher des alliés au « roi de Bourges » avant que se produisît le « miracle » inespéré de la Bergère libératrice. Des archives de France et d'Italie ont peu à peu filtré quelques rayons de lumière : on a retrouvé la piste d'Alain Chartier à Venise et à Bude, en 1425, à Tournay et à Bruges, en 1426, en Écosse, en 1428, à Bourges, en 1429 ; on a établi qu'il était certainement mort à Avignon, à une date incertaine flottant entre 1429 et 1436.

Mais pouvait-on s'attendre à voir surgir de la poussière des bibliothèques quelque œuvre insoupçonnée du poète ? Il n'y avait guère d'apparence. Un savant allemand, mort accidentellement en 1889, Hermann Knust, avait trouvé à l'Escurial un *Miroir aux dames* inédit, qu'il attribuait sans hésiter à Alain Chartier. M. Arthur Piaget, qui a publié récemment ce poème, dont deux manuscrits se cachaient dans nos bibliothèques parisiennes⁽¹⁾, a démontré que cette attribution n'était pas soutenable. Le bagage de l'écrivain, déjà assez lourd, ne paraissait plus devoir être augmenté. L'inventaire en était depuis longtemps arrêté, comprenant la liste suivante,

⁽¹⁾ *Le Miroir aux Dames*, poème inédit du xv^e siècle, publié avec une introduction. Neuchâtel, 1908. (forme le 2^e fascicule du *Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres de l'Académie de Neuchâtel*).

vers ou prose, par ordre approximativement chronologique : le *Lai de Plaisance*, le *Livre des quatre dames*, le *Quadriloge invectif*, la *Belle dame sans merci*, le *Débat des deux fortunés d'Amour*, le *Débat de Réveille-matin*, le *Lai de Paix*, le *Bréviaire des nobles*, le *Livre de l'Espérance*. Ajoutons-y peut-être quelques ballades et rondeaux isolés, dont l'attribution reste encore incertaine, sans préjudice des œuvres latines, qui ne sont pas en cause ici.

Les bibliothèques n'avaient pourtant pas dit leur dernier mot. Voici que nous est arrivé d'Allemagne le texte d'un poème non seulement inédit, mais absolument ignoré jusqu'ici, d'Alain Chartier⁽¹⁾. Et notre surprise se double d'un vif plaisir, à constater que le nouveau venu ne découle pas de la veine langoureuse à laquelle nous devons la *Belle dame sans merci* et autres productions prolixes et alambiquées. Il voisine, dans le manuscrit 78 C 7 du Cabinet des estampes de la bibliothèque de Berlin, avec le *Quadriloge*, le *Livre de l'Espérance*, le *Lai de paix* et un opuscule latin d'Alain Chartier, avec deux poèmes connus de Pierre de Nesson⁽²⁾, et quelques autres morceaux de la même époque. Il se compose de cinquante-cinq huitains de vers octosyllabiques, sans titre ni attribution. La paternité d'Alain Chartier ne fait pas l'ombre d'un doute : elle résulte non seulement de l'étude interne, mais d'un passage de l'avant-dernier huitain, où l'auteur rapporte un propos de Pierre de Nesson, « le vaillant bailli d'Aigueperse » à lui adressé, et où notre poète est appelé familièrement : « Alain » par son interlocuteur. Remarquons, en passant, que le secrétaire de Charles VII semble avoir fait bon marché de son nom de famille (*Charretier*, et non *Chartier*, malgré l'habitude prise par la postérité) : les lettres officielles en français qu'il a contresignées comme secrétaire royal, et dont plusieurs nous sont parvenues en original, ne portent comme signature que les deux syllabes harmonieuses de son prénom : « ALAIN »⁽³⁾.

⁽¹⁾ Siegfried Lemm, *Aus einer Chartier-Handschrift des Kgl. Kupferstichkabinetts zu Berlin*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXXXII (1914), pp. 131-138.

⁽²⁾ Sur cet auteur, dont la biographie a été renouvelée récemment par des recherches d'archives, voir *Romania*, XXXIII, 540 et ss., XXXIV, 540 et ss., XXXV, 278 et ss.

⁽³⁾ Voir *Romania*, XXXV, 396.

Il est temps de faire connaître, par une analyse rapide et quelques extraits⁽¹⁾, le poème si heureusement retrouvé. C'est un *débat*, forme littéraire pour laquelle Alain Chartier a une prédilection marquée. L'exposition est rapide, et le récit fait place, dès les premiers vers, à un drame à trois personnages : un vieux héraut, un jeune noble ou « vassault », un paysan ou « villain ».

Le « vassault » est en train de tancer le « villain » quand le héraut survient et lui reproche de « villener villains en villaige », au lieu de suivre l'exemple de feu son père, vaillant gentilhomme qui servit naguère sous les ordres du célèbre connétable de Sancerre et connut les misères du service en campagne :

Ne deussiez-vous servir un maistre
Vaillant, avant estre son paige?
Le bon maréchal de Sancerre,
Que je vis puis bon connestable⁽²⁾,
Faisoit bien gesir sur le feurre
Vostre pere, et mangier sans table.

Autres temps, autres mœurs, répond cyniquement le jeune hobereau :

Dieu ait l'ame des trespassés!
Ilz n'eussent pas geu sur la paille,
S'ilz eussent des moulz lis assés.

Indigné, le héraut réplique :

S'ilz se fussent tousjours tenu,
Ainsi que vous, blanc, moyte et chault,
L'onneur ne leur fust pas venu,
Car on n'a jamaiz bien sans peyne :
Pour ce lasches n'ont pris ne loz.

Bah ! dit le « vassault ». La vaillance n'est plus appréciée de nos jours :

Or maintenant par sa vaillence
Nul bon ne treuve qui l'acueille
Comme l'on souloit faire en France.

⁽¹⁾ Ces extraits reposent sur la vue d'une photographie du manuscrit de Berlin et non sur l'édition de M. Lemm, qui n'est ni exempte de fautes de lecture ni dressée philologiquement.

⁽²⁾ Louis de Sancerre, maréchal dès 1369, connétable en 1397, mort en 1402.

Qu'importe? Et d'ailleurs qu'en savez-vous? dit le héraut; il n'y a que les bons qui sachent comment ils sont accueillis :

Or s'on fait es vaillans devoir,
Ne s'ilz ont offices ne dons,
Vous ne le devez pas savoir,
Car il ne le sçet que les bons.

Voilà qui est cinglé! Mais le « vassault » n'est pas chatouilleux; il n'a rien d'un d'Artagnan, si ce n'est la pauvreté. Il pourrait prendre du service, soit; mais comment s'équiper? Il ne peut pas compter sur la cassette royale. Même en vendant ou en engageant ses terres, ce ne serait qu'en bien piteux équipage qu'il pourrait rejoindre, lamentable objet de raillerie pour les courtisans :

Ces souillars humeurs broez de court
S'en mocqueront à pleine gueule.

Tant mieux, dit le héraut :

De teulz souillars la mocquerie
Ne vous doit de rien retarder,
Car mal que nulz d'eulx de vous die
Ne fait senon vous avancer :
Gormandent, flattent, estudiént
A rendre villains fellons motz;
Quant de vous ou aultre mesdient,
Leur blasme vous est ung grant loz.

Et d'ailleurs, pour faire la guerre il faut une armée. Les preux de jadis avaient des soldats pour les seconder; aujourd'hui on ne trouve plus que des pillards :

Or ça, je prens qu'ung de ces preux
Revenist maintenant en vie;
De quoy s'aideroit-il de ceulx
Qui tiennent ceste pillerie?
Car quant il s'en voudroit aidier,
Tous trayroient le cul arrière,
Qu'il n'y a un tout seul rotier
Qui ne fuyse la frontière.

Le héraut ne cache pas qu'à ses yeux les chefs sont les premiers coupables :

Quant ces hommes vaillans vivoyent,
Dieu leur donnoit à tous ung don,

C'est car es charges qu'ilz avoient
 Ils faisoient d'un mauvaiz bon;
 Maintenant on fait le rebours,
 Car des bons on fait les mauvais :
 Les chiefs se soillardent es cours,
 Leurs gens pillent païs de paix.

Bientôt les interlocuteurs tombent d'accord que l'exemple doit venir de haut, et qu'il n'est rien de si nécessaire à un pays qui a besoin d'une armée solide, que de posséder d'abord « prince vaillant et sage ». On devine, sous la réserve du poète, le sentiment qu'il n'exprime pas catégoriquement, à savoir que le roi régnant n'est pas à ses yeux le parfait modèle du prince « vaillant et sage ». Même en servant fidèlement Charles VII, il était difficile pour un esprit clairvoyant de se faire illusion sur son caractère : tout le monde n'avait pas pour le « gentil dauphin » les yeux de Jeanne d'Arc.

Mais, sans en être prié, le « villain », qui s'était borné jusqu'alors à écouter, prend brusquement la parole. A l'âpreté de son langage, on sent que les haines sociales qui provoquèrent au siècle précédent les horreurs de la Jacquerie et de la Touchinerie, sont loin d'être éteintes :

J'ay bien ouy et escouté
 Vostre soulaz, mais, quant je y pense,
 Tout ne vault ung bouton de haye :
 Vous ne parlés point de la taille.
 Pourquoi est-ce que l'on la paye,
 Se n'est pour faire la bataille?

En quoy a l'en tant despendu
 D'argent comme l'en a levé?

.....
 Où est celle belle conqueste
 Qu'on a faite sur les Angloiz?
 Hé Dieu! et que le peuple est beste
 Quant il accorde teulx octrois!
 De l'or qu'on a eu de la taille,
 On eust achetté Angleterre.

.....
 A la bataille! A la bataille!
 Entre vous aultres, gentillastres,
 Non pas au roy tollir sa taille
 Et vous groppir gardant voz astres.

Car se les gentilhommes feissent
 Aussi bien que nous leur deivoir,
 Que le roy des corps ilz servissent
 Ainsi que nous de nostre avoir,
 Les estrangiers pas ne pillassent....

Enfin, le « villain » s'indigne contre la réputation de supériorité qu'on fait trop souvent à l'ennemi ; et comme pour prévenir toute pensée de découragement, il s'écrie :

Il se peut très bien lever tart
 Qui a nom de lever matin.
 Et par le sang Dieu! les François
 Auront fait cinq cens mille biens
 Et destruit trestous les Angloiz,
 Qu'on dira qu'il n'en sera riens.

Le vieux héraut sourit de cet accès de « chauvinisme » naïf, que le jeune noble ramène à sa juste valeur par cette remarque, exempte de bienveillance, mais non de justesse :

Il me semble que ces villains
 Ont trop beau compter sans rabatre,
 Car ilz ne sont jamaiz contraings
 D'eulx aler faire tuer ne batre.

Là-dessus l'auteur prend congé, assez brusquement, de ses personnages et de ses lecteurs :

Il me sembloit, d'eulx ouir parler,
 Qu'entre eux jouassent une farce.
 Et lors il me va remembrer
 Du vaillant bailly d'Aigueperse ⁽¹⁾
 Qui me dist une fois : « Alain,
 J'ayme trop mieulx paier la taille
 Et vivre longuement, villain,
 Que, noble, mourir en bataille. »

« Farce », soit, mais farce tragique, plutôt que comique, si l'on songe que le sort de la France dépend des sentiments des personnages

⁽¹⁾ Pierre de Nesson, bailli d'Aigueperse au plus tard en 1425, mort entre 1439 et 1442. Son *Lai de guerre* est comme la contre-partie du *Lai de paix* d'Alain Chartier.

de ce drame. C'est bien un drame, en effet, que le poète a conçu et exécuté, s'abstenant de prêcher et de moraliser *ex cathedra* à son habitude, content cette fois, semble-t-il, de faire vrai et de peindre pour la postérité des états d'âme observés objectivement. Les convulsions d'une nation aux abois s'étalent sous nos yeux dans leur poignante vérité : le tableau est saisissant, tracé d'une main ferme, réaliste, mais sans brutalité. Alain Chartier a délibérément rompu avec les allégories sentimentales, chères à ses contemporains et où sa muse aima trop souvent à s'envelopper. Nous sommes loin de la *Belle dame sans merci* et de sa trop nombreuse lignée, loin du ton didactique, si froid, du *Bréviaire des nobles*, loin du ton emphatique, si chaleureux, mais un peu bien déclamatoire, du *Quadriologue invectif*. Et nous ne le regrettons pas, car nous éprouvons vraiment, avec cette nouvelle œuvre du poète, une sensation d'art supérieure à toutes celles qu'il nous avait fait éprouver jusqu'ici.

Il faudra donc tenir grand compte à l'avenir de ce poème pour apprécier équitablement l'ensemble de l'œuvre d'Alain Chartier, trop exaltée autrefois, trop rabaissée aujourd'hui. L'homme s'est de tout temps attiré la sympathie par la noblesse de son caractère et la dignité de sa vie; on a plaisir à voir le poète s'affirmer avec un éclat nouveau et dépasser les limites que la critique contemporaine a voulu assigner à son génie. Ses rivaux n'y doivent rien perdre, assurément. L'engouement de notre temps pour le client de la Grosse Margot a des causes profondes. Qui aurait le cœur de répondre par un « oui » tout sec à ce cri déchirant :

Le laisserez là, le povre Villon?

Et la grâce spirituelle du fantoche politique que fut Charles d'Orléans continuera à charmer les délicats. La morale est une chose, la poésie en est une autre; c'est entendu. Mais il est bon de constater que toute la poésie française du règne de Charles VII n'avait pas élu domicile dans les châteaux des bords de la Loire ou dans les bouges des bords de la Seine. Et après l'avoir constaté, il faut qu'on le proclame bien haut; aujourd'hui plus que jamais la vertu doit être exaltée parmi nous.

ANTOINE THOMAS.

VARIÉTÉS.

CORRESPONDANCE DU COMTE OUVAROV
AVEC SILVESTRE DE SACY.

Le comte Serge Ouvarov, né à Pétersbourg en 1785 mort en 1855, fut un lettré et un administrateur. Lettré, il publia divers ouvrages sur l'histoire de la littérature grecque, des essais sur quelques personnages de son temps, des récits de voyage. Ses titres lui valurent d'être président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, et associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Fonctionnaire, il fut curateur de l'instruction publique dans l'arrondissement de Pétersbourg, puis de l'Université impériale lors de sa création en 1821. Obligé en 1822 de se démettre de cette charge, il dirigea le département des manufactures et du commerce intérieur, puis les banques de l'Empire. Enfin en 1833, l'empereur Nicolas I^{er} le choisit comme ministre de l'Instruction publique.

De 1815 à 1837, il entretint avec Silvestre de Sacy une correspondance assez suivie. Ses lettres, conservées à la Bibliothèque de l'Institut, au nombre de trente-quatre, auxquelles il faut joindre les minutes de quatre réponses de Sacy ⁽¹⁾, apportent quelques détails nouveaux sur l'histoire des relations intellectuelles de la France et de la Russie.

I

Il faut d'abord relever les passages, dans lesquels Ouvarov exprime sa déférence pour Silvestre de Sacy et son admiration pour ses travaux. Même déduite la part obligatoire de l'honnêteté, ils prouvent une fois de plus en quelle haute estime l'éminent orientaliste français était tenu par les érudits étrangers.

« Dès le commencement de cette année, écrit Ouvarov le 29 juillet/10 août 1815, je me proposais de vous offrir l'hommage de la vénération la plus sincère. Les grands travaux que vous avez entrepris, les ouvrages nombreux dont vous avez enrichi le monde savant vous ont mérité depuis longtemps l'estime et la reconnaissance de l'Europe. Permettez-moi de vous assurer que nous ne sommes point insensibles à tant de succès réunis, et que votre nom est tout aussi connu sur les bords de la Néva que sur ceux de la Tamise ou de l'Elbe. »

⁽¹⁾ Mss NS., CCCLXXV, n^{os} 397-436.

Vingt années passent, mais les sentiments d'Ouvarov ne perdent rien de leur chaleur, malgré le temps écoulé et nonobstant les dignités dont il est revêtu.

« Je n'ai pas besoin de vous réitérer, je l'espère, combien nous rendons pleine et entière justice à vos admirables travaux, auxquels nous devons en grande partie l'établissement et les progrès des études orientales en Russie. » (20 août/1^{re} septembre 1834.)

« J'ai appris l'accident qui a failli vous être si funeste et qui a donné à tous vos amis de si vives inquiétudes; les miennes ne seront entièrement calmées que lorsque j'aurai la nouvelle de votre entier rétablissement. Vous appartenez à l'Europe aussi bien qu'à la France; il n'est personne parmi les hommes éclairés, qui ne vous porte un juste tribut de respect et d'attachement. » (22 juin/14 juillet 1837.)

II

Ouvarov ayant fait paraître en 1812 un *Essai sur les mystères d'Eleusis* désirait qu'une nouvelle édition en fut publiée à Paris, et il s'ouvre sur ce point à de Sacy dans sa lettre du 29 juillet/10 août 1815. Le sujet intéressait de Sacy qui, au début de 1815, préparait une nouvelle édition des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme* de son défunt ami le baron de Sainte-Croix.

« J'allais, écrivait Sacy le 17 octobre 1815, mettre cette seconde édition sous presse au mois de mars dernier, lorsque le génie du mal, l'Ahriman de ce siècle, échappé de sa retraite, a couru dans le monde d'Ormuzd et a laissé partout des traces, les Daroudjs, les Dews, et les Kharferters⁽¹⁾. Les lettres sont certes une consolation dans l'adversité, mais il est des adversités telles qu'elles ôtent même jusqu'au courage de lire et d'écrire. »

S. de Sacy consentit à surveiller, avec la collaboration de Boissonade, la réimpression de l'*Essai* d'Ouvarov.

« Votre ouvrage sur les mystères d'Eleusis est sous presse, lui mandait-il, le 9 mai 1816. J'ai obtenu la permission de le faire imprimer à l'Imprimerie royale. Les cuivres sont bien gravés et je pense que vous en serez content. »

L'ouvrage⁽²⁾ parut quelques mois après, précédé d'une préface dans

⁽¹⁾ Suppôts d'Ahriman : daroudjs, incarnation femelle de la méchanceté; dews, démons; kharferters, espèces de reptiles. Silvestre de Sacy fait vraisemblablement allusion aux armées ennemies qui avaient envahi la

France après Waterloo et la pillaient.

⁽²⁾ *Essai sur les mystères d'Eleusis* par M. Ouvaroff, troisième édition, A Paris, De l'imprimerie royale, 1816, in-8°, 142 p.

laquelle de Sacy exposait en ces termes les raisons et la part de son concours.

« La lecture de l'Essai de M. Ouvaroff n'a pu que confirmer l'intérêt que le titre seul de l'ouvrage m'avait inspiré. Ayant appris que l'auteur verrait avec plaisir qu'il en fût fait une nouvelle édition à Paris, et qu'il ne désapprouverait point les légères corrections qu'on pourrait faire au style, j'ai cru que je rendrais un service aux amateurs de l'Antiquité, en les mettant plus à portée de se procurer un écrit dont un très petit nombre d'exemplaires sont parvenus en France et dans le midi de l'Europe. »

Dès qu'il a reçu le premier exemplaire de son ouvrage, Ouvarov remercie de Sacy, le 10/22 octobre 1816 :

« Les mots me manquent pour vous exprimer, M. le baron, la reconnaissance que je vous dois ainsi qu'à M. de Boissonade auprès duquel vous voudrez bien être mon interprète. L'édition est exécutée avec un goût parfait. La préface dont vous avez bien voulu l'orner est un bouclier sur lequel je compte beaucoup. »

Il ajoutait dans la même lettre : « Je me réjouis beaucoup du rétablissement du *Journal des Savants*. C'est un vrai service rendu aux lettres et aux sciences ⁽¹⁾. » Et quelques mois plus tard, le 14/26 mars 1817, ayant envoyé à de Sacy un mémoire en allemand sur le poète Nonnos de Panopolis, il sollicite un compte rendu.

« Cet écrit a pour objet l'un des poètes grecs les moins connus et les plus dignes de l'être. J'ai fait une étude particulière de la dernière époque de la littérature grecque, époque si remarquable par la fusion des idées anciennes et des idées nouvelles tant sous le rapport philosophique que sous le rapport littéraire. Ne voudriez-vous pas faire de cet écrit l'objet d'un article dans le *Journal des Savants*? »

L'attention qu'apportait Ouvarov à faire valoir ses travaux provenait de son ambition d'appartenir à l'Institut de France.

« L'intérêt et la bienveillance que la troisième classe de l'Institut royal de France a bien voulu accorder à mes travaux, écrivait-il le 10/22 janvier 1816, me font désirer avec empressement de lui appartenir de plus près. Le titre de correspondant est déjà une faveur, lorsqu'il est décerné par le premier corps savant de l'Europe. »

S. de Sacy s'efforçait de calmer un peu son impatience et lui écrivait le 9 mai 1816 :

« La nouvelle forme donnée aux Académies, dont la réunion compose l'Institut, retardera un peu le vœu que je formais de vous voir, M. le comte, deve-

⁽¹⁾ Le premier cahier du *Journal* restauré avait paru le 1^{er} septembre 1816.

nir correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, car l'Académie est dans l'intention de réduire le nombre des correspondants actuels et de ne remplir à l'avenir qu'une seule place sur deux places vacantes.

« Toutefois vous pouvez être sûr que cet objet ne sera pas perdu de vue. »

Ouvarov fut élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions le 7 janvier 1820.

« L'honneur insigne, écrit-il le 21 février/4 mars 1820, que m'a fait l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de m'associer à ses travaux est sans contredit la récompense la plus flatteuse que j'ai pu obtenir. A qui pourrais-je confier le soin de lui exprimer ma reconnaissance si ce n'est à celui qui eut tant de part à ma nomination et dont l'amitié m'est aussi honorable que précieuse? Veuillez donc vous charger d'être l'organe de nos sentiments près de la Compagnie illustre, à laquelle je me fais un honneur d'appartenir. »

III

C'est à la carrière d'Ouvarov que se rapportent les différents passages cités jusqu'ici. Ses lettres traitent aussi de sujets plus impersonnels et notamment de l'étude des langues orientales en Russie à laquelle s'intéressèrent et que protégèrent Alexandre 1^{er} et Nicolas 1^{er}.

Ouvarov développa cette étude de deux manières : il attira des orientalistes français en Russie et il fit l'acquisition de manuscrits orientaux.

Dans une lettre du 3/15 août 1816, il fait déjà allusion à une « École spéciale des langues orientales que l'Empereur a le désir d'ériger. »

Dans celle du 28 octobre/9 novembre 1816, reprenant à ce sujet des pourparlers qui n'avaient pas abouti avec Langlès, il demande à de Sacy de lui procurer deux jeunes gens disposés à venir enseigner en Russie.

« Je crois que nous pourrions sous peu disposer d'une chaire de persan à Pétersbourg et même d'une chaire d'arabe si nous ne parvenons pas à fixer ici M. Fraehn⁽¹⁾. Veuillez nous servir de guide dans ces deux choix. Si vous avez effectivement en France des jeunes gens capables de professer avec honneur les langues orientales, nous serons charmés de les recevoir de votre main. Il dépendra alors d'eux d'entrer en négociation sur les conditions qu'ils mettent à leur sortie de France. Mais il nous faut non seulement des hommes versés dans l'étude de l'Orient, mais encore des hommes assez passionnés pour leur

(1) Christian Martin Fraehn, orientaliste allemand né en 1782, professeur à l'Université de Kazan en 1807, puis directeur du Musée asiatique de Pétersbourg, où il mourut en 1851.

science pour savoir mettre à profit les matériaux qu'ils trouveront ici en grand nombre. »

Silvestre de Sacy reçoit favorablement ces ouvertures : deux de ses élèves, écrit-il le 1^{er} février 1817, Demange et Charmoy paraissent disposés à se charger de l'enseignement des langues orientales en Russie. Tous deux présentent des aptitudes et des titres :

« Je viens maintenant, Monsieur, à l'objet principal de votre dernière lettre, objet assez délicat, parce que, avec la meilleure intention du monde, on peut se tromper dans son choix, ou nuire à des personnes qu'on veut obliger. Je puis vous proposer, Monsieur, deux jeunes gens que je crois propres à remplir vos intentions, et qui n'ont point d'éloignement pour accepter cette vocation.

« Le premier, nommé Demange, âgé de 27 ans, natif de Paris, est à présent attaché ici, à l'imprimerie royale, comme vérificateur des épreuves pour la typographie Orientale, et chargé de la garde des poinçons. Il a été bien élevé. Il a appris, et avec beaucoup de succès, l'arabe, le persan et le turc. Il a aussi étudié l'arménien, et a commencé le sanscrit. Ce n'est pas cependant, jusqu'à cette heure, un homme de lettres proprement dit; mais si une fois il n'était plus assujéti à un travail mécanique, il joindrait sûrement à l'enseignement, des travaux littéraires. Je ne crains point de dire qu'il n'y a dans toutes les Universités d'Allemagne aucun professeur qui sache l'arabe, le persan et le turc, aussi bien que lui, à l'exception peut-être d'un ou deux jeunes gens qui se sont formés ici. Il professerait en latin, et je pense qu'avec le goût qu'il a pour les langues, il apprendrait plus vite qu'un autre, le russe. Il suivrait dans l'enseignement ma méthode, puisqu'il a toujours étudié avec moi. En outre, il pourrait être utile pour la typographie. La seule chose qui lui manque, c'est l'habitude de parler et d'entendre parler, qu'on acquiert peu dans ce pays-ci. Je ne pense pas que vous exigiez cela pour un professeur homme de lettres.

« Le second, nommé Charmoy, un peu plus jeune, et docteur en droit se destinait au service du Levant, et je cherchais depuis quelque temps à le faire envoyer au Collège de Constantinople pour y prendre l'habitude de parler. Moins fort que Demange, et n'ayant étudié que l'arabe, le persan et le turc, je le crois cependant plus instruit dans ces trois langues que les meilleurs professeurs des Universités d'Allemagne. Il a de proches parents en Russie, et même, je crois à Pétersbourg, ce qui contribuerait à le déterminer. Si j'avais à leur partager la tâche, je confierais l'enseignement de l'arabe à Demange, et celui du persan à Charmoy. On pourrait y joindre pour le premier l'arménien et pour le second le turc. »

Puis prenant en mains les intérêts de ses élèves, de Sacy indique les conditions d'appointements annuels et de retraite auxquelles ils pourraient s'expatrier.

Patronnées par cette haute autorité, les candidatures des deux orientalistes français sont bien accueillies à Pétersbourg, et le 15/27 mai 1817 Ouvarov adresse à de Sacy les propositions officielles suivantes :

St-Pétersbourg, ce 15/27 Mai 1817.

« Monsieur le Baron,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 1^{er} février, concernant MM. Demange et Charmoy, a été mise sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur par M. le Prince Galitzin, Ministre des Cultes et de l'Instruction publique, lequel après avoir reçu les ordres de Sa Majesté m'a autorisé à vous faire part des propositions suivantes, au nom du Ministère de l'Instruction publique, conjointement avec celui des Affaires étrangères.

« Il n'est pas inutile de vous assurer que c'est sur votre témoignage et sur la juste confiance que vous inspirez, que le gouvernement a cru devoir prendre sur-le-champ la résolution de faire à MM. Demange et Charmoy des propositions à l'effet de les attacher au service de Sa Majesté Impériale. Persuadés comme nous le sommes que vous ne pouvez recommander que des hommes également distingués par leurs connaissances et par leurs principes, c'est dans cette hypothèse et par conséquent avec une parfaite sécurité que nous allons aborder la question :

« L'institut pédagogique Central, dont le but est de former des maîtres et qui tient lieu d'Université à Pétersbourg, renferme deux chaires de langues orientales que nous offrons à MM. Demange et Charmoy, conformément à la division que vous indiquez dans votre lettre. Le traitement de chaque professeur est de *deux mille* roubles assignations de banque. En outre chacun d'eux reçoit une somme de *cinq cents* roubles pour son logement.

« D'un autre côté, le Ministère des Affaires étrangères se trouvant souvent dans le cas de manquer d'interprètes dans les relations asiatiques offre à MM. Demange et Charmoy un traitement annuel de *trois mille* roubles par tête.

« C'est donc sur un revenu annuel de *cinq mille cinq cents* roubles, assignations de banque, que chacun de ces jeunes orientalistes pourra compter.

« Par le statut de l'Institut Central, il est stipulé que tout professeur qui aura servi pendant vingt-cinq ans, aura droit de se retirer avec ses appointements en pension viagère, en conservant celui de rester en Russie ou de sortir de l'Empire. Le Ministère des Affaires étrangères garantit à MM. Demange et Charmoy le même avantage pour le traitement qui leur sera délivré sur les sommes de ce département.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que MM. Demange et Charmoy en servant avec zèle et intelligence le gouvernement qui les appelle, en se livrant tout entiers aux fonctions honorables qui leur sont réservées, ne manqueront pas d'acquérir des droits certains à l'estime de leurs chefs et des titres à la bienveillante protection d'un monarque jaloux de récompenser le mérite et capable de l'apprécier dans toute son étendue.

« Sous Ses auspices, le sort de MM. Demange et Charmoy ne pourra que

s'améliorer par degré et j'ai tout lieu d'espérer qu'en aucun cas ils n'auront à se repentir d'avoir consacré à la Russie leurs talents et leur application.

« Quant à ce qui concerne le trajet de Paris à Pétersbourg, c'est avec M. le Général Pozzo di Borgo⁽¹⁾ que vous pourrez convenir des moyens les plus efficaces pour ces Messieurs de l'effectuer promptement. D'ailleurs M. le Général Pozzo di Borgo est chargé par Sa Majesté l'Empereur d'entrer en discussion avec vous sur tout ce qui est relatif à cette affaire et de la terminer. J'ajouterai seulement que si MM. Demange et Charmoy croient devoir accepter nos propositions, leur traitement leur sera compté du jour où ils auront quitté Paris pour se rendre en Russie.

« Quel que soit le résultat de la démarche que je suis autorisé à faire, vous y verrez, j'espère, un témoignage éclatant de la confiance que vous inspirez et dont je me plais à vous réitérer ici l'expression. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« OUVAROFF. »

« M. Demange enseignera l'arabe et l'arménien; M. Charmoy le persan et le turc. Ils pourront se servir du latin jusqu'à ce qu'ils aient appris le russe. »

L'affaire se conclut. Le 4 août 1817, de Sacy écrit que Demange et Charmoy acceptent les propositions qui leur sont faites et partiront pour la Russie à la fin du mois.

Le 10/22 décembre 1817 Ouvarov annonce leur arrivée à Pétersbourg, et dans les lettres suivantes, il entretient fréquemment de Sacy de ses élèves :

« Autant que j'en puis juger nous avons fait une fort bonne acquisition, et je regarde comme un devoir de vous exprimer toute ma reconnaissance. Le Prince Galitzin, ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, se trouve à Moscou à la suite de l'Empereur. Il ne manquera pas de vous remercier de tous vos bons offices. C'est commencer sous d'heureux auspices que de recevoir de votre main deux orientalistes destinés à établir et à propager ici la culture des lettres orientales.

« MM. Demange et Charmoy, écrit encore Ouvaroff le 1/13 juin 1818, ont ouvert leurs cours par des leçons élémentaires d'arabe; ils ont une vingtaine d'auditeurs très zélés. »

En 1822, Ouvarov fut obligé de quitter la direction de l'Université de Pétersbourg; ses protégés durent également s'en retirer.

Mais en 1823, on créa au département asiatique du Ministère des Affaires étrangères une section d'enseignement (ou Institut oriental) pour instruire

⁽¹⁾ Ambassadeur de Russie en France.

dans l'arabe, le persan et le turc les jeunes gens, qui se destinaient à la carrière du drogmanat. Charmoy et Demange y furent attachés comme professeurs l'un de persan et de turc, l'autre d'arabe.

Ouvarov informa de Sacy de cet événement le 1/13 septembre 1823 :

« MM. Demange et Charmoy après être sortis fort heureusement et fort convenablement d'une tracasserie qui leur a été suscitée à ma retraite ont été décidément fixés au Ministère des Affaires étrangères en conservant tous les avantages qui avaient été stipulés pour eux. Ils continuent à se rendre très dignes de l'estime générale. »

Nous ne savons pas jusqu'à quelle date Demange resta en Russie. Quant à Charmoy, il en quitta le service en 1835 pour des raisons de santé et se retira dans le midi de la France. En 1837, peu après son retour, il donna au *Journal asiatique* un long mémoire intitulé : *Analyse critique des principaux ouvrages orientaux publiés en Russie depuis l'année 1830 jusqu'en 1835 inclusivement* ⁽¹⁾.

Charmoy vécut jusqu'en 1869. Dans un rapport lu le 28 juin 1869 devant la Société asiatique, Ernest Renan faisant allusion aux faits qui viennent d'être relatés disait : « M. Charmoy justifia cette désignation [de M. de Sacy à Ouvarov] par des travaux utiles. Il s'appliqua surtout à l'histoire des Mongols. Reconnaissant pour sa seconde patrie, M. Charmoy chercha dans les sources orientales tout ce qui peut éclairer l'histoire de Russie ⁽²⁾. »

En même temps que par l'enseignement, Ouvarov développa les études orientales en Russie par l'acquisition de manuscrits. Charmoy écrivait en 1837 :

« Non content de propager dans leurs états l'étude des lettres orientales, les deux derniers monarques se sont plu à fournir de riches matériaux littéraires aux savants qui se vouent au culte des muses du Levant. C'est à la munificence de l'empereur Alexandre que l'Académie de St-Pétersbourg doit l'acquisition de 750 manuscrits arabes, persans et turcs, qui lui ont été vendus par M. Rousseau, ancien consul général de France à Alep ⁽³⁾. »

Silvestre de Sacy était en relations avec le consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, comme on l'a pu voir dans un récent article ⁽⁴⁾. Ce fut par son intermédiaire qu'Ouvarov acheta les collections de manuscrits, faites par

⁽¹⁾ 3^e série, t. IV (1837), p. 235-290 et p. 316-358.

⁽²⁾ *Journal asiatique*, 6^e série, t. XIV (1869), p. 22.

⁽³⁾ *Journal asiatique* 1837, p. 257-8.

⁽⁴⁾ Correspondance de Silvestre de Sacy et du consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, *Journal des Savants*, août 1914, p. 367-371.

Rousseau et ses lettres contiennent mainte allusion à la négociation de cette affaire. Elle s'opéra en deux fois : cinq cents manuscrits furent achetés en 1819 et deux cents en 1825.

La proposition vint de S. de Sacy qui dans sa lettre du 4 août 1817, faisant allusion à l'envoi d'un paquet à Ouvarov, entre ainsi en matières :

« Ce à quoi j'attache le plus d'importance, ce sont quatre catalogues de manuscrits orientaux, médailles, pierres gravées, etc. de M. Rousseau, consul général de France précédemment à Alep et aujourd'hui à Bagdad. M. Rousseau venu en France par congé a apporté avec lui à Paris ces diverses collections, excepté celle des manuscrits qu'il a laissés à Marseille. Il cherche à les vendre et je vois avec beaucoup de regret que notre gouvernement n'est pas dans l'intention de les acheter. Ce que j'aurais le plus désiré ce sont les manuscrits, car quoique je ne les ai pas vus, je les crois en général bons et bien choisis, et il y en a de fort rares. M. Rousseau, qui est retourné à Marseille, ne m'a pas dit le prix qu'il en voulait. Je crois bien qu'il les estime très haut. Toutefois si votre cour désirait en faire l'acquisition, elle pourrait charger quelqu'un de voir les collections à Paris, et faire une offre des manuscrits. Dans la collection des manuscrits, il se trouve plusieurs livres arabes imprimés à Alep dans les premières années du XVIII^e siècle. Comme je désire vivement obliger M. Rousseau, je serais charmé de lui procurer la vente de ces collections, en tout ou en partie, bien entendu néanmoins que chacune des quatre collections forme un tout indivisible. »

La proposition de Sacy agréée à Ouvarov qui répond le 10/22 décembre 1817 :

« Permettez-moi de vous parler des collections de M. Rousseau. Celle des 500 manuscrits orientaux pourrait nous convenir et si le propriétaire veut en traiter sur une base de 25 à 30 000 francs, nous pourrions entrer en négociation... La simple inspection du catalogue suffit pour faire voir le mérite de cette collection. L'absence de l'Empereur et du Ministre m'empêche de vous dire quelque chose de plus positif, mais je suis néanmoins persuadé que ce gouvernement s'en rapportera parfaitement à votre témoignage. Si donc vous croyez que M. Rousseau puisse accepter la base que je propose, je donnerai cours à cette affaire avec tout le zèle dont je suis capable. »

La négociation continue : le 8/20 mars 1818, Ouvarov offre d'acheter les cinq cents manuscrits pour 36 000 francs.

Cette somme est acceptée par Rousseau et le 27 octobre/8 novembre 1819, Ouvarov annonce l'arrivée de la collection à Pétersbourg :

« Je me hâte, mon excellent ami, de vous rassurer au sujet des manuscrits de M. Rousseau. Ils sont arrivés ici en parfaite conservation et d'après le jugement de M. Fraehn, cette collection vaut plus qu'elle n'a été payée. Le

choix des manuscrits, leur beauté et leur conservation sont réellement au-dessus de tout éloge. C'est un vrai trésor et qui, comme je l'espère, ne restera pas enfoui chez nous. »

Outre cette première collection de manuscrits, le consul Rousseau en possédait ou en constitua une deuxième que le 9 février 1824, de Sacy proposa également à Ouvarov d'acquérir.

« J'ai fait, répond Ouvarov le 17/29 mars 1824, examiner par M. Fraehn le catalogue de M. Rousseau dans l'intention de joindre ces manuscrits à ceux que possède déjà l'Académie des sciences. M. Fraehn pense que cette acquisition serait utile, mais ne taxe la collection, aux pierres gravées et aux tableaux près, qu'à 14 ou 15 000 francs. Si M. Rousseau consentait à les laisser pour ce prix, nous pourrions bien conclure le marché. »

Cette seconde négociation aboutit comme la première, et le 26 janvier/7 février 1825, Ouvarov informe de Sacy qu'il fait remettre à l'ambassadeur de Russie à Paris la somme de 15 000 francs, montant de la collection des deux cents manuscrits cédés par le consul Rousseau. Voilà comment grâce aux bons offices réciproques de Silvestre de Sacy et du comte Ouvarov la Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Pétersbourg enrichit considérablement son fonds oriental.

IV

Ouvarov fut nommé en 1833, nous l'avons dit, ministre de l'Instruction publique. Deux passages des lettres écrites pendant qu'il était en charge célèbrent avec ferveur le développement des études en Russie. Ils méritent d'être cités :

« Le nombre des Écoles publiques s'accroît chaque jour et le chiffre de celles que l'Empereur a fondées se monte déjà à 400.

« Nos Universités prennent une vie nouvelle. Le système de l'instruction générale se développe fondé sur un principe d'unité et de conservation immuable. Je viens de tracer le plan d'un gymnase qui va s'élever au pied du mont Ararat et les peuplades demi-sauvages qui habitent aux environs de la mer Blanche s'adressent au gouvernement pour avoir des écoles. Les Bouriates nomades envoient leurs enfants à l'Université de Kazan et celle de Kief destinée aux provinces détachées de la Pologne s'élève rapidement à une hauteur très remarquable. » (8/20 avril 1836.)

« Pendant que nous faisons exécuter le nivellement de la mer Noire et de la Caspienne, nous continuons à donner un caractère de plus en plus local et asiatique à l'Université de Kazan, destinée à être le chaînon intermédiaire entre les populations européennes et les populations asiatiques de l'Empire.

Je vais incessamment envoyer en France quelques exemplaires du grand ouvrage de M. Struve sur les étoiles doubles, ouvrage si impatiemment attendu et qui fera époque après Laplace et Delambre. D'autres travaux sont entrepris et se continuent d'un bout de l'Empire à l'autre. Notre civilisation s'avance dans une voie toute nationale, toute d'accord avec nos besoins et notre situation spéciale. Nous espérons que sous peu la Russie ne sera pas dédaignée par ceux dont les lumières lui ont été d'un si grand secours. » (22 juin/24 juillet 1837.)

Les morceaux qu'on vient de lire montrent avec quelle sûreté et quel art le comte Serge Ouvarov se servait de la langue française. Cette correspondance avec Silvestre de Sacy, restée jusqu'à présent inédite, ne peut qu'ajouter aux mérites littéraires de l'auteur des mémoires sur les mystères d'Eleusis, sur les tragiques grecs, sur la fable d'Hercule, à l'auteur des notices biographiques sur Goethe, Stein, Pozzo di Borgo, et le prince de Ligne. Il eût été sensible à un pareil éloge, ce grand seigneur qui se piquait surtout d'être un homme de lettres et qui faisait à son correspondant cette profession de foi : « L'amas de travaux administratifs ne s'accorde pas toujours avec la paisible vocation des lettres, mais veuillez croire qu'elles n'en sont pas moins ma plus douce consolation et mon occupation la plus chère. *Ante omnia Musæ* sera toujours ma devise. »

HENRI DEHÉRAIN.

NÉCROLOGIE.

GEORGES PERROT.

Au lendemain de la mort de Georges Perrot, la Direction du *Journal des Savants* a tenu à indiquer en deux mots quel précieux collaborateur elle perdait en lui, quel ami sûr et dévoué. Il convient de le redire aujourd'hui plus longuement.

L'entrée de Georges Perrot au *Journal des Savants* remonte à une quarantaine d'années : le premier article qu'il y inséra date de 1877. Il ne figurait pas encore, pourtant, au nombre des rédacteurs attitrés. On sait qu'à cette époque les savants attachés à la publication se composaient de deux catégories : ceux qu'on appelait les « auteurs », au nombre de douze, et qui avaient le droit d'écrire chaque année un certain nombre d'articles, et les « assistants », au nombre de six, choisis par rang d'ancienneté parmi les auteurs, qui formaient le bureau. On tenait pour une grande faveur d'être admis à collaborer, si l'on n'appartenait ni à l'une ni à l'autre de ces classes de privilégiés. Perrot en fut jugé digne pendant cinq ans ; car ce n'est qu'en

1883 que son nom figure en tête du volume parmi les « auteurs », et il ne fut nommé « assistant » qu'en 1895.

A quelque titre, d'ailleurs, qu'il appartint à la rédaction, il ne cessa d'apporter au *Journal* le concours le plus actif et le plus régulier. On lui doit une quarantaine d'articles de fond, quelques-uns très développés. La liste sommaire en a été dressée dans la table générale, parue en 1909; nous donnerons, à la fin de cet article, une bibliographie plus développée. On ne s'étonnera pas que la plupart d'entre eux aient été consacrés aux études et aux publications qui attireraient plus particulièrement, au moment où ils furent composés, l'attention de leur auteur; à les lire, on suit pas à pas les progrès de sa vie scientifique. Le premier en date traite de l'île de Samothrace, à propos d'un travail de Conze. Perrot, au temps où il était membre de cette École d'Athènes à laquelle il a toujours gardé une si vive affection, avait eu l'intention de s'occuper de l'histoire et de l'archéologie de la dite contrée; il avait dû y renoncer faute de temps; son début au *Journal des Savants* lui donna l'occasion d'une revanche. Ce retour à sa vie antérieure ne fut pas, d'ailleurs, le dernier qu'il se permit; il ne pouvait point résister au plaisir d'y revenir toutes les fois que l'occasion se présentait. C'est ainsi que le jour où M. Radet fit paraître le livre commémoratif du cinquantenaire de l'École, il saisit avec empressement le prétexte qui s'offrait à lui pour exposer l'œuvre de ses devanciers et de ses successeurs, le rôle archéologique de la célèbre maison qui lui tenait si fort à cœur.

Mais il n'était pas homme à s'attarder dans le passé : dès 1877 on voit qu'il songeait déjà à la grande œuvre qui sera l'honneur de sa mémoire, à sa belle histoire de l'art dans l'antiquité; tous les articles à peu près qu'il donna au *Journal* dans les années suivantes préparent le terrain dont il allait prendre possession; c'est ainsi qu'il rend compte successivement du travail de son futur collaborateur Chipiez sur *l'origine des ordres grecs* (1877), de *l'histoire de la sculpture grecque* de Murray (1882), du livre sur *les vases peints* de Dumont et Chaplain (1883), de la thèse de M. Homolle sur *les statues archaïques de Diane* (1887), des fouilles de Schliemann à Tyrinthe, à Mycènes, à Troie (1891 et années suivantes), ce qui le conduit à s'occuper en 1895 et 1896 des *armes et des costumes de l'époque homérique*; vers la même époque il aborde, pour les discuter, les théories émises par M. Bérard dans sa thèse sur *l'Arcadie et les Arcadiens*, et peu après dans son livre sur *les Phéniciens et l'Odyssée*; en 1908 c'est le tour de *l'Archéologie grecque* de M. Collignon; cette année même il parlait du *Parthénon* d'après le même auteur.

De la sorte, à mesure que la grande publication de Perrot progressait, il passait successivement en revue, pour l'édification des lecteurs du *Journal* les divers ouvrages qu'il était obligé d'étudier afin de se tenir au courant. Avec quelle science et quel talent d'exposition ces articles étaient composés, il n'est pas besoin de le dire. Nous l'avons vu jusqu'au dernier jour garder la curiosité d'esprit, la lucidité, la facilité d'exposition qui le caractérisaient; j'ajouterai l'absence de toute pédanterie, de toute solennité; il ne craignait point de faire place, dans ses comptes rendus comme dans sa conversation, à ses souvenirs personnels, à ses souvenirs de voyage surtout, qui animaient et vivifiaient le reste. En parlant du livre de Dumont sur la céramique il n'hésite point à rappeler plaisamment les pointes que Labiche dans la *Grammaire* a lancées contre les archéologues, non plus qu'à conter, dans son article sur Troie, son arrivée à Hissarlik au milieu des vivats des ouvriers et son séjour à Schliemannopolis.

Un autre trait du caractère de Georges Perrot a été la bienveillance qu'il n'a cessé de porter à ses élèves, à ceux du moins, qu'il sentait désireux de travailler et qu'il jugeait assez énergiques pour réussir. Le *Journal des Savants* lui a fourni plus d'une fois l'occasion de porter témoignage en leur faveur. Lorsqu'en 1888 fut inauguré le Musée du Bardo, il exposa, au retour de son voyage à Tunis, tout l'intérêt que présentaient les collections rassemblées par La Blanchère; en 1896 et en 1909, il mit en lumière les découvertes d'un autre africain, Gauckler, en Tunisie et, à Rome, sur le Janicule; il analysait en 1899 la thèse de M. Courbaud sur le bas-relief romain, et, en 1906, il montrait, à la suite de M. Fouché, l'influence de l'art classique sur l'art oriental; de même, en 1908, il faisait l'éloge de la merveilleuse activité scientifique de M. Salomon Reinach à propos du *Répertoire des monuments* figurés de cet auteur.

A cette série d'articles, dont je suis loin d'avoir épuisé la liste, ne se borne pas la dette du *Journal des Savants* envers la mémoire de Georges Perrot. Il lui a prouvé d'autre façon et peut-être plus efficacement encore sa bienveillante sympathie.

Le jour où il fut décidé en haut lieu de priver la publication des ressources nécessaires à son existence et d'employer à un autre usage le budget dont il vivait, Perrot ne fut point du nombre des collaborateurs complaisants qui, alors que leur devoir était de la défendre, trouvèrent plus aisé de l'abandonner. Avec Gaston Paris il se consacra, de tous ses efforts, à trouver une combinaison qui permit de poursuivre l'œuvre et il y réussit. Depuis lors, au milieu des difficultés pécuniaires ou autres par lesquelles nous avons

passé, nous l'avons toujours rencontré prêt à toutes les initiatives utiles pour sauvegarder nos intérêts, empressé à mettre au service du *Journal*, avec une persévérance inlassable, l'autorité de sa parole et de sa plume. Comme tous ceux qui ont été honorés de son amitié, nous conserverons fidèlement le souvenir des services qu'il nous a rendus.

R. CAGNAT.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ARTICLES PUBLIÉS PAR GEORGES PERROT
DANS LE « JOURNAL DES SAVANTS ».

- Archéologie de l'île de Samothrace*, 1877, p. 312, 369.
L'origine des ordres grecs, 1877, p. 689, 736.
Les Italiotes dans la plaine du Pô, 1880, p. 435, 476, 530.
Histoire de la sculpture grecque, 1882, p. 53, 180, 273.
Philostrate l'ancien, 1882, p. 450, 656.
Les céramiques de la Grèce propre, 1883, p. 269, 361, 571, 695.
Les commencements de l'art en Grèce, 1885, p. 87, 155, 275.
Les statues de Diane à Délos, 1887, p. 104, 125, 229.
Histoire de la céramique grecque, 1888, p. 255, 446, 648, 702.
Le musée central du Bardo, 1888, p. 420.
Les fouilles de Schliemann à Troie, 1891, p. 338, 464, 594, 709.
Les fouilles de Schliemann à Mycènes, 1892, p. 347, 442, 554, 607.
Trois catalogues : Königliche Museen zu Berlin, Beschreibung der antiken Sculpturen mit Ausschluss der Pergamenischen Fundstücke; A Catalogue of sculpture in the department of Greek and roman antiquities, British Museum; Ἑθνικὸν ἀρχαιολογικὸν Μουσεῖον, γλωσσὰ τοῦ ἑθνικοῦ Μουσειουκατάλογος περιγραφικὸς, 1893, p. 408, 550; 1894, p. 19, 224.
La collection Barraco, 1894, p. 345.
De l'origine des cultes arcadiens, 1894, p. 471, 660; 1895, p. 56, 141.
Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale, 1895, p. 595.
Sur les armes homériques, 1895, p. 729; 1896, p. 33.
Le costume homérique, 1896, p. 144, 230.
La Tunisie, 1896, p. 705.
Les fouilles d'Olympie, 1898, p. 133, 197, 402, 509, 581.
Mantinée et l'Arcadie, 1899, p. 133, 352, 424.
Le bas-relief romain à représentations historiques, 1899, p. 531, 632, 653, 747; 1900, p. 26.
Catalogue des vases antiques de terre cuite, 1900, p. 625.
Les temples grecs dans la Grande-Grèce et la Sicile, 1901, p. 167, 239, 281.
L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes, 1901, p. 556, 627, 718.
Les Phéniciens et l'Odyssée, 1902, p. 539, 629; 1905, p. 130, 177, 245.
Les récentes fouilles de Troie, 1904, p. 13, 171, 221.
L'art gréco-bouddhique, 1906, p. 345, 401, 465.

- Histoire de l'art chrétien depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, 1907, p. 121, 193, 245.
L'architecture hindoue en Extrême-Orient, 1907, p. 384.
La question homérique, 1907, p. 577, 657.
Les « Actes » de la Société archéologique d'Athènes, 1908, p. 156.
Géla, fouilles de 1900 à 1905, 1908, p. 208.
Gaston Boissier, 1908, p. 388.
Un inventaire des matériaux de l'archéologie classique, 1908, p. 449, 516.
Les découvertes de M. Gauckler au Janicule, 1909, p. 136, 181.
L'Institut de France, 1909, p. 140.
Répertoire de monuments figurés, 1909, p. 506.
Le bouclier rond, 1909, p. 568.
La composition des peintures murales de Pompéi, 1910, p. 42.
Les restaurations des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome et le palais de Dioclétien à Spalato, 1912, p. 433, 481.
Un helléniste allemand : Ulrich von Wilamowitz-Möllendorf, 1913, p. 385, 433.
Espagne et Portugal (collection Ars una, species mille), 1913, p. 513.
Le Parthénon, 1914, p. 97, 145.

LIVRES NOUVEAUX.

F. HAVERFIELD. *Roman Britain in 1913. The British Academy. Supplemental papers, II.* Oxford, 1914.

M. le professeur Haverfield vient de commencer une publication qu'il se propose de poursuivre annuellement : un compte rendu bref mais précis de toutes les découvertes survenues chaque année en Angleterre dans le domaine des antiquités romaines. Le premier fascicule embrasse toute l'année 1913. L'auteur nous prévient, avant de commencer, qu'il insistera surtout sur les inscriptions et sur les publications qui concernent la Bretagne romaine ; ce qui ne l'empêche pas de donner aussi des renseignements sur d'autres sortes de trouvailles et de recherches. Ainsi mentionne-t-il dans les vingt premières pages toute une suite de découvertes relatives soit à l'occupation militaire de

la province (fort de Balmuilly, fort de Castell Collen) soit à la vie civile (temple à Wroxeter, mosaïque de Kenchester). Les inscriptions insérées ensuite sont au nombre de neuf ; elles n'ont point grande importance. La bibliographie, très étendue, passe en revue toute une série de périodiques dont l'analyse offrira d'autant plus d'utilité qu'il sont, pour la plupart, introuvables dans nos bibliothèques, même les mieux fournies. M. Haverfield promet le fascicule suivant (1914) pour le début de l'année 1915.

R. C.

G. L. CHEESMAN. *The Auxilia of the Roman imperial army*, in-8, Oxford, at the Clarendon press, 1914.

M. Cheesman était, il y a quelques mois, maître de conférences à Oxford ; actuellement il est lieutenant dans

l'armée anglaise : ce qui, à défaut de tout autre motif, suffirait à assurer au livre qu'il vient de publier notre meilleure sympathie; mais cette considération extra scientifique peut être écartée : son travail sur les troupes auxiliaires de l'armée romaine est vraiment très bon; il a toutes les qualités que l'on peut exiger d'une œuvre de cette sorte. L'auteur est bien informé : il connaît les auteurs, les inscriptions, les papyrus, les représentations figurées, le résultat des fouilles faites en terrain militaire antique; il connaît aussi les ouvrages modernes, même très récents, relatifs à l'histoire et à l'organisation de l'armée romaine; ses conclusions sont toujours fort sages; il ne verse pas dans les théories aventureuses mais ne manque point, lorsqu'il le croit possible, de tirer des faits particuliers qu'il cite des généralisations intéressantes. Cette étude n'apporte pas, d'ailleurs, et ne pouvait pas apporter de faits très nouveaux, le sujet ayant déjà été étudié plusieurs fois en tout ou en partie; c'est, en réalité, une excellente mise au point de l'état actuel de la question. Naturellement M. Cheesman en a examiné successivement tous les côtés : la nature des troupes auxiliaires que connut l'époque républicaine, leur réorganisation par Auguste, leur développement à l'époque impériale, en particulier à l'âge d'Hadrien, leur vicissitude aux bas-temps; leur organisation aux trois premiers siècles, les conditions du service, les noms des régiments, l'importance de leurs effectifs, leur mode de recrutement, leur service sur les frontières, leur répartition dans les fortins du *limes*, leur armement.

Pour chacune de ces questions, la

synthèse de M. Cheesman évitera, en présence d'un texte d'auteur ou d'une inscription, des recherches aux travailleurs et leur fournira les solutions actuellement les plus vraisemblables.

R. C.

CLIFFORD PEASE CLARK. *Numerical Phraseology in Vergil.* — In-8°. Princeton, 1913.

La dissertation de M. Clark est une intéressante et utile tentative pour appliquer à la littérature latine la méthode de recherches que Roscher a si remarquablement suivie dans ses travaux sur les nombres en Grèce. Elle se compose de deux chapitres, concernant respectivement les *fixed numbers* et les *favoured numbers*.

Parmi les nombres qu'emploie Virgile, certains lui sont imposés, soit par les modèles qu'il imite (Homère ou autres), soit par les rites, soit par la tradition, soit par les faits historiques. M. Clark groupe dans ces quatre catégories tous les passages où le poète use de termes numériques dont il n'est pas le maître. Il insiste plus longuement sur la seconde de ces catégories, celle des chiffres rituels, étudiant en détail le « deux » rituel, le « trois », le « quatre », le « sept », le « neuf » et le « douze ». Je signale comme particulièrement intéressantes ses pages sur les deux serpents de Cléopâtre, qu'il compare à ceux de Laocoon et d'Allecto, et qu'il explique par un rite funéraire.

Dans d'autres cas, au contraire, Virgile fait preuve d'une plus grande liberté pour les indications numériques. M. Clark étudie à ce propos deux épisodes mythiques, celui d'Hercule et Cacus et celui de Thésée et du Minotaure. Pourquoi les bœufs

dérobés par Cacus sont-ils au nombre de huit? M. Clark montre qu'ici Virgile s'imité lui-même et que les vers du VIII^e livre de l'*Enéide* reproduisent par une sorte d'auto-suggestion ceux du IV^e livre des *Géorgiques*. Pourquoi, d'autre part, les victimes du Minotaure sont-elles au nombre de sept, et non de quatorze comme chez d'autres poètes? M. Clark pense qu'il y avait dans l'antiquité deux traditions, entre lesquelles le poète a librement choisi. Il examine ensuite comment Virgile modifie, là même où il les imite, ses sources grecques et latines, et quel usage il fait des chiffres ronds ou approximatifs, des chiffres « emphatiques », etc.

Il est assez difficile de donner une analyse succincte de ce travail, très minutieux et très précis, où tous les textes nécessaires sont recueillis avec soin, groupés avec clarté (non peut-être sans quelques excès de divisions), et interprétés avec finesse.

RENÉ PICHON.

TH. SCHMITT. *Mosaiki Monastira prepodobnago Luki (Les mosaïques du monastère de Saint-Luc)*. — In-8°, Kharkov, 1914.

Les mosaïques de Saint-Luc en Phocide passent pour appartenir au commencement du XI^e siècle. Un examen iconographique de ces monuments et leur comparaison avec des œuvres bien datées comme les peintures de la Nea Moni de Chio (1054) ou celles des églises de Sicile (deuxième moitié du XII^e siècle) ont amené M. Th. Schmitt à proposer une date un peu différente. Ces mosaïques sont d'après lui contemporaines de celles de Daphni et remontent tout au plus à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. Les compositions de la grande coupole en

particulier révèlent une nouvelle formule inconnue à la Nea Moni, à la Dormition de Nicée, à Sainte-Sophie de Kiev, auxquelles on peut ajouter aussi la coupole de Sainte-Sophie de Salonique (milieu du XI^e siècle). Dans toutes ces églises ce sont les apôtres qui, placés sur le tambour de la coupole, forment l'escorte du Pantocrator et rappellent l'ancien sujet de l'Ascension. Au contraire à Saint-Luc cette place est prise par la Vierge Orante, le Précurseur et quatre archanges dans une première zone, par les prophètes dans une deuxième zone. Cette apparition des prophètes se rattache nettement au sujet de la seconde venue du Fils de l'homme qui est désormais celui des coupoles. On les retrouve à Daphni, à la Martorana, à la Chapelle Palatine de Palerme, en un mot dans les églises du XII^e siècle. L'examen des autres mosaïques confirme ces conclusions. La réunion dans un même tableau de la Nativité et de l'Adoration des Mages n'apparaît pas avant le XII^e siècle et elle y est même encore exceptionnelle; or, inconnue à Daphni, elle se voit à Saint-Luc. Dans le sujet du Baptême la position du Christ, couvert par les flots du Jourdain ne se trouve pas avant la deuxième moitié du XI^e siècle (portes de bronze de Saint-Paul-Hors-les-Murs, 1070); or elle est très nettement indiquée à Saint-Luc. Les compositions de Saint-Luc marquent donc un nouveau stade du développement de l'iconographie byzantine, représenté surtout par des églises du XII^e siècle; c'est au début de ce siècle, tout au plus dans les dernières années du XI^e siècle, qu'on doit en placer l'exécution. On voit par ces conclusions toute la nouveauté de ce travail qui

apporte plus de précision dans la chronologie si difficile à fixer du développement de l'iconographie religieuse.

LOUIS BRÉHIER.

PANTCHENKO. *Reliefui iz baziliki Studiia v Konstantinopolié. (Bas-reliefs de la basilique de Stoudios à Constantinople)*. — Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique de Russie à Constantinople*; XVI. Un vol. in-4°, 359 p., 3 pl. Sofia, 1912.

Les travaux de l'Institut Archéologique russe de Constantinople à Mirachor-Djami (ancienne basilique de Stoudios) ont été malheureusement suspendus en 1909. M. Pantchenko a du moins exposé dans cette étude les résultats des intéressantes découvertes faites par lui au cours de ces fouilles. Les sépultures des Higoumènes de Stoudios ont été retrouvées à l'intérieur de l'église, près du mur oriental du bas-côté sud, ainsi qu'un ossuaire semblable à ceux du Mont-Athos, où étaient conservés les os des frères. Le caveau, exécuté au XIII^e siècle après le départ des Latins qui avaient violé les sépultures primitives, était recouvert de trois dalles de calcaire blanc dont le revers était orné de bas-reliefs remarquables. C'est l'analyse très détaillée du style et des procédés révélés par ces trois œuvres qui fait l'objet du livre de M. Pantchenko. De ces trois fragments en calcaire blanc très fin, le premier représente un Christ enseignant, le livre à la main, la tête imberbe encadrée de longs cheveux bouclés, avec saint Pierre debout, tenant une grande croix à sa droite; le second est une image pittoresque de l'Entrée à Jérusalem avec une tour percée d'une fenêtre et trois personnages agitant des palmes ou étendant leurs vêtements sous les pieds de l'ânesse

où le Christ est placé à califourchon, dans une pose naturaliste qu'on ne trouve plus à partir du VI^e siècle; enfin le troisième est surmonté d'un acrotère en quart de rond dans lequel se détache un buste et dans le champ, sous un arc en mitre, apparaît un groupe de personnages en costume hellénique qui rappellent les apôtres. Ces bas-reliefs soulèvent un grand nombre de problèmes que M. Pantchenko s'est attaché à résoudre. Ils semblent tout d'abord avoir fait partie d'un même ensemble, bien qu'il y ait une différence sensible entre les plis recherchés, tuyautés comme au petit fer, des personnages du premier fragment et les plis beaucoup plus larges que l'on remarque sur les deux autres œuvres. De plus l'extrémité du relief n° I est resté brute avec un singulier retour d'angle qui semble indiquer que l'œuvre était adossée soit à la base d'une colonne, soit à la marche d'un escalier. L'acrotère du relief n° III analogue à ceux des sarcophages de type asiatique fait penser naturellement à un monument funéraire, mais ce n'est pas un sarcophage de forme habituelle. Il s'agissait peut-être d'une enceinte sacrée, d'un *σῆκος*, dont ces dalles forment les débris et qui était recouverte sans doute d'un toit. Par leur style et leurs procédés techniques ces bas-reliefs représentent la sculpture byzantine du V^e siècle, mais c'est dans la sculpture copte de la même époque qu'il faut aller chercher la source de leur inspiration. Cette belle découverte et les commentaires dont l'auteur l'accompagne forment une contribution des plus utiles à l'histoire si difficile à écrire, des origines de la sculpture byzantine.

LOUIS BRÉHIER.

VICTOR MORTET. *Mélanges d'archéologie (antiquité romaine et moyen âge)*. Première série, Technique architecturale, métrologie. Un vol. in-8°, 118 p. — Paris, Auguste Picard, 1914.

Notre confrère Victor Mortet, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, que nous avons eu le regret de perdre le 15 janvier 1914, poursuit toute sa vie pendant les loisirs que lui laissent ses occupations professionnelles, des recherches savantes. Les ouvrages et mémoires qu'il a laissés peuvent être classés suivant les matières auxquelles ils se rapportent en plusieurs groupes : archéologie et métrologie antiques, archéologie du moyen âge, histoire des sciences et des arts, bibliographie et bibliothéconomie.

Plusieurs de ses travaux ont d'ailleurs été l'objet de comptes rendus dans le *Journal des Savants*, les suivants notamment : *Etude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VI^e au XII^e siècle* (1889, p. 252), *Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196)*, (1890, p. 653), *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre* (1910, p. 338, 390), *La mesure de la figure humaine et le canon des proportions d'après les dessins de Villard de Hennecourt, d'Albert Durer et de Léonard de Vinci* (1910, p. 563), *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France, au moyen âge, XI^e-XII^e siècles* (1912, p. 422).

L'ouvrage posthume, que M. Charles Mortet s'est fait un pieux devoir de publier, en le faisant précéder d'un avertissement, aussi sobre que précis sur les travaux de son frère, est formé par la réunion de cinq mémoires relatifs à la technique architec-

ture et à la métrologie, qui ont paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. En voici les titres : *La mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très ancien formulaire*; *La mesure et les proportions des colonnes antiques d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au XII^e siècle*; *Observations comparées sur la forme des colonnes à l'époque romaine dans divers monuments du midi de la France et de pays étrangers*; *Vitruvius Rufus, § 39, mesures des hauteurs et § 39 bis, mesure de l'arc surhaussé*; *La mesure des voûtes romaines, d'après des textes d'origine antique*.

Le deuxième mémoire est accompagné d'une planche représentant des dessins d'architecture du x^e siècle d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt.

H. D.

Zapisk neofilologičeskago obščestva, Mémoire de la Société néophilologique près l'Université impériale de Pétersbourg. T. IV-VI. — Pétersbourg, 1910-1912.

On sait tout l'intérêt que les Russes portent à l'étude des langues vivantes et par suite des littératures étrangères. La société néophilologique a été fondée en 1885.

Il existait auparavant une société philologique dépendant de l'université de Saint-Pétersbourg qui étudiait l'antiquité, l'Orient et les littératures européennes.

La société néophilologique s'en est détachée pour se consacrer uniquement à l'étude des littératures romanes et germaniques.

Elle a eu pour premier président l'académicien Alexandre Nicolaevitch Veselovsky (décédé en 1900), le Gaston

Paris de la Russie, et pour premier secrétaire F. D. Batiouchkov. Durant les trois premières années elle a compté 60 membres. Elle en avait 268 dont quelques dames en 1910. Elle admet les étrangers à ses réunions. Les volumes que nous avons sous les yeux témoignent de son activité et de la variété de ses études. Nous y rencontrons des essais sur les légendes d'Odin, sur les anciennes épopées françaises (à propos des travaux de M. Bédier), sur l'Ingvar des légendes

scandinaves, sur l'Atlantide du poète catalan Verdaguer, sur la légende de Faust, sur les Enfances de l'épopée française (par M. Schichmarev, bien connu de nos romanistes) sur la monodie du moyen âge par le même, sur les origines de l'épopée provençale, sur le mythe d'Arachné dans la légende de la Vierge. Chaque volume est accompagné de procès-verbaux où sont résumés les travaux qui n'ont point été publiés dans les Mémoires.

L. LEGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 août. M. Théodore Reinach communique une inscription funéraire grecque en vers de provenance égyptienne. Un jeune homme de vingt ans est censé prendre la parole et donner des consolations sur sa mort à ses parents. Cette inscription est remarquable par l'incorrection de la langue et de la versification, quoiqu'elle paraisse dater du règne d'Hadrien.

— M. Seymour de Ricci communique un papyrus latin inédit d'ordre juridique.

14 août. M. Viollet lit un mémoire sur les pairs de France à la fin de l'ancien régime.

21 août. M. Salomon Reinach donne lecture d'un mémoire intitulé : « Observations sur la colonisation romaine ; comme on cessait d'être colon ».

28 août. M. Pottier donne communication d'une notice sur un lécythe blanc acquis par le musée du Louvre

où il voit une représentation nouvelle du dieu de la mort, Thanatos.

— M. Morel-Fatio lit un mémoire intitulé : Un romance du Cid et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome.

4 septembre. M. Antoine Thomas signale et analyse un poème d'Alain Chartier, récemment découvert, et qui fera l'objet d'un article dans le *Journal des Savants*.

— M. Moret communique une inscription hiéroglyphique relative à une disposition testamentaire remontant à l'ancien empire égyptien.

21 septembre. M. Chavannes expose d'après une lettre qu'il a reçue de M. Jean Lartigue quelques-unes des découvertes archéologiques faites par la mission Segalen dans la province chinoise de Sseu-Tch'ouan. M. Lartigue a exploré dans la région de Kia-ting des falaises percées d'innombrables grottes qui ont servi d'habitations aux tribus aborigènes, mais

qui auparavant, dans les deux premiers siècles de notre ère, ont été employées comme lieu de sépulture. M. Lartigue a trouvé des cercueils de poterie et des sarcophages de pierre dont le décor est nettement de l'époque des Han.

— M. Salomon Reinach montre que les modernes ont eu tort de dire que Iphigénie fut sauvée du couteau de Calchas en revêtant l'apparence d'une vieille femme, et de voir là une variante de la légende qui la fait métamorphoser en biche. En réalité il n'existe qu'un seul texte grec suivant lequel Artémis, pour faire agréer sa protégée comme prêtresse en Tauride, lui aurait donné l'aspect d'une dame vénérable; ce texte, déjà mal compris par les savants byzantins, a provoqué la prétendue variante de la métamorphose qui n'est pas une variante, mais le simple effet d'un malentendu. A l'instant du sacrifice en Aulide, Artémis a substitué une biche à Iphigénie, puis elle a emporté la jeune fille en Tauride et là lui a donné les traits d'une vieille femme pour la faire revêtir d'un sacerdoce important. Iphigénie n'a donc pas été transformée en vieille pour échapper au sacrifice, mais pour devenir sacrificatrice à son tour.

18 septembre. M. le Dr Capitan présente deux couteaux en silex finement taillés, trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple. L'un d'eux est le couteau ordinaire à sacrifices humains, mais l'autre dont il n'a été trouvé que de rares spécimens et seulement récemment, présente la particularité d'avoir sa pointe enfoncée dans une assez grosse boule de copal. On peut croire que le premier était bien le couteau effieient du sacrifice,

tandis que l'autre, consacré par le copal, aurait été une offrande symbolique ou un accessoire du culte.

— M. Héron de Villefosse lit une lettre de M. Berthezene, relative à une petite statuette de Victoire gallo-romaine, trouvée il y a quelques années dans les environs d'Alais.

— M. H. Cordier lit un rapport sur la mission Segalen. Il communique aussi une lettre de M. Robert Gauthiot, chargé de mission dans l'Asie centrale.

— M. Élie Berger, conservateur du Musée Condé, expose les conditions dans lesquelles Chantilly a été occupé par les troupes allemandes.

25 septembre. M. Babelon donne lecture d'un mémoire sur Attila dans la numismatique.

Il n'y a point et il ne saurait y avoir de monnaie au nom d'Attila. Mais les Romains, suivant un usage constant, ont introduit sur leurs monnaies de l'époque un type nouveau qui rappelle leur grande victoire des champs catalauniques. Ce type représente l'empereur romain debout, écrasant du pied un dragon à tête humaine et à queue de serpent. Cette image symbolique paraît pour la première fois sur les pièces d'or des deux empereurs contemporains de la défaite d'Attila, Valentinien III, empereur d'Occident et Marcien, empereur d'Orient.

Le dragon à tête humaine et à corps de serpent rappelle les Géants anguipèdes, qui dans la mythologie antique sont foudroyés par Jupiter. Pour commémorer la défaite d'Attila on s'est inspiré de la gigantomachie ou combat de Jupiter contre les géants révoltés.

Pendant le moyen âge les légendes firent d'Attila une incarnation du

diabie et les Huns devinrent des démons. Or dans la symbolique chrétienne les démons sont les héritiers des pans, satyres et faunes. M. Babelon montre une médaille d'Attila, fabriquée en Italie au début du XVI^e siècle d'après les données de la tradition médiévale. Attila y est figuré comme un faune avec des cornes, des oreilles et une barbe de bouc.

— M. S. Reinach rappelle que Stilicon au début du V^e siècle fit enlever les plaques d'or des portes du Capitole pour subvenir à la détresse de l'État. Un historien byzantin prétend qu'on découvrit alors en une certaine partie des portes une inscription dont il donne le texte et qui comportait une prédiction fâcheuse pour Stilicon. M. S. Reinach essaie d'établir qu'il s'agit simplement d'un graffite, de la signature d'un oisif qui a été mal lue; il rétablit ainsi ce texte : Niger, esclave de Quintus Regius.

2 octobre. M. Homolle fait une communication intitulée : les énigmes de Marmaria.

9 octobre. M. Moret communique une inscription égyptienne inédite de la 8^e dynastie (vers 2400 av. J.-C.). Il s'agit d'un décret royal qui nomme Chemaï, chef du pays du sud et qui énumère les 22 nomes de la Haute-Egypte soumis à son autorité. La stèle, provenant des fouilles de MM. Ad. Reinach et R. Weill à Koptos, est actuellement au Musée du Caire.

30 octobre. M. Leger fait une communication sur l'étymologie du mot français *Cadastre*.

— M. H. Cordier lit une lettre de M. Gauthiot sur les études relatives aux dialectes iraniens qu'il a faites pendant sa mission en Asie centrale.

— M. S. Reinach donne lecture d'un mémoire sur les funérailles d'Alaric.

— M. Monceaux lit une note de M. Cagnat sur une inscription grecque découverte récemment à Constantine.

— M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre sur le sceau d'un évêque.

— M. Viollet lit un mémoire sur les relations entre le Parlement et le grand conseil.

6 novembre. M. Pron donne lecture d'un mémoire sur des diplômes faux attribués à Charles le Chauve.

13 novembre. M. Jadart expose les pertes et dommages que la ville de Reims et notamment la cathédrale ont éprouvés du fait du bombardement des Allemands.

— M. Héron de Villefosse lit une note sur plusieurs inscriptions latines dont il a récemment reçu le texte.

27 novembre. M. Antoine Thomas expose les variations de genre qu'a subies le mot *amour* en français, et en propose une explication : la prononciation *amour* serait due à l'influence de la langue d'oc.

— M. Leger fait une communication sur l'histoire de la Serbie.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

La séance publique annuelle des cinq Académies a été tenue le 26 octobre 1914 sous la présidence de M. Paul Appel.

Le programme de la séance était le suivant :

Discours du Président.

Proclamation des lauréats du prix

Volney (voir *Journal des Savants*, 1914, p. 334).

La Guerre et le droit des gens au XX^e siècle, par M. Louis Renault, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, au nom de l'Institut.

L'Invasion mongole au Moyen Age et ses conséquences, par M. Henri Cordier, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les Vierges de l'Acropole, par M. Homolle, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.

Les Journées de Barfleur et de la Hougue (29 mai-3 juin 1692), par M. Lacour-Gayet, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le Soldat de 1914, par M. René Doumic, délégué de l'Académie Française.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. JULES LEMAITRE est décédé le 5 août 1914 à Tavers (Loiret).

M. le Comte ALBERT DE MUN est décédé le 6 octobre 1914 à Bordeaux.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 20 novembre 1914

sous la présidence de M. Emile Chatelain. L'ordre des lectures était le suivant : Discours de M. le président sur les prix décernés en 1914; *Le mariage d'Hector*, par M. Paul Girard; *La sculpture sur pierre en Chine*, par M. Henri Cordier.

Nécrologie. M. PAUL VIOLLET, membre de l'Académie depuis 1887, est décédé à Paris le 22 novembre 1914.

M. DÉCHELETTE, correspondant de l'Académie, a été glorieusement tué à l'ennemi le 3 octobre 1914.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 novembre 1914 sous la présidence de M. Dagnan-Bouveret. Le programme de la séance était le suivant : Discours de M. le président; proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en médailles et en pierres fines, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations; *Les sept premiers secrétaires perpétuels de l'Académie des Beaux-Arts (1803-1903)*, par M. Widor, secrétaire perpétuel.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

OUVRAGES REÇUS PAR LE JOURNAL DES SAVANTS
DU 1^{er} AOUT AU 30 NOVEMBRE 1914.

Tous les ouvrages adressés au *Journal des Savants* seront annoncés à cette place, sans préjudice des comptes rendus détaillés ou sommaires dont ils pourront être l'objet.

- L. CAPITAN et HENRI LORIN. *Le travail en Amérique avant et après Colomb (Histoire universelle du travail)*. 1 vol. in-8°. — Paris, F. Alcan, 1914 (5 fr.).
- JOSEPH DÉCHELETTE. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II. *Archéologie celtique ou protohistorique*, troisième partie; second âge du fer ou époque de la Tène. 1 vol. in-8°. — Paris, Aug. Picard, 1914 (15 fr.).
- DESSAU. *Inscriptiones Latinae Selectae*. Vol. III, pars 1. — Berlin, Weidmann, 1914.
- LOUIS LEGER. *La Russie intellectuelle (études et portraits)*. 1 vol. in-8°. — Paris, Jean Maisonneuve et fils, 1914.
- WILLIAM A. MERRILL. *Corruption in the manuscripts of Lucretius* (Extrait de University of California publications in classical philology). In-8°. — Berkeley, 1914.
- VICTOR MORTET. *Mélanges d'archéologie (antiquité romaine et moyen âge)*, première série : technique architecturale, métrologie. 1 vol. in-8°. — Paris, Aug. Picard, 1914 (5 fr.).
- M.-L. PILLET. *Le Palais de Darius I^{er} à Suse, V^e siècle avant J.-C. Simple notice*. 1 vol. in-8°. — Paris, Paul Geuthner, 1914 (5 fr.).

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, boulevard Saint-Germain, Paris.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

GASTON JOLLIVET

SIX MOIS
DE
GUERRE

1^{er} AOUT 1914 — 1^{er} FÉVRIER 1915

RÉSUMÉS ET DOCUMENTS
RELIÉS ET CLASSÉS DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

Un volume in-16, broché 3 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, boulevard Saint-Germain, Paris.

OUVRAGES
SUR
L'ALSACE-LORRAINE

GEORGES DELAHACHE

ALSACE-LORRAINE

LA CARTE AU LISERÉ VERT

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(4^e ÉDITION)

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

L'EXODE

*DE BISCHWILLER A ELBEUF — PHALSBURG — MULHOUSE
BELFORT — METZ — ALSACIENS D'ALGÉRIE — WISSEMBOURG — VIC
« LE RAYON DES VOSGES »*

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

HEIMWEH

LA QUESTION D'ALSACE

Un volume in-16, broché. 3 fr. 50

CHARLES GRAD

L'ALSACE

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES

Un volume grand in-8°, relié, 11 fr.; cartonné, 10 fr.; broché. 7 fr.